

LE MONDE. diplomatie

LES TRAUMAS
DE JOHN J.
RAMBO

PAR PIERRE CONESA
Page 28.

Mensuel - 28 pages

N° 850 - 72^e année. Janvier 2025

DÉLÉGUER NOTRE ALIMENTATION, UNE FOLIE

Mercosur, bombe agricole

Il y a un an, les agriculteurs se soulevaient. Notamment après que l'abolition des droits de douane sur les denrées ukrainiennes s'était traduite par une chute des prix en Europe. Le 6 décembre, la Commission a pourtant fait aboutir la négociation d'un accord de libre-échange avec plusieurs États d'Amérique du Sud. En France, sa ratification compromettrait plus encore la situation des paysans et la souveraineté alimentaire.

PAR MORVAN BUREL *

DES pneus devant les préfectures, des bottes de foin sur les ronds-points, des tracteurs dans les centres-villes : la scène deviendrait-elle un rituel hivernal ? Il y a un an, un mouvement social de grande ampleur secouait le monde agricole français – et européen. Apparu dans le Sud-Ouest, il s'est rapidement étendu au reste du pays, soutenu par le principal syndicat du secteur, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Quelques mesures d'urgence ont temporairement éteint le mécontentement, mais sans rien régler sur le fond. Aussi les agriculteurs n'ont-ils pas attendu très longtemps pour reprendre le chemin de la contestation. Ils ont rebattu le pavé en novembre dernier, avec dans leur ligne de mire, toujours, l'impossibilité de vivre décemment de leurs exploita-

tions en raison, en particulier, de la pression sur les prix exercée par les produits agricoles importés.

Au sein de la classe politique, tous fustigent désormais la concurrence « déloyale » des pays à bas coût. Y compris ceux dont les partis n'ont cessé, depuis trente ans, de valider des accords de libre-échange et ont concouru à la pénétration toujours plus forte des importations agricoles : l'excédent français en ce domaine – 7,8 milliards d'euros en 2019 – tient aux exportations de vins et de spiritueux ainsi qu'à celles de céréales ; en dehors de ces deux postes, le déficit s'élève à 11 milliards d'euros, soit presque deux fois plus qu'en 2010 (1).

(Lire la suite pages 22 et 23.)

* Syndicaliste, ancien secrétaire général de Solidaires Douanes.

(1) « La France est-elle une grande puissance agricole et alimentaire ? », Haut-commissariat au Plan, Paris, 9 juillet 2021.

UN POUVOIR ISLAMISTE MAIS NON DJIHADISTE

Syrie, l'année zéro de l'après-dictature



ABDALLA AL OMARI - « Under the President's Bridge » (Sous le pont du président), détail, 2022

« LOUANGES à Dieu, le tyran a détalé ! » Dans la nuit du 7 au 8 décembre, la rumeur se propage à travers les réseaux sociaux arabes avant même que l'information soit confirmée par des officiels syriens. Le président Bachar Al-Assad a quitté le pays pour une destination inconnue – on apprendra plus tard qu'il s'agit de Moscou. Durant quelques heures, la prudence et le scepticisme le disputent à l'euphorie, même si circulent déjà des images montrant la progression triomphale dans les faubourgs de la capitale de soldats de l'Armée nationale syrienne (ANS) – l'une des deux

grandes organisations impliquées dans le renversement de M. Al-Assad avec Hayat Tahrir Al-Cham (HTC, Organisation de libération du Levant). L'incertitude est vite balayée. Après vingt-quatre années et demie de règne impitoyable pour ses opposants, celui qui avait succédé à son père, Hafez – président de 1971 à 2000 –, vient de fuir à la surprise quasi générale. Un nouveau chapitre s'ouvre de l'histoire tourmentée du Proche-Orient. Comprendre les multiples raisons de l'effondrement de ce régime aide à en esquisser les possibles conséquences géopolitiques, dans un contexte marqué entre autres par les tueries massives et les destructions commises à Gaza ou au Liban par l'armée israélienne ainsi que les dérives du Hezbollah et du Hamas. Sans oublier les brefs affrontements balistiques entre Israël et l'Iran, ou encore les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) en novembre contre le premier ministre Benjamin Netanyahu et son ancien ministre de la défense Yoav Galant pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis dans l'enclave palestinienne.

L'une des principales causes de la chute de M. Al-Assad tient au pourrissement continu des institutions syriennes. Après

Toutes les guerres se finissent un jour. Celle qui a dévasté la Syrie depuis 2011 a connu un dénouement provisoire avec la chute d'un régime en place depuis 1970. Si la Turquie fait figure de grande vainqueur de ce bouleversement, la passivité des soutiens internationaux du pouvoir déchu (Russie et Iran en tête) interroge. Revendiquant un recentrage idéologique, le nouveau pouvoir en place à Damas doit prouver qu'il a rompu avec le djihadisme.

PAR AKRAM BELKAÏD

avoir maté dans le sang la révolte populaire de 2011, l'ex-président n'a pu empêcher son pays d'abdiquer sa souveraineté en raison des ingérences militaires étrangères, qu'elles soient le fait d'alliés (Russie, Iran, Hezbollah) ou de rivaux sinon d'adversaires (États-Unis, Turquie, Israël) (1). S'y ajoute le contrôle de territoires entiers par des forces paraétatiques – Kurdes dans le Nord, Organisation de l'État islamique (OEI) dans l'Est et coalition djihadiste dans le Nord-Ouest (poche d'Idlib). Ce délitement de l'État syrien s'est traduit, au fil des années, par une débandade au sein des appareils administratif et militaire. La corruption – y compris pour les actes les plus anodins de la vie quotidienne, comme l'inscription d'un enfant à l'école – ainsi que le trafic organisé par des officiers mal payés – qui n'hésitaient pas à revendre des équipements et du carburant sur le marché noir – ont considérablement affaibli un pouvoir incapable de proposer un projet unificateur à ses ressortissants hormis une hypothétique reconquête de tout le territoire national.

(Lire la suite pages 16 et 17.)

(1) Lire Jean Michel Morel, « La Syrie, une nouvelle Atlantide ? », *Le Monde diplomatique*, mars 2023.

Liquidation électorale

PAR BENOÎT BRÉVILLE

P ARMI les nombreuses élections qui ont émaillé l'année 2024, il n'était pas écrit que le scrutin présidentiel roumain tiendrait une place particulière. Depuis 1989 et la chute du communisme, le Parti social-démocrate (PSD) et le Parti national libéral (PNL), aussi atlantistes et proeuropéens l'un que l'autre, se succèdent au pouvoir, quand ils ne gouvernent pas ensemble, comme actuellement. Une surprise d'envergure internationale semblait donc improbable.

Pourtant, cette élection restera dans les annales. Pour ses résultats, qui ont vu le premier ministre et grand favori Marcel Ciolacu (PSD) éliminé dès le premier tour, tout comme son compère du PNL, et surtout par son dénouement : une annulation pure et simple, pour cause de vote insatisfaisant. À travers le monde, les gouvernants avaient déjà expérimenté bien des méthodes pour contourner la volonté des électeurs : ignorer le verdict des urnes en imposant un traité refusé par référendum, user de stratagèmes institutionnels pour s'accrocher au pouvoir malgré une défaite, inventer des accusations de fraude pour entacher la légitimité d'un candidat... Mais jamais, dans un pays démocratique, on n'avait ainsi effacé des millions de bulletins.

L'affaire commence par des résultats inattendus au soir du 24 novembre. M. Călin Georgescu, qui oscillait entre 5 et 9 % dans les sondages, arrive en tête avec 23 % des suffrages, devant la dirigeante d'un petit parti centriste, M^{me} Elena Lasconi. Le vainqueur s'affiche comme un candidat « antisystème ». Jadis affilié à l'extrême droite, il concourt désormais comme indépendant, sans parti ni fonds de campagne, et il refuse toute apparition à la télévision. Prônant la souveraineté alimentaire et énergétique, il dénonce la mondialisation, l'inflation, l'immigration, l'OTAN, l'Union européenne, les aides à Kiev, les vaccins contre le Covid-19... Tout cela uniquement sur TikTok et YouTube, dans un discours mâtiné d'ésotérisme et d'appels à Jésus.

Qu'un tel personnage prenne la tête d'un pays par lequel transitent les céréales ukrainiennes et qui bientôt abritera la plus grande base de l'Alliance atlantique ne pouvait qu'entraî-

ner un tir de barrage. Le 28 novembre, le Conseil de défense national – dirigé par le président sortant Klaus Iohannis (PNL) – accuse TikTok d'avoir accordé un « traitement préférentiel » à M. Georgescu. Dans la foulée, le Conseil national de l'audiovisuel demande à Bruxelles – qui obtempère sur-le-champ – d'enquêter sur ces « amplifications algorithmiques » et leurs « potentiels risques pour la sécurité nationale ». Le 4 décembre, le président Iohannis révèle des documents des services secrets évoquant une ingérence étrangère et sur la foi desquels les neuf juges de la Cour constitutionnelle, qui doivent tous leur poste au PSD et au PNL, fonderont leur annulation, sous les applaudissements des chancelleries et des médias occidentaux.

Que disent ces notes « déclassifiées » ? Que des influenceurs auraient été rémunérés afin de promouvoir M. Georgescu, pour un montant total de 380 000 euros – ce qui n'est pas grand-chose comparé aux 11 millions d'euros déboursés par M. Ciolacu pour mettre en avant son programme. Le candidat aurait également bénéficié du soutien coordonné de 25 000 comptes TikTok dans le but d'augmenter la viralité de ses vidéos. Des milliers de cyberattaques auraient par ailleurs visé les infrastructures informatiques électorales. Et puis... c'est tout. Aucune preuve d'une intervention étrangère ni même d'une quelconque collusion avec M. Georgescu.

Main de Moscou ou pas, l'opération semble de toute façon dérisoire. Aux États-Unis, M^{me} Kamala Harris a dépensé 140 millions de dollars pour accroître son audience sur Facebook et Instagram, six fois plus que son concurrent, et elle a perdu. La viralité d'un message ne fait pas tout : encore faut-il qu'il convainque. Mais, désormais, c'est certain, grâce à la Roumanie, grâce à Bruxelles, tous ceux dont les discours sont ignorés par les médias, mis en sourdine par les réseaux sociaux, obtiendront sans coup férir l'annulation du scrutin si le résultat leur déplaît. On parie ?

NI ROMAN NATIONAL
NI CATÉCHISME RÉVOLUTIONNAIRE
Étudier le passé pour changer le présent

LAURENCE DE COCK
Histoire de France populaire
D'il y a très très longtemps à nos jours

ILLUSTRÉ PAR ERIC SOHNARD

29€
560 pages

En vente dans toute bonne librairie - Plus d'infos sur agone.org

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

ÉDITION ABONNÉS
INTERDIT À LA VENTE



COURRIER DES LECTEURS

DIVERGENCE

Et si la différence de trajectoires économiques entre la Chine et l'Inde s'expliquait, aussi, par leurs systèmes éducatifs (The Economist, 30 novembre) ?

Au début du xx^e siècle, moins de 10% des enfants indiens et chinois allaient à l'école. (...) Dans les années 1950, les responsables de la toute nouvelle République populaire de Chine ont donné la priorité à l'enseignement primaire et secondaire. L'Inde indépendante (...) a soutenu les universités de haute qualité au détriment des écoles primaires. En 1980, 93% des enfants chinois étaient inscrits à l'école primaire, mais seulement 1,7% à l'université; en Inde, les proportions équivalentes étaient de 69% et 8%. (...) En 1988, environ 60% des adultes indiens étaient analphabètes, contre 22% en Chine. Cette situation a empêché une grande partie des Indiens de quitter l'agriculture pour occuper des emplois plus lucratifs. (...) La scolarisation primaire, plus répandue en Chine, a contribué à la prospérité de son secteur manufacturier. L'avantage relatif de l'Inde en matière d'enseignement supérieur l'a rendue plus apte à une croissance axée sur les services.

TANKISTE

Le site russe d'information Viortska (https://vorkta.media, 3 décembre 2024) a découvert des thèmes nouveaux dans des ouvrages officiels destinés aux lycéens russes préparant l'équivalent au baccalauréat. Notamment en histoire, une matière pour laquelle la guerre en Ukraine fait déjà partie du programme.

Les noms de onze participants à la guerre en Ukraine ont surgi pour la première fois parmi ceux des personnalités historiques à connaître pour

le baccalauréat, dans un manuel de préparation aux épreuves approuvé par l'Institut fédéral des mesures pédagogiques [un organisme de recherche également chargé de rédiger les questions posées à l'examen]. (...) Ils figurent tous dans le manuel d'histoire de Vladimir Medinski [l'ancien ministre de la culture (2012-2020) et ultraconservateur], au chapitre « La Russie, pays des héros ». Aux côtés de Pierre le Grand, Alexandre I^{er} et Mikhaïl Andréïevitch Miloradovitch [un général de l'époque des guerres napoléoniennes], on trouve, par exemple, Damir Islamov, un tankiste de 25 ans décédé dans la région de Lougansk. (...) Il est notamment demandé de connaître l'année où la ville de Donetsk a rejoint la Fédération de Russie. Dans un autre manuel scolaire, une question similaire se pose à propos de Lougansk.

TRONÇONNEUSE

L'amputation budgétaire de la recherche scientifique par le gouvernement de M. Javier Milei commence à produire ses effets (www.nature.com, 9 décembre).

Les scientifiques argentins rémunérés par le gouvernement ont perdu jusqu'à 30% de leurs revenus, selon M. Jorge Geffner, directeur de l'Institut de recherche biomédicale sur les rétrovirus et le sida (Inbirs) de Buenos Aires (en 2022, le gouvernement finançait environ 60% de la recherche et du développement en Argentine, le reste provenant du secteur privé et des contributions internationales). Résultat, le pays connaît une fuite massive des cerveaux. À l'Inbirs, près de la moitié des membres du personnel envisagent de trouver un emploi dans d'autres pays ou font déjà les démarches nécessaires, ajoute M. Geffner.

États-Unis

Après avoir lu l'article « Un mandat puissant et sans précédent » de Jerome Karabel (décembre), M. Matthieu Cabrol souhaite revenir sur les motivations des électeurs américains qui ont pu déterminer leur vote :

Concernant la récente élection présidentielle américaine, il y a une grande focalisation sur le vote des classes populaires en faveur du Parti républicain et dans le même temps sur le vote des plus diplômés (notamment des femmes blanches) en faveur des démocrates en particulier dans les États pivots (swing states). Or le vote a pu être différent pour les autres scrutins : l'Arizona, le Michigan, le Nevada et le Wisconsin ont ainsi élu des sénateurs démocrates tout en choisissant M. Donald Trump. D'autre part, il convient d'être prudent avant de dépeindre, d'un côté, les démocrates en idéologues obsédés par les questions sociétales, et, de l'autre, des républicains pragmatiques préoccupés par le coût de la vie. On ne peut pas comprendre le basculement du vote des plus riches (plus de 200 000 dollars par an) en faveur de M^{me} Kamala Harris (51%) si l'on n'évoque pas les déductions d'impôts qui leur ont été consenties par l'administration de M. Joseph Biden. Les plus riches ont départagé républicains et démocrates en fonction de la capacité des deux partis à servir au mieux leurs intérêts. Les démocrates sont devenus le parti des diplômés car ils défendent et représentent au mieux les intérêts de ces derniers. Mais cela varie en fonction des candidats et de la conjoncture. Les femmes blanches diplômées ont par exemple soutenu puissamment les démocrates en 2024, 2020 et 2016 et en 2008, mais ont voté républicain en 2012 et 2004. Une analyse en fonction des intérêts de classe s'impose.

Vertu

La lecture de l'article « Les fortunes de la vertu » de Thomas Jusquiamé (décembre) a inspiré les réflexions suivantes à M^{me} Neïla Ehrbacher à propos de l'impossible adéquation entre la prévention des risques environnementaux et la logique marchande :

Intégrer les problématiques environnementales dans un cadre marchand tout en poursuivant sa quête de rentabilité est une contradiction qui révèle l'aporie du « capitalisme éthique » et la mystification d'une économie qui prétend concilier croissance et durabilité. Ce qui se présente comme une évaluation rigoureuse des performances extrafinancières des entreprises se dilue dans une logique capitaliste de profit, où la durabilité devient prétexte à la spéculation. C'est ce que montre l'explosion récente des produits dérivés labellisés ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Ces instruments, analysés par le philosophe américain William Morgan comme des produits de la « cybernétique financière », traduisent les incertitudes climatiques en variables quantifiables, soumises à une logique spéculative. Derrière la promesse d'une meilleure gestion des risques environnementaux, ils transforment les catastrophes à venir en opportunités de marché, tout en maintenant intactes les structures d'exploitation. Si une catastrophe survient, les investisseurs absorbent la perte ; si elle est évitée, ils en tirent profit via une prime. Ce modèle, par son abstraction même, illustre une fuite en avant où les crises ne sont plus des réalités à prévenir, mais des variables à gérer dans un tableur. Réduire le changement climatique à une équation financière, c'est renoncer à la possibilité d'une réponse socialement transformatrice, radicale et véritablement émancipatrice.

Féminicides

Dans son article « Féminicide, itinéraire d'un mot pour dire le crime » (novembre), Laurene Daycard revenait sur la contribution des militantes et chercheuses latino-américaines à l'élaboration ainsi qu'à la circulation de ce concept. Sa lecture a incité M. Thomas Rimbot à signaler le travail d'un collectif féministe chilien, qui entend articuler la critique du sexisme et celle du néolibéralisme.

Pour illustrer le risque d'édulcoration du mot « féminicide », on peut mettre en évidence la dulcification dont a fait l'objet dans le reste du monde la performance politico-artistique *Un violador en tu camino* (« Un violeur sur ton chemin ») créée par le collectif féministe LasTesis à Valparaíso en 2019. Ces militantes et artistes dénonçaient les violences pendant la répression du mouvement de protestation populaire d'octobre 2019 – violences dûment documentées par un rapport des Nations unies (13 décembre 2019). Le féminisme de LasTesis est inséparable d'une lutte sociale contre le néolibéralisme extrême de la dictature puis de la démocratie chilienne. C'est ce qu'explique notamment leur livre *Quemar el miedo* (« Vainc ta peur »), traduit en plusieurs langues, mais pas en français. Le succès mondial et la médiatisation de la performance de ce collectif, adaptée un peu partout dans les démocraties libérales européennes, n'ont pas contribué à mieux faire connaître la grande explosion sociale chilienne (mais aussi colombienne). Ces reprises ont ainsi occulté le lien plus explicitement par LasTesis entre lutte féministe et lutte sociale, entre domination sexiste et domination sociale en général.

RECTIFICATIFS

Une erreur s'est glissée dans la biographie d'Anna Akhmatova (décembre). Le premier mari d'Akhmatova est le poète russe Nikolaï Goumïlev. Lev Goumïlev est leur fils.

L'article « Derrière la forêt des machines, un arbre généalogique » (novembre) situait la conférence mathématique de 1956 dans une ville nommée Dartmouth ; elle s'est en réalité déroulée à l'université Dartmouth de Hanover, une municipalité de l'État du New Hampshire.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :
Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr

Édité par la SA Le Monde diplomatique. Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gutenberg Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique. 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris. Tél. : 01-53-94-96-01. Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr. Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directeur : Benoît BRÉVILLE, président, directeur de la publication. Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe. Autres membres : Vincent CARON, Elodie COURATIER, Pierre RIMBERT. Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication : Serge HALIMI. Conseiller en finance et développement auprès du directeur : Bruno LOMBARD. Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL.

Directeur de la rédaction : Benoît BRÉVILLE. Rédacteur en chef : Akram BELKAÏD. Rédacteurs en chef adjoints : Evelyne PIELLER, Grégory RZEPSKI. Cheffes d'édition : Angélique MOUNIER-KUHN (Manière de voir), Anne-Lise THOMASSON (Le Monde diplomatique). Rédaction : Philippe DESCAMPS, Renaud LAMBERT, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT, Christophe VENTURA. Cartographie : Cécile MARIN. Site Internet : Guillaume BAROU. Conception artistique : Nina HLACER, Boris SEMENIAKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie). Archives et données numériques : Suzy GAIDOZ, Maria IERARDI. Mise en pages et photographie : Jérôme GRILLIERE, Patrick PÜECH-WILHEM. Correction : Pauline CHOPIN, Xavier MONTHEARD.

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON. Directrice des relations sociales : Elodie COURATIER. Responsable du contrôle de gestion : Zaïa SAHALI. Administration : Sophie DURAND-NGO (9674), Sylvia DUNCKEL (9621), Eleonora FALETTI (9601). Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALIMI.

Publicité : Elisabeth CIALDELLA : elisabeth.cialdella@publicite.fr

Diffusion, mercatique : Maureen DECARPIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Kevin JOLIVET, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLET, Martine PREVOT. Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147.

Service relations abonnés. Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr. Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32.

Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/egv

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration. © ADAGR Paris, 2025, pour les textes de ses adhérents. Prix au numéro : 5,90 €. Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 65 €. Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo. Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25.



« Mais vous êtes malade, M. Tenzer ! »

NICOLAS Tenzer adore les années bissextiles. En février 2024, le vingt-neuvième jour offrait à lui seul à l'expert en géopolitique l'occasion d'ajouter trois apparitions radio et télévision aux 33 cumulées depuis le début du mois. En novembre dernier, on dénombrait 41 interventions en trente jours, d'après l'agenda de ses apparitions audiovisuelles que Tenzer tient méticuleusement à jour sur son site personnel. Quatre ans plus tôt, en février, sa voix n'avait retenti que six fois devant les micros. La guerre en Ukraine a considérablement étendu sa surface médiatique et la fréquence de ses voyages en taxi vers BFM TV, France Info, LCI. Il y débobine un récit adapté à l'attention parfois défaillante des téléspectateurs de ces chaînes, ou aux formats courts : la guerre en Ukraine est « notre guerre », M. Vladimir Poutine est l'« ennemi du genre humain » (Radio France Internationale, 30 avril 2024), l'attitude des Russes « exclut à jamais toute négociation avec eux » (X, 14 décembre 2024), l'Occident doit imposer une « capitulation » à Moscou comme les Alliés le firent à Berlin en 1945 car il existe une « similitude entre l'Allemagne nazie et la Russie actuelle » (L'Écho, 1^{er} février 2024). Contrairement aux trolls russes, Tenzer peut comparer tous ceux qu'il n'aime pas à Adolf Hitler sans déclencher des rires embarrassés : de la part d'un ancien élève de Normale Sup, de Sciences Po et de l'École nationale d'administration, on s'imagine toujours les âneries plus pénétrantes qu'elles n'en ont l'air.

Mais certains ne s'y trompent pas. Le 7 décembre dernier, Tenzer débat sur France Culture avec Pierre Lellouche, ancien ministre de M. Nicolas Sarkozy et spécialiste de politique étrangère. Tous deux sont des atlantistes passionnés. Toutefois, Lellouche estime que la responsabilité de la guerre en Ukraine incombe non seulement à Moscou, mais aussi à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Habitué à affronter des intervenants qui s'aplatissent par peur d'être accusés de complicité avec le Kremlin, Tenzer déballe son topo comme à l'exercice.

« Mais de quoi vous parlez, M. Tenzer ?, grommelle Lellouche. Qui va aller obtenir la capitulation sans condition de la Russie ? Qu'est-ce que c'est que cette blague ? Une blague mortifère parce que vous êtes en train de parler de déclencher une guerre nucléaire où il y aurait deux milliards de morts... » Comme par réflexe, Tenzer mobi-

lise l'argument bâillon auquel recourent France Inter, Le Point ou LCI : « Ça, c'est un discours russe. » La réplique fuse : « Vous êtes en train de dire que je suis un espion russe, c'est ça ? J'ai passé ma vie à être considéré comme un pro-CIA, président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, considéré comme atlantiste toute ma vie ! »

Tenzer exécute alors l'autre figure imposée du discours néoconservateur bas de gamme : « Il y a une longue route qui va d'Auschwitz à Marioupol. Et aujourd'hui le vrai sujet, c'est la question que l'on posait à Nuremberg : est-ce qu'on peut aujourd'hui faire la paix devant un régime qui commet délibérément le mal radical ? » Lellouche récusant alors l'idée tenzerienne d'un caractère exceptionnel des atrocités russes en signalant l'existence actuelle d'autres guerres tout aussi meurtrières, dont celle du Soudan, mais sans citer Gaza (les deux protagonistes soutiennent Israël).

Tenzer insiste. Certes, « il y a bien sûr toujours un risque » de guerre nucléaire mondiale, « mais je suis convaincu que si nous nous dédions en Ukraine nous sommes les prochains sur la liste ». Il convient donc d'« éliminer les forces russes qui stationnent sur le sol ukrainien » en y engageant l'OTAN.

– Vous voulez rentrer en Ukraine faire la guerre contre les Russes, mais pourquoi vous n'y allez pas vous-même ?

– Ça, ce sont les trolls de bas étage sur les réseaux sociaux, se rengorge Tenzer.

Cette fois Lellouche ne se contient plus : « Maintenant je suis un troll ?! Mais attendez, ce n'est juste pas possible de discuter avec un gars comme vous, mais vous êtes malade ! Confusionniste, KGB, troll, mais ça ne va pas ! Vous ne pouvez pas admettre que quelqu'un ne pense pas comme vous ? »

Pourquoi l'admettrait-il ? Sur ce sujet, le risque de croiser un véritable contradicteur dans un studio de télévision est presque nul, même un 29 février. Rendez-vous en 2028 si, d'ici là, Tenzer n'a pas réussi à provoquer une guerre nucléaire.

SERGE HALIMI ET PIERRE RIMBERT.

Informez-vous, abonnez-vous... et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

1 AN - 12 NUMÉROS POUR 65 €

- INCLUS DANS VOTRE ABONNEMENT**
Le Monde diplomatique chaque mois en **version papier**
- + L'accès à la version numérique
 - + **2 ans d'archives** du Monde diplomatique
 - + Les articles en **version audio**
 - + L'application du *Monde diplomatique*

Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/12/2025 pour un premier abonnement en France métropolitaine. Entreprises et étranger : nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde diplomatique, responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions marketing sur ses produits et services. □ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale du Monde diplomatique. □ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale des partenaires du Monde diplomatique. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse : www.monde-diplomatique.fr/diolo/rgpd/ ou écrivez à notre délégué à la protection des données : 67-89 avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris ou dpo@monde-diplomatique.fr. Vous avez le droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question, contactez notre service clients par courriel : abo@monde-diplomatique.fr ou par téléphone au 03 21 13 04 32 du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures. Nos CGV sont consultables et téléchargeables en suivant ce lien : https://boutique.monde-diplomatique.fr/cgv.html

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Monde diplomatique SA, à l'adresse suivante :

Le Monde diplomatique, service abonnements, A 2300, 62066 Arras Cedex 9

Coordonnées : RMD25BA01

M. M^{me}

Nom

Prénom

Adresse

Code postal [] [] [] []

Ville

Courriel

J'accepte de recevoir des offres du Monde diplomatique : Oui Non
J'accepte de recevoir des offres des partenaires du Monde diplomatique : Oui Non

MONDE diplomatique

Un sens du travail, mais lequel ?

Et M. Trump prit sa revanche

PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE

www.monde-diplomatique.fr/abo

ou téléphonez au 03 21 13 04 32 (du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h)

IMPOPULARITÉ RECORD, SUCCESSION D'ÉCHECS

Fin de règne chaotique pour le président français

Depuis six mois, l'obstination de M. Emmanuel Macron à ignorer le désaveu électoral dont il a été l'objet provoque une situation de blocage politique et d'instabilité ministérielle. Pour se maintenir au pouvoir, il cherche à créer une coalition de « troisième force » allant de la droite au centre gauche. En choisissant M. François Bayrou comme premier ministre, le président français tire-t-il sa dernière cartouche ?

PAR SERGE HALIMI

LE 11 septembre dernier, M. Emmanuel Macron rappelait un principe élémentaire devant le Conseil d'État : « Le peuple aujourd'hui souverain s'exprime par le suffrage qu'il faut toujours prendre en compte parce que c'est le fait premier en toute démocratie. » Deux mois plus tôt, le président de la République avait été séchement désavoué par les Français lors de deux scrutins successifs, les élections européennes puis les législatives. Promettait-il donc en septembre au « peuple souverain » de s'amender ? Une telle sagesse est sans doute au-dessus de ses forces : le 12 décembre, après avoir vainement tenté de propulser à Matignon l'une de ses doublures, M. Macron y a nommé l'homme politique, M. François Bayrou, qui, en se ralliant à sa candidature en 2017, a puissamment contribué à son élection à l'Élysée. M. Bayrou a ensuite endossé chacune de ses « réformes », y compris la plus honnie par les Français, le relèvement de l'âge de la retraite.

En somme, tout bouge mais rien ne change. Les institutions de la V^e République sont ainsi faites que même un président détesté – celui-ci l'est assurément – conserve trois cartes maîtresses : le choix du premier ministre, la dissolution de l'Assemblée nationale et la date de son départ. M. Macron use et abuse de ces atouts. Il cherche ainsi à préserver les deux éléments de son bilan dont il paraît très fier : la politique de l'offre, c'est-à-dire la baisse des impôts destinée à sa clientèle aisée, souvent âgée ; la marche vers une Europe de plus en plus militarisée.

L'actuelle composition de l'Assemblée nationale, où ses partisans sont très minoritaires, ne lui permet de poursuivre

ce double dessein qu'en amadouant tantôt l'extrême droite, tantôt le centre gauche. Dans le premier cas, des lois sécuritaires ou anti-immigration servent d'appât ; dans le second, une promesse de scrutin proportionnel, éventuellement de renoncement au dispositif – le troisième alinéa de l'article 49, ou 49.3 – permettant de faire adopter des lois par le Parlement sans qu'elles soient votées par les députés. Ce qui fut le cas pour la réforme des retraites.

Chacune de ces deux combinaisons permet de prolonger au pouvoir le « bloc central » composé de partisans du président et de députés de droite, c'est-à-dire de deux partis que les électeurs ont nettement désavoués en juin-juillet dernier. Les macronistes sont alors passés de 22,42 % à 14,6 % des suffrages exprimés (scrutin européen), puis de 246 à 168 députés (législatives) ; la droite (LR) de 8,48 % à 7,25 % dans le premier cas, de 60 à 46 députés dans le second. Après avoir longtemps réfléchi, M. Macron en est arrivé à une conclusion lumineuse : il a d'abord nommé à Matignon M. Michel Barnier, LR, avant d'opter, le 13 décembre, pour M. Bayrou, président d'une formation, le Mouvement démocrate (MoDem), dont les 36 députés (sur 577) appartiennent à la coalition présidentielle. Mais ces deux partis ne sont pas rétifs aux bizarreries démocratiques puisqu'ils partagent avec les socialistes la responsabilité d'avoir fait adopter par la voie parlementaire un traité constitutionnel européen presque identique à celui que les Français avaient largement rejeté par référendum en mai 2005.

Acharnement et maladresse

EN nommant le centriste et proeuropéen M. Bayrou à Matignon, le chef de l'État espère ressusciter ce type de coalition : bourgeoise, diplômée, âgée, bonne cliente de la presse qui pourfend le « populisme ». L'ancien premier ministre Alain Juppé en avait ainsi défini les contours en 2015, à un moment où les journalistes l'avaient désigné (à tort, comme il se doit) grand favori de l'élection présidentielle suivante : « Il faudra peut-être songer un jour à couper les deux bouts de l'omelette pour que les gens raisonnables gouvernement ensemble et laissent de côté les deux extrêmes, de droite comme de gauche, qui n'ont rien compris au monde (1). » Cependant, comme depuis dix ans le centre de l'omelette est devenu moins charnu et (encore) moins appétissant, les « gens raisonnables » peinent à y trouver de quoi nourrir une majorité parlementaire. D'où les votes de censure à répétition. Le 3 décembre, l'un d'eux a contraint le gouvernement Barnier à démissionner. Bien que le renversement d'un ministère par des parlementaires soit aussi démocratique que la République, M. Macron, que la moindre contrariété exaspère, a aussitôt prétendu que les députés avaient formé « un front anti-républicain » contre lui.

Lorsqu'il a ensuite reçu à l'Élysée l'ensemble des responsables des partis à l'exception de ceux du Rassemblement national (RN) et de La France insoumise (LFI), le chef de l'État s'est réjoui que la réunion ait permis de dégager « une unanimité des forces

politiques pour ne plus dépendre du Rassemblement national ». Il avait peut-être oublié que quelques mois plus tôt un de ses gouvernements avait fait voter une loi anti-immigration avec les voix du RN, et qu'avant de choisir M. Barnier comme premier ministre il s'était lui-même assuré auprès de l'extrême droite que ce gouvernement ne serait pas aussitôt censuré. On le voit, le « cordon sanitaire », l'« arc républicain » change d'autant plus souvent de périmètre ou de forme que la maladresse politique de M. Macron lui impose de corriger sans cesse les effets répétés de ses manœuvres ratées. Cent fois sur le métier, remettre son ouvrage...

Le RN doit l'anathème qui l'a frappé à son vote de la motion de censure présentée par la gauche et les écologistes du Nouveau Front populaire (NFP). Il n'osera pas, croyait le « bloc bourgeois ». Il a osé, et le gouvernement Barnier est tombé. Cette coalition des contraires a au moins fourni l'occasion aux Français de mesurer en temps réel les dispositions au mensonge ou à la propagande du « bloc central » et des médias qui l'appuient. Car, de l'audiovisuel public de centre gauche (France Inter, etc.) aux chaînes du groupe Boloré (CNews, Europe 1, etc.), en passant par les journaux du groupe Dassault, la désolation mêlée de fureur fut unanime. Le vote de censure lors duquel « les extrêmes » avaient mêlé leurs voix impures leur parut annoncer un désastre politique, financier et moral. Les médias et leurs favoris se

demandèrent alors si la peur du chaos allait enfin épouvanter les Français ou si, plutôt, leur insouciance ne trahissait pas, une fois encore, l'aveuglement d'un peuple querelleur, son incapacité à saisir l'« art de la nuance » des élites et à nouer les « compromis » auxquels parviennent si bien les tranquilles voisins suisses ou d'outre-Rhin. Un événement tout à fait banal résuma la terreur ambiante : M. Jean-Luc Mélenchon avait assisté à l'Assemblée nationale au vote de censure et écouté plusieurs parlementaires, dont M^{me} Marine Le Pen. BFM TV y consacra une scène entière, en mode thriller, dans un documentaire, pendant que CNews interrogeait en ces termes un ministre de droite dont le gouvernement venait d'être renversé : « On est nombreux à avoir en tête cette image de Jean-Luc Mélenchon, au-dessus de l'Hémicycle et qui contemplait son œuvre. Comment vous analysez cette image ? » Néron assistant à l'incendie de Rome...

Les pompiers d'une démocratie apaisée devaient intervenir. Ils le firent. À gauche, ils sermonnèrent les socialistes, maillon faible de l'alliance du NFP. Sur France Inter, leur radio préférée, l'éditorialiste du Monde Française Fressoz leur expliqua (une fois de plus) que « rester derrière LFI, c'est au fond trahir la démocratie ». Mais elle concéda que « s'en affranchir, c'est très compliqué ». Il fallait toutefois selon elle que le Parti socialiste (PS) fasse ce pas en s'alliant au « centre ». À droite, *Le Figaro Magazine* réserva ses admonestations au RN, qui venait de le décevoir en censurant M. Barnier : « Jamais un gouvernement n'avait pourtant traité avec autant d'égards le parti de Marine Le Pen, en acceptant plusieurs de ses demandes dans les projets de loi de finances pour 2025 ou en préparant un projet de loi sur l'immigration conforme à celui soutenu par les députés du RN au début de l'année. » Hélas, soupira Guillaume Roquette, « Marine Le Pen et Jordan Bardella ont choisi la politique du pire (2). »

Or chacun avait été prévenu. Avec une scrupuleuse honnêteté garantie par son cursus de polytechnicienne, d'ingénieure des ponts, de préfète, de présidente de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), de ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, de première ministre, la dirigeante macroniste Élisabeth Borne annonçait avant le vote : « Si le budget sur la Sécurité sociale était censuré, ça veut dire qu'au 1^{er} janvier votre carte Vitale ne marche plus. Ça veut dire que les retraites ne sont plus versées. Ça veut dire au bout d'un moment que les fonctionnaires ne sont plus payés (3). » Le 1^{er} janvier, la carte Vitale fonctionnera, les retraites seront versées. Et M^{me} Borne ne pourra pas attribuer son opération de désinformation à M. Elon Musk, à la Russie, à l'Iran ou à Al-Qaïda.

Les taux d'intérêt et les risques d'une panique financière furent l'objet d'une autre campagne d'affolement. Entre juin dernier et le lendemain du

vote de censure, l'écart des taux à dix ans entre l'Allemagne et la France est passé de 0,45 % à 0,76 %. C'est-à-dire peu de choses. Cela n'a pas empêché l'hebdomadaire *Le Point* – dont le lectorat comprend nombre de rentiers conservateurs – de donner cette information (apaisante) sous le titre (alarmiste) « Forte houles sur les "spreads" » (12 décembre 2024). Pourtant, au moment où les commentateurs français attribuaient la (légère) baisse de l'euro au renversement du gouvernement Barnier, le *Wall Street Journal* – qui ne plaisait pas quand il s'agit d'argent – y voyait plutôt la conséquence des mesures protectionnistes qu'annonçait M. Donald Trump.

Au-delà de leurs rengaines sur la « culture de l'affrontement » (mauvaise) et l'« esprit de compromis » (bon), les partis du centre et leurs partisans poursuivent depuis plusieurs années le même objectif : que les socialistes, et si possible Les Écologistes, affrontent les Insoumis afin de pouvoir nouer des compromis avec les macronistes. Un tel redécoupage de l'« omelette » électorale et parlementaire redistribuerait les cartes à gauche et provoquerait l'éclatement du NFP. La perspective d'une élection présidentielle périlleuse où les divers partis qui le composent ont quasiment exclu de présenter un candidat commun conduit déjà chacun d'eux à engager sa propre stratégie sans trop se soucier des préférences des autres.

L'atlantisme comme ciment

PAR conséquent, les « lignes rouges » du NFP virent à l'orange. M. Olivier Faure, secrétaire national du PS, qui en a rabattu sur ses exigences de l'été dernier, jure que son pragmatisme sera plus efficace que l'agitation impuissante de ses (ex ?) partenaires Insoumis : « Nous, on veut des conquêtes maintenant, pas dans deux ou trois ans. Si on obtient 30 % du programme, c'est déjà bien. Il y a des gens pour qui ça compte » (*Le Nouvel Obs*, 12 décembre 2024). Ni l'abandon de la réforme des retraites ni le rétablissement de l'impôt sur la fortune ne paraissent plus figurer dans son petit tiers d'exigences maintenues. D'où ce paradoxe : ceux qui se rapprochent de M. Macron parce qu'ils ne souhaitent pas la démission du président de la République cheminent en compagnie de l'artisan du chaos afin d'éviter le chaos.

Quel autre projet pourrait les réunir ? La présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Yaël Braun-Pivet, a fait un calcul éclairant : « Si on additionne le socle commun, Ensemble pour la République, le MoDem, Horizons, la Droite républicaine, LIOT [un groupe de députés indépendants] et le PS, on arrive à 299 députés, soit une majorité. » Son total écarte le Parti communiste français (PCF) et Les Écologistes. Mais il ressemble à la coalition d'eurodéputés libéraux, centristes, socialistes qui, le 18 juillet dernier, ont réélu M^{me} Ursula Von der Leyen présidente de la Commission européenne. Au prétexte de « faire barrage à l'extrême droite », les socialistes français coprésidés par M. Raphaël Glucksmann en faisaient partie ; pas les Insoumis ni les Verts (le PCF n'a pas d'élus au Parlement européen).

Or cette question européenne pourrait peser très lourd dans les prochains mois. Elle a marqué la IV^e République, gouvernée par une « troisième force » (droite libérale, démocrates-chrétiens, socialistes) qui excluait les deux bouts de l'omelette, communiste et gaulliste. L'atlantisme et la guerre froide accouchèrent de cette coalition mal-aimée en 1947. M. Jean-Louis Bourlanges, membre du MoDem et ancien président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, vient de s'en servir d'exemple pour

dessiner un modèle gouvernemental certain de recomposer le paysage politique. Objectif : combattre la « soumission à Poutine » qui, selon lui, tenterait nombre d'États européens. « Si nous basculons dans le camp de la complaisance à [Vladimir] Poutine et du refus de l'approfondissement européen, avertissait-il sur France Inter le 6 décembre dernier, c'est l'équilibre géopolitique du continent européen qui bascule. (...) La variable essentielle, c'est les socialistes. Il faut qu'ils fassent le bon choix. Ils l'ont fait dans le passé. (...) Ils ont été solidaires de l'Occident. » Mais M. Bourlanges s'inquiétait : « Une partie d'entre eux a tendance aujourd'hui à basculer dans des choix de LFI. Or si les socialistes tombent du mauvais côté, nous tomberons tous. »

En s'engageant chaque jour davantage dans le dossier ukrainien, M. Macron espère-t-il trouver le ciment d'une telle coalition avec les socialistes les plus atlantistes ? L'« approfondissement » de l'intégration communautaire exclurait certes le RN et LFI, mais les communistes ou certains écologistes ne seront probablement pas très tentés non plus de faire du réarmement européen et de l'envoi de soldats français en Ukraine leur grand dessein des années à venir. Il serait d'autant plus coûteux que les États-Unis veulent s'en dégager financièrement. « Dépenser plus pour la défense signifie dépenser moins pour d'autres priorités », conclut déjà le secrétaire général de l'Alliance atlantique. Lesquelles ? M. Mark Rutte cite les « systèmes de retraite, de santé et de sécurité sociale » (4).

Dépenser moins pour la retraite, la santé, et davantage pour l'armée ? Avant de s'inspirer des conseils avisés de M. Rutte, mieux vaudrait ne pas oublier que la première chute d'un gouvernement français depuis soixante-deux ans vient d'être provoquée par le rejet d'un projet de budget de la Sécurité sociale.

(1) *Le Point*, Paris, 1^{er} janvier 2015.(2) Guillaume Roquette, « Le choix du pire », *Le Figaro Magazine*, Paris, 6 décembre 2024.

(3) LCI, 24 novembre 2024.

(4) Philippe Jacqué, « Mark Rutte presse les Européens d'accroître leur budget militaire », *Le Monde*, 14 décembre 2024.

ELIZABETH MCGHEE. – « Can't Make an Omelette » (Impossible de faire une omelette), 2019



©MARTINMALESCHKA

LE LABORATOIRE DE LA VILLE SOCIALISTE QUI SURVIT AU MARCHÉ

Eisenhüttenstadt, utopie urbaine inachevée

Conçue par le régime est-allemand comme une vitrine de l'idéologie d'État, Eisenhüttenstadt a été construite ex nihilo à partir de 1950 aux abords d'un grand complexe sidérurgique. D'emblée, son statut de ville socialiste modèle s'est manifesté par une symbiose unique entre art et architecture. À la veille du soixante-quinzième anniversaire de sa fondation, son histoire et son patrimoine font l'objet d'un regain d'intérêt.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL JENS MALLING *

«P ROCHAÏN ARRÊT : Eisenhüttenstadt», grésille une voix dans le haut-parleur. L'immense site industriel que traverse le train au ralenti a inspiré le nom de cette localité, dont l'équivalent français pourrait être «Forgeville». Derrière les vitres défilent bâtiments d'usines et cheminées fumantes. Semblables à des artères, des tuyaux rouillés serpentent autour des hauts-fourneaux et des silos fatigués avant de disparaître à l'intérieur du cœur d'acier.

Même si elle n'emploie plus que 2700 personnes contre 12000 environ aux grandes heures

* Journaliste.

de la République démocratique allemande (RDA), l'aciérie et son haut-fourneau restent le poumon d'Eisenhüttenstadt. La ville est l'une des plus fascinantes d'Allemagne. En 1950, les dirigeants est-allemands décident de la faire sortir de terre pour loger les salariés de l'usine et leurs familles. Les architectes chargés de sa conception y voient alors l'occasion d'agencer bâtiments, rues et places en un tout cohérent, et d'incorporer quantité d'œuvres d'art au paysage urbain. Avec son foisonnement de sculptures, mosaïques, frises, statues, monuments, vitraux et fresques, dont certains chantent quelque peu naïvement les louanges de la RDA et du socialisme, Eisenhüttenstadt est désormais reconnue

comme un univers architectural à part qu'il convient de préserver. Trente-cinq ans après la chute du mur de Berlin, urbanistes, historiens de l'art et touristes férus de culture redécouvrent ce patrimoine.

Sans occulter la nature autoritaire du régime est-allemand ni les problèmes sociaux que rencontre la ville aujourd'hui, certaines des idées qui ont présidé à sa création semblent prendre une résonance nouvelle à une époque où les projets immobiliers et les plans d'urbanisme (quand ils existent) découlent largement des logiques de marché et de gentrification. Parcourir des espaces pensés en priorité pour les classes populaires et leur offrant une telle qualité de vie a quelque chose d'ahurissant pour le visiteur contemporain, habitué à voir presque partout la flambée des loyers chasser les plus pauvres des centres urbains et rogner les revenus réels des classes moyennes. En un sens, Eisenhüttenstadt s'apparente à une exposition géante retraçant une expérience de mise en œuvre du socialisme.

Une imbrication artistique exceptionnelle

Cette atmosphère particulière d'utopie inachevée imprègne tout, à commencer par les noms de rue, qui mettent à l'honneur les grandes figures du communisme. On peut ainsi descendre la Karl-Marx-Strasse, croiser la Karl-Liebknecht-Strasse et la Rosa-Luxemburg-Strasse, puis traverser la Clara-Zetkin-Ring pour bifurquer sur la Friedrich-Engels-Strasse. Non loin de là se trouve la Leninallee (avenue Lénine), rebaptisée en 1991 Lindenallee (avenue des Tilleuls) – une nuance à peine audible si vous prononcez ces mots rapidement. C'est sur cette Magistrale («rue principale») dans le jargon de la RDA que l'on peut admirer l'une des attractions-phares de la ville : la mosaïque *Produktion im Frieden* (« Produire en paix »). Réalisée en 1965 par le célèbre muraliste est-allemand Walter Womacka sur le pignon de ce qui était alors un grand magasin, elle représente la main puissante du socialisme libérant une colombe de la paix.

À 96 ans, M. Herbert Härtel aime toujours autant venir s'asseoir sur l'un des bancs que domine cette œuvre gigantesque et observer la vie autour de lui. Architecte en chef d'Eisenhüttenstadt de 1958 à 1968, il a personnellement supervisé la conception de la Lindenallee et, plus généralement, l'imbrication exceptionnelle entre art et architecture qui caractérise la ville. «J'avais été chargé par

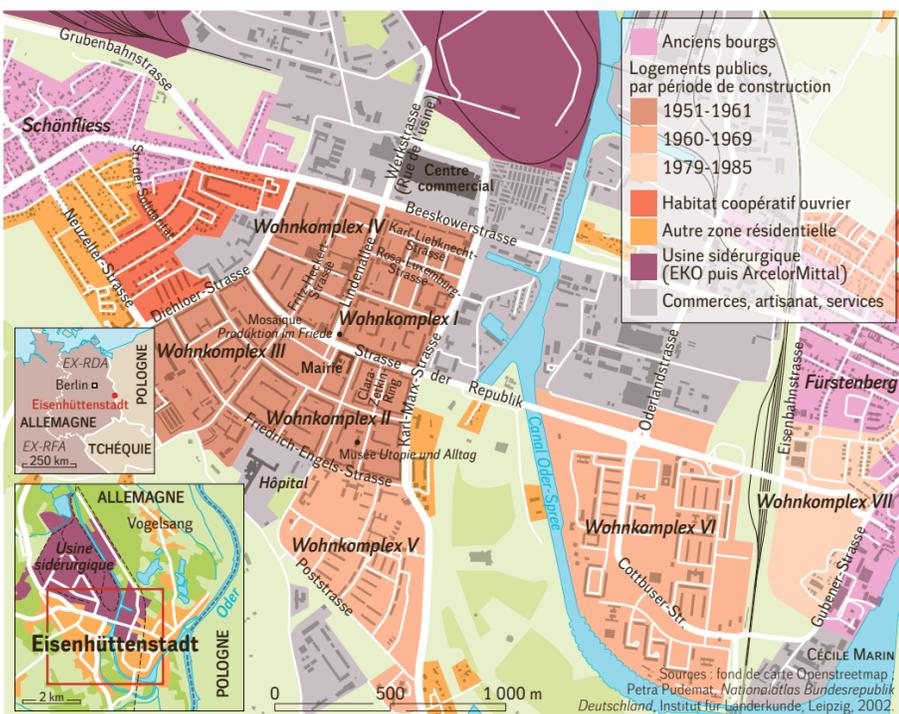


Mosaïque réalisée en 1974 par Otto Schutzmeister

Max Richter, le maire, dont j'étais très proche, de sillonner les écoles d'art de RDA à la recherche de jeunes diplômés qui accepteraient de venir s'installer ici pour produire leurs œuvres. Je collaborais directement avec eux, y compris avec Womacka, que je rencontrais régulièrement à son atelier ou sur ses chantiers. C'est aussi durant mon mandat qu'il a créé la mosaïque ornant le grand escalier de la mairie.»

Bien qu'elle soit de proportions plus modestes, en lien avec la taille de la ville, la Lindenallee n'a pas grand-chose à envier à d'autres artères de l'ex-bloc communiste comme la Karl-Marx-Allee à Berlin ou Khrechchatyk à Kiev, conçues pour impressionner et servir de cadre aux défilés militaires. Les arcades commerçantes qui la bordent de part et d'autre, elles, dénotent un modernisme tardif moins austère et plus séduisant, à l'image de cet ancien magasin d'ameublement, au numéro 24, dont la façade fait alterner des carreaux verts et bleus sortis de la manufacture de porcelaine Meissen.

«Dans les années 1950, précise M. Härtel, la tendance poussait à copier les formes architecturales des siècles précédents. Mes collègues et moi, à l'in-



Carte postale de 1971 représentant la Leninallee (avenue Lénine)



verse, avons eu la chance de pouvoir expérimenter en nous inspirant des courants européens les plus modernes de l'époque en matière d'architecture et d'urbanisme. » Selon lui, cette rupture par rapport au classicisme socialiste, clairement visible dans le bâti d'Eisenhüttenstadt, fut une conséquence directe des changements politiques en Union soviétique : « À la mort de Staline, en 1953, son successeur, Nikita Khrouchtchev, a voulu donner un nouveau cap au pays. Cela s'est manifesté dans différents domaines, dont l'architecture. Bien entendu, le phénomène a rejailli sur la RDA, même s'il l'a fait un peu trop lentement à mon goût. » Au passage, en 1961, la ville a perdu son appellation initiale de Stalinstadt (« la ville de Staline ») pour devenir Eisenhüttenstadt.

Même si ce n'est pas vraiment sa tasse de thé, M. Härtel recommande d'aller se promener dans le quartier des « maisons staliniennes », une succession d'immeubles opulents répartis en divisions numérotées. Au sud de la *Strasse der Republik*, le Wohnkomplex II a, lui, été intégralement construit sous Staline et dans son style préféré, d'ailleurs présent dans beaucoup d'autres ex-pays de l'Est. Illustrations parfaites du classicisme socialiste, ces « palais » de l'ouvrier moyen glorifient les canons de beauté de l'Antiquité et ne lésinent pas sur les ornements (colonnades, voûtes, chapiteaux...), rappelant combien l'apparence de la ville comptait pour le régime. Leur rénovation, loin d'avoir atténué ces symboles évocateurs d'empire et de puissance, les fait paraître plus imposants que jamais.

Eisenhüttenstadt compte depuis quelques années au nombre des destinations touristiques de choix, et des lieux de tournage prisés par les équipes de cinéma. L'architecte et photographe Martin Maleschka a sans doute beaucoup contribué à cet engouement récent. Il s'est fixé pour mission de documenter par la photographie et à travers d'autres projets artistiques le passé et la valeur historique de cette ville où il a vu le jour en 1982, lorsqu'elle faisait encore partie de la RDA. En plus du guide architectural qu'il a publié en 2021 (1) – et dont les photographies qui accompagnent ces pages sont extraites –, il organise d'innombrables visites, universités d'été, ateliers, expositions et conférences. De son côté,

l'excellent musée *Utopie und Alltag* (« Utopie et vie quotidienne ») met l'accent sur la culture et la vie quotidienne est-allemandes, envisagées dans une perspective critique.

« À elle seule, Eisenhüttenstadt constitue le plus vaste secteur historique protégé d'Allemagne, explique Maleschka. C'est la première ville socialiste construite sur le sol allemand. Il n'en existe pas deux comme elle ! Voilà ce qui la rend si extraordinaire et si attirante : architecture, art et urbanisme tout en un. Et c'est ce que je veux transmettre. » L'artiste avale son petit-déjeuner tout en parlant, car son temps est compté : il doit bientôt filer pour aller animer un atelier de photographie dans un festival. « Moi-même, reprend-il, j'ai du mal à me représenter l'atmosphère euphorique des années 1950 où l'on pouvait créer une ville de toutes pièces. Des gens affluaient de tout le pays car ils étaient certains de trouver un emploi. C'est le cas de mes grands-parents. Après la fin de la seconde guerre mondiale, ils ont quitté la Silésie, dans l'actuelle Pologne, et ont immédiatement trouvé du travail et un logement à Eisenhüttenstadt. C'étaient les premiers occupants du Wohnkomplex III. Avec les autres personnes déplacées, chargées de leurs propres histoires et traditions, ils ont formé une nouvelle communauté. »

Grâce à son travail de recherche, M. Maleschka connaît la ville dans ses moindres recoins. « Prenez la boulangerie où nous trouvons. Avant, c'était un restaurant. Certaines cartes postales anciennes montrent l'intérieur de la salle et la beauté de l'endroit. Quand les clients entraient par la porte principale, ils tombaient sur une peinture murale qui représentait un port. Cette fresque existe toujours mais elle est cachée par une immense publicité. Personnellement, je pense qu'en recouvrant ainsi les œuvres d'art on brouille l'identité de la ville. Le capitalisme se superpose à ce qu'il reste de la RDA et nous dit en substance : mieux vaut voir une affiche de mauvais goût montrant une part de gâteau et une tasse de café qu'une peinture exécutée avec talent à la main. C'est un choix qui me dépasse, parce qu'il nous prive de tout ce qui nourrit le sentiment d'attachement, d'appartenance, l'impression d'être chez soi. Il empêche les habitants de comprendre le lieu où ils vivent. »

Lorsqu'elle n'est pas dissimulée, l'esthétique d'Eisenhüttenstadt coexiste avec la part visible de ses difficultés sociales. Des milliers d'emplois ont été détruits depuis la réunification de l'Allemagne, en 1990, et le nombre d'habitants a baissé de plus de la moitié, passant de 53 000 juste avant la chute du Mur à 25 000. Des immeubles bien entretenus et rénovés avec soin, majoritairement situés dans le centre, en côtoient d'autres plus ou moins délabrés. Les dernières décennies ont vu raser l'équivalent de près de 7 000 logements. C'est ce qui est notamment arrivé à la zone résidentielle où M. Maleschka a grandi, le Wohnkomplex VII – une perte vécue douloureusement et qui motive sa démarche.

Ironie de l'histoire, l'architecte chargée de superviser la démolition de ce quartier au début des années 2000 sera celle qui l'avait dessiné et construit une trentaine d'années plus tôt : M^{me} Gabriele Haubold, fille de Herbert Härtel. « Les appartements se vidaient les uns après les

autres, se remémore-t-elle. Jusqu'au jour où l'on a atteint un taux de logements inhabités de plus de 30 %, ce qui n'est tout simplement pas tenable. Quand on en arrive là, il faut faire quelque chose. » Aujourd'hui encore, en parcourant les rues d'Eisenhüttenstadt, on tombe sur des bulldozers affairés à réduire en tas de gravats les vestiges de la RDA que l'on n'a pas jugés dignes d'être préservés – un mal nécessaire pour permettre de sauvegarder d'autres édifices plus intéressants, selon M^{me} Haubold.

« L'ouvrier vivait à côté du docteur »

À 70 ans, cette dernière éprouve la même affection que M. Maleschka pour la ville qu'elle a contribué à façonner et qui l'a façonnée à son tour. Aussi loin que remontent ses souvenirs, son environnement familial l'a prédestinée à marcher dans les pas de son père, notamment au sein du service municipal d'urbanisme. « Quand j'étais enfant, au début des années 1960, j'allais jouer sur les sites de construction avec mes copains. Il y avait une ambiance de ville en train de naître. On sentait l'enthousiasme de nos parents, de nos voisins à voir s'élever l'usine et les immeubles d'habitation. Ils étaient tellement fiers. Tout le monde voulait en être. Mon père m'emmenait avec lui sur les chantiers dont il s'occupait et m'expliquait ce qu'il faisait. Et quand il invitait des collègues à la maison, l'architecture, l'urbanisme et les techniques de construction étaient omniprésents dans les conversations. »

Dans le plan d'Eisenhüttenstadt, une dimension l'a tout particulièrement séduite : « En vertu des "seize principes d'urbanisme" [énoncés en 1950 par la RDA], l'architecture devait avoir un contenu démocratique, et cela impliquait notamment un tissu social égalitaire. Autrement dit, l'ouvrier vivait à côté du docteur, qui vivait à côté du

Sauf mention contraire, les photographies de cette double page ont été prises à Eisenhüttenstadt en 2019, par Martin Maleschka. Il propose ici une série d'images privilégiant les scènes architecturales dépourvues de personnages.

En haut, de gauche à droite : complexe d'habitation (« Wohnkomplex »), 1952 ; hauts-fourneaux, 1950 ; mairie, avec la mosaïque murale monumentale « Notre nouvelle vie », de Walter Womacka, 1958 ; complexe d'habitation, 1953

facteur, qui vivait à côté du maire, qui vivait à côté de la blanchisseuse, et ainsi de suite. Il n'y avait pas de barrières entre les gens, pas de privilèges accordés à certains groupes plutôt qu'à d'autres. »

Au volant de sa petite voiture, l'architecte poursuit sa réflexion tout en longeant le Wohnkomplex VI joliment rénové : « En plus de son rôle de vitrine, Eisenhüttenstadt avait une fonction éducative et pédagogique envers les habitants. D'un côté, l'État entendait montrer la direction, de l'autre il se demandait comment rendre cette forme de société désirable. »

Maintenant que le néolibéralisme a rempli le vide idéologique créé par la mort du socialisme d'État, Eisenhüttenstadt semble offrir en creux un concentré de tous les écueils de l'urbanisme contemporain. Comme bien d'autres villes, elle subit les conséquences de la spéculation immobilière, de l'empilement de projets de construction privés sans concertation, de l'impuissance des citoyens face aux investisseurs, de l'érosion de leur sentiment d'appartenance, de l'insuffisante protection des sites historiques... Autant de problèmes auxquels son arrière-plan idéologique et son patrimoine architectural semblent donner encore plus d'acuité qu'ailleurs.

JENS MALLING.

(Traduit de l'anglais par Élise Roy.)

(1) Martin Maleschka (sous la dir. de), *Architekturführer Eisenhüttenstadt*, DOM Publishers, Berlin (1^{re} éd. : 2021), 2023.



Linden Zentrum (anciens grands magasins), avec la mosaïque « Produktion im Frieden » (Produire en paix) réalisée en 1965 par Walter Womacka

EN ALLEMAGNE DE L'EST, L'ALTERNATIVE FÜR DEUTSCHLAND COMBLE UN VIDE POLITIQUE

Quand l'extrême droite cible la jeunesse

Obsédés par les formes institutionnelles de la politique, les partis traditionnels allemands ont laissé périliter le maillage associatif et militant qui encadrait la jeunesse dans les petites villes de l'Est. L'extrême droite s'est engouffrée dans la brèche. Auprès d'un public adolescent, elle distille son racisme viril comme une potion de fierté contestataire et branchée.

PAR BORIS GRÉSILLON *

AUX yeux de l'Alternative pour l'Allemagne (Alternative für Deutschland ou AfD), l'année 2024 restera comme un excellent cru. Lors du scrutin européen de juin, ce parti d'extrême droite, créé en 2013, obtenait 15,9% des suffrages. Il devenait le deuxième parti d'Allemagne derrière l'Union chrétienne-démocrate (CDU). Plus spectaculaires encore, les scores obtenus lors des élections régionales organisées en septembre dans trois Länder de l'est du pays ont fait trembler les états-majors politiques : 29,2% en Brandebourg, où l'AfD n'est devancée que d'une courte tête par le Parti social-démocrate (SPD, 30,9%) ; 30,6% en Saxe, juste derrière la CDU (31,9%) ; 32,8% et première position en Thuringe. Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, un parti d'extrême droite se trouve majoritaire dans un parlement régional allemand. Même si le front républicain – *Brandmauer*, littéralement « mur pare-feu » – l'empêchera de gouverner, l'AfD disposera d'une minorité de blocage, que le leader thuringeois, M. Björn Höcke, ne manquera pas d'activer.

Un élément rend ces résultats particulièrement frappants : la percée de l'AfD chez les jeunes au moment où ce parti se radicalise au point d'échafauder un projet de « remigration » à grande échelle. Ainsi, lors des élections européennes de juin 2024, 16% des jeunes Allemands de 16 à 24 ans ont accordé leur suffrage à l'AfD, contre 17% à la CDU, arrivée en tête, tandis que les Verts perdaient les deux tiers de leur électorat dans cette tranche d'âge (de 33% en 2019 à 11% en 2024). Cinq ans plus tôt, les Grünen avaient profité de l'aura du mouvement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique Fridays for Future, alors à son faite. En 2024, ils paient le prix de leurs échecs et de leurs reniements au sein du gouvernement de coalition dirigé par M. Olaf Scholz. Lors des scrutins régionaux de septembre, l'AfD enregistre des scores encore plus élevés chez les 18-24 ans que dans le reste de la population : 31% en Saxe et dans le Brandebourg, 38% en Thuringe. Comment expliquer que la jeunesse de l'est de l'Allemagne ne vote plus ni rouge ni vert, mais bleu, la couleur de l'extrême droite ?

Tout d'abord, l'AfD dispose d'une organisation de jeunesse efficace, la Junge Alternative (JA), qui s'adresse spécifiquement aux 14-35 ans. Son

indépendance juridique vis-à-vis de la maison mère lui donne la possibilité d'adopter des positions et des expressions encore plus extrêmes qui lui valent, depuis 2023, un classement comme entité d'extrême droite menaçant la démocratie par l'Office fédéral de protection de la Constitution. Soucieuse de rassurer à quelques semaines des élections législatives anticipées du 23 février prochain, l'AfD a annoncé la création d'une nouvelle organisation de jeunesse.

notamment ceux qui touchent à la question migratoire (2). De l'aveu même de responsables d'autres formations politiques, comme M. Andreas Stoch, leader du SPD en Bade-Wurtemberg, « l'AfD a investi très tôt cette plate-forme [TikTok]. Les autres partis politiques doivent maintenant lui emboîter le pas ». Le résultat se mesure en termes de visibilité mais aussi de centralité : isolée dans le jeu politique institutionnel, l'AfD n'incarne pas aux yeux des jeunes sympathisants ce parti extrémiste et marginal dont on se méfie. On ne se cache plus d'y adhérer : au centre du jeu politique dans les Länder de l'Est, une formation fondée à l'origine par d'ennuyeux professeurs d'économie de l'Ouest devient à la mode. Adolescents et post-adolescents ne sont pas nécessairement convaincus par ses thèses ; beaucoup ont simplement envie d'« en être », d'intégrer un groupe de jeunes attirant, qui a ses habitudes, ses codes vestimentaires, son langage, son humour, ses dirigeants charismatiques, sa réputation, ses filles blondes au regard bleu assuré et ses garçons aux cheveux très courts. « Aujourd'hui, c'est trop cool, ou tout à fait normal, d'afficher des slogans d'extrême droite dans son garage ou

l'histoire s'est évaporé avec la République démocratique allemande (RDA) en 1990, les habitants ne se rattachent à aucun grand récit : ni celui du « travail de mémoire », qui a donné la possibilité aux Allemands de l'Ouest de saisir la portée exceptionnelle du crime nazi, ni celui de la construction européenne, qui les a largement ignorés. L'extrême droite propose un imaginaire qui prend le contre-pied des incitations médiatiques et politiques à se conformer au modèle du bon citoyen allemand, à l'exception du soutien à Israël, lequel permet à la fois de parer aux accusations d'antisémitisme et de légitimer la vision civilisationnelle anti-islam que partagent la coalition de M. Benyamin Netanyahu et l'AfD.

Les jeunes qui se tournent vers l'AfD, la JA ou d'autres mouvements d'extrême droite entretiennent justement un rapport « décomplexé » avec l'histoire de leur pays. Le génocide des Juifs par les nazis n'est plus un tabou et n'agit plus comme un repoussoir absolu symbolisé par le slogan « Plus jamais ça ! », né après 1945. Ces sympathisants refusent de porter à leur tour ce qu'ils considèrent comme un fardeau moral encombrant réservé aux per-

de déclassement social, l'extrême droite prône la fierté d'appartenir à une communauté définie par opposition aux migrants et qui prend forme localement dans l'esprit de corps, les chants nationalistes et les slogans racistes, activement relayés sur Internet. Sans oublier les accessoires : le magasin en ligne Patria propose des tee-shirts, autocollants « Remigration », bobs siglés « Björn Höcke », déodorants « fierté fraîcheur », drapeaux et autres clichets nationalistes ainsi que des livres jeunesse (*Der Kleine Fisch Schwimmt Gegen den Strom*, « Le petit poisson nage à contre-courant ») et des titres de référence comme *Le Camp des saints*, de Jean Raspail (Robert Laffont, 1973), ouvertement raciste. Plus extrémistes, les comptes (Instagram, X et TikTok) Wilhelm Kachel diffusent images, clips, slogans-chocs générés par une intelligence artificielle (IA) et destinés aux jeunes, comme « Pas de yallah yallah. Ici, la langue officielle, c'est l'allemand ». Sur YouTube, des chants de ralliement sont produits par une autre IA, nommée « Sachsii », sans doute par contraction de « Sachsen » – la Saxe – et « sexy ».

Face au mythe d'une Allemagne réunifiée et en paix avec elle-même, les sympathisants de l'AfD brandissent également une *Ost-Identität* (« identité de l'Est ») spécifique, conservatrice et nationaliste. Pendant trois décennies, leurs parents ont été successivement déçus par la droite (CDU), les sociaux-démocrates (SPD) et la gauche (PDS, devenu Die Linke). Dans une atmosphère de défiance vis-à-vis de la politique, l'extrême droite bénéficie du privilège dont jouissent les partis n'ayant jamais gouverné.

Ainsi, les explications d'ordre conjoncturel – montée de la xénophobie à l'Est à la suite de l'accueil par l'Allemagne d'un million de réfugiés syriens en 2015, deuxième vague migratoire due à l'arrivée massive de réfugiés ukrainiens en 2022 qui fragilise le lien social, et enfin poussée du racisme antisémite et islamophobe en 2023-2024 avec la guerre au Proche-Orient – rejoignent des causes plus profondes, d'ordre historique, psychologique et social.

Les jeunes Est-Allemands qui votent pour l'AfD ou s'en sentent proches se recrutent bien souvent parmi les enfants ou les petits-enfants des Osis (les habitants de l'ex-RDA) désenchantés du tournant de 1989-1990. Leurs parents ou leurs grands-parents n'ont pas émigré en masse vers l'ouest juste après la chute du Mur. Ils ont en revanche vu partir plusieurs centaines de milliers de jeunes, surtout des femmes qualifiées qui cherchaient un avenir meilleur. Ceux qui restent endurent alors en silence les chocs violents des années 1990 : abolition des institutions qui structuraient la vie sociale ; démantèlement industriel synonyme de chômage de masse ; vieillissement accéléré de la population et des petites villes en déshérence.

Leurs enfants après eux

ENTRE 1990 et 1995, dans ces « nouveaux Länder » perçus à l'Ouest comme les grands bénéficiaires de la chute du Mur, les taux de divorce, de suicide et de dépression explosent, le sentiment de trahison et de déclassement gagne, ainsi qu'un rejet de la politique et, chez certains jeunes, un nihilisme néonazi dont témoignent les émeutes racistes de Hoyerswerda et Rostock, en 1991-1992. Bien sûr, nombre d'Osis ont pu rebondir et se forger un avenir à la hauteur de leurs ambitions. Mais tous ont vécu dans leur chair les grands bouleversements de la décennie 1990. Ceux qui, enfants, ont vu leurs familles courber l'échine bénéficient aujourd'hui d'une situation bien meilleure que celle des décennies précédentes. Les parents ont-ils transmis leur rancœur à la génération suivante, selon le processus de transfert analysé par la philosophe Cynthia Fleury (6) ? En 2024, environ 54% des Allemands de l'Est se considéraient toujours comme des citoyens de seconde zone, selon les statistiques officielles.

Il faut toutefois se garder d'un pessimisme excessif. Plus des deux tiers des électeurs âgés de 16 à 35 ans ne votent

Malgré les plaintes pour incitation à la haine raciale, insultes et violences à l'encontre des migrants (comme à Chemnitz en août 2018), la popularité du mouvement croît chez les jeunes, et même chez les très jeunes : le cœur de cible de la JA a « glissé » des jeunes de 17-18 ans vers les adolescents de 14-15 ans. Lors des « simili-élections » organisées auprès des élèves dans les collèges et lycées des petites villes est-allemandes comme Plauen, Döbeln ou Wurzen, l'AfD concentre plus de la moitié des scrutins des jeunes adolescents (1).

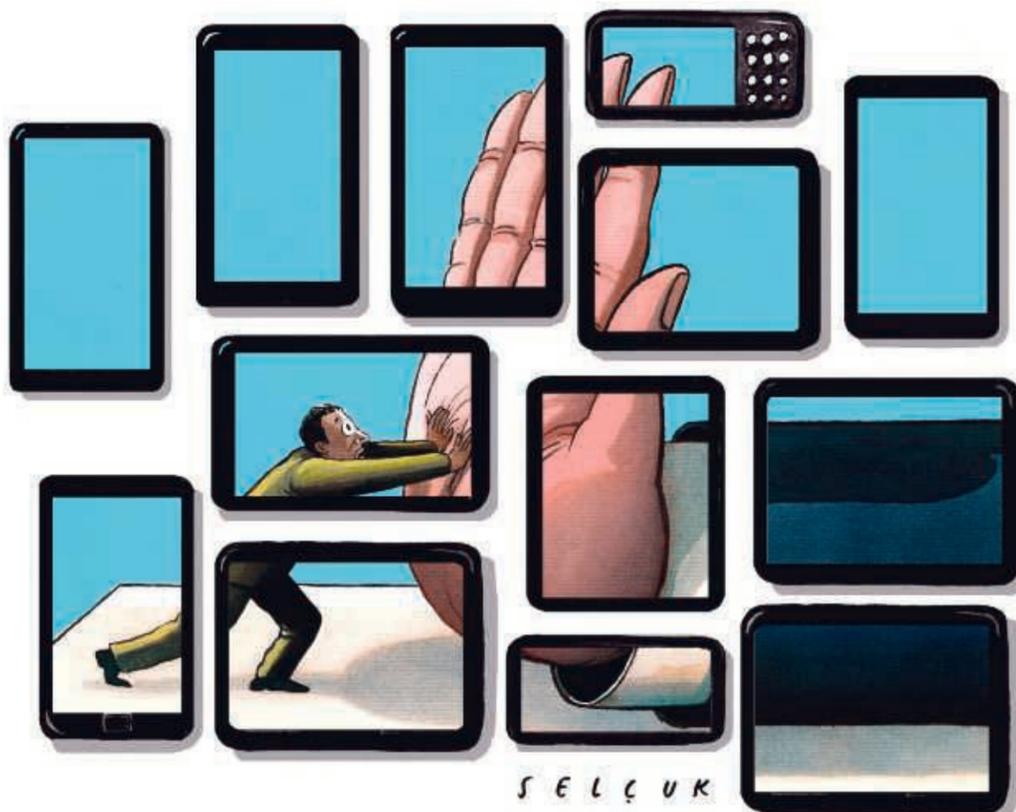
dans sa chambre », affirme M. Ocean Hale Meißner, un jeune activiste anti-AfD de la petite ville de Döbeln, en Saxe (3). L'emprise des mouvements d'extrême droite a été facilitée par la fermeture de lieux de culture et de sociabilité ainsi que par la disparition de bon nombre d'associations et de maisons des jeunes, autant de microstructures susceptibles de proposer une alternative à l'Alternative.

Dans certaines de ces localités est-allemandes, il devient en revanche difficile, et parfois dangereux, de revendiquer ouvertement son opposition à l'AfD, surtout lorsqu'on s'affiche antifa, gay, lesbienne ou trans – ou que l'on est d'origine étrangère. Intimidations, menaces verbales et parfois physiques sont nombreuses. Les dérapages peuvent vite se transformer en passages à tabac. Les chiffres communiqués par l'Office fédéral de la police criminelle (BKA) pour l'année 2023 montrent une augmentation de 15% des actes de violence à l'encontre des demandeurs d'asile et de 50% contre les foyers qui les hébergent (4).

Le rapport ambigu qu'entretient l'AfD avec l'antisémitisme est, plus largement, avec l'histoire contemporaine allemande ne laisse pas non plus insensibles certains adolescents et jeunes adultes. Ce parti – comme sa branche junior – entremêle le plus indéfectible soutien à Israël, des appels du pied antisémites portant notamment sur les complots supposés du milliardaire George Soros, et une remise en cause radicale de la politique mémorielle ouest-allemande mise en œuvre dans les décennies d'après-guerre (5). Dans les Länder orientaux, où le sentiment d'appartenir à une communauté et de prendre part à

proposent des activités ad hoc et prennent ainsi part à la socialisation politique des adolescents. Cet embrigadement fondé sur la franche camaraderie, le culte du corps et de la virilité (par exemple à travers la pratique collective des sports de combat) et l'adulation du chef s'avère d'autant plus efficace que l'AfD et la JA maillent par leurs relais locaux l'ensemble du territoire de ces Länder.

À cette toile militante s'ajoute la toile numérique : très tôt, l'extrême droite a massivement investi dans une communication calibrée sur les réseaux sociaux les plus usités chez les jeunes, en particulier TikTok mais aussi Instagram, Snapchat, WhatsApp et YouTube. La JA jongle habilement avec l'algorithme de TikTok pour susciter un maximum de viralité, quel que soit le degré de véracité des messages – on sait que les plus clics,



Culte du corps et virilité

À L'ÂGE où les consciences se forment, où les convictions s'affirment et où l'on se rebelle contre l'ordre moral, la JA séduit. À destination des adolescents des villes petites et moyennes, elle propose des réunions publiques avec les chefs de l'AfD, des concerts gratuits avec des groupes locaux, des soirées à thème, et même, pour les plus grands, des virées à moto très médiatisées avec le charismatique Björn Höcke, dirigeant du parti en Thuringe, auquel de nombreux jeunes hommes vouent un culte. Dans ces contrées est-allemandes qui se vident de leurs habitants depuis trente ans, la JA, l'AfD et les nombreuses mouvances d'extrême droite ou néonazies – Die Republikaner (REP), Pegida, Pro Chemnitz, Die Heimat, Der Dritte Weg, Die Rechte, les Freie Kameradschaften, Freie Sachsen, etc. – n'affrontent guère de concurrence lorsqu'elles

* Géographe, Centre Marc-Bloch, Berlin.

(1) « Monitor », ARD, 29 août 2024.
 (2) Marco Wolter, « L'AfD séduit les jeunes électeurs dans l'est de l'Allemagne », Deutsche Welle, 23 septembre 2024, www.dw.com
 (3) « Monitor », émission citée.
 (4) « Bundeslagebild Kriminalität im Kontext von Zuwanderung 2023 », Bundeskriminalamt, 8 octobre 2024, www.bka.de
 (5) François Danckaert, « L'AfD et l'antisémitisme », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, vol. 53, n° 1, Strasbourg, 2021.
 (6) Cynthia Fleury, *Ci-gît l'amer. Guérir du ressentiment*, Gallimard, Paris, 2020.

AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS, LES DILEMMES STRATÉGIQUES DU NATIONALISME IRLANDAIS

Le trader, le boxeur et le Sinn Féin

Après une longue période de croissance du nombre de voix qu'il enregistrait lors des scrutins en République d'Irlande, le Sinn Féin est désormais à la peine. Le parti rêvait de gommer la frontière qui traverse l'île ? Il vient de se confronter à une autre ligne de fracture : celle opposant bénéficiaires et perdants du modèle de croissance imaginé par Dublin après la crise de 2009.

PAR DANIEL FINN *

EN février 2015, M. Declan Kearney, alors président du Sinn Féin (« Nous-mêmes » en gaélique), se félicitait de l'accession au pouvoir de Syriza en Grèce et des succès électoraux de Podemos en Espagne, manifestations d'une « guerre idéologique qui se propage dans toute l'Europe occidentale et l'Amérique et qui emporte la société irlandaise (1) ». Mais en 2020 Syriza a depuis longtemps été chassé du pouvoir sans réussir à mettre fin aux plans d'austérité qui ravageaient la société grecque, tandis que Podemos a fait alliance avec plus puissant que lui – le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de M. Pedro Sánchez – et renoncé à devenir la force dominante de la gauche espagnole.

Le Sinn Féin, lui, continue d'espérer. Aux élections générales irlandaises de février 2020, il remporte près d'un quart des suffrages, devançant les deux partis traditionnels de centre droit, le Fianna Fáil (« Soldats du destin ») et le Fine Gael (« Famille des Irlandais »), qui forment une grande coalition avec les Verts pour le tenir à l'écart du gouvernement. Le parti poursuit sa trajectoire ascendante tout au long de 2022 et 2023, et s'impose comme la formation la plus populaire, avec une moyenne de 33 % d'opinions favorables dans les enquêtes. Bref, à l'heure où ses alliés d'Europe du Sud voient leur destinée s'assombrir, le Sinn Féin peut se satisfaire d'avoir le vent en poupe.

C'est pourtant dans une position beaucoup moins confortable, après plusieurs mois de chute dans les sondages, qu'il aborde le scrutin anticipé le 29 novembre dernier à la suite d'un accord entre les trois partis au pouvoir. En nombre de votes de première préférence, le Sinn Féin perd 5,5 points par rapport à 2020, bien qu'il réussisse

à remporter deux sièges supplémentaires (2). Si le Fianna Fáil et le Fine Gael obtiennent tous deux le score le plus bas de leur histoire, ils devraient parvenir à former un nouveau gouvernement, sans doute avec le soutien des forces politiques mineures.

Un zoom sur la circonscription de Dublin-Centre, où se présentait la présidente du Sinn Féin Mary Lou McDonald, permet de mieux comprendre la soudaine perte de vitesse du parti. Dans cette circonscription de la capitale avec quatre sièges à pourvoir, le Sinn Féin a perdu plus de 10 points par rapport à 2020 : une déculotée.

Parmi les adversaires de M^{me} McDonald figuraient M. Paschal Donohoe, président depuis 2020 de l'Eurogroupe – la réunion mensuelle des ministres des finances de la zone euro –, pour le Fine Gael, et M. Gerry Hutch, baron du crime organisé, qui concourait en tant qu'indépendant. Chacun de ces candidats incarnait l'une des deux Irlandes aux trajectoires radicalement opposées depuis que la crise a ravagé le pays en 2009. Tous deux représentent des tendances politiques entre lesquelles le Sinn Féin peine à se positionner.

Au début des années 2010, le pays relance son économie en misant sur son statut de paradis fiscal. Alors qu'il affiche un taux d'imposition des sociétés de 12,5 %, il leur permet en réalité de verser bien moins. La république autorise par ailleurs les entreprises à déclarer chez elle des profits réalisés ailleurs. De sorte que son produit intérieur brut (PIB) – c'est-à-dire la valeur totale de la production déclarée par l'Irlande – croît bien plus vite que son produit national brut (PNB) – la richesse produite par les seuls résidents du pays sur le marché intérieur ou ailleurs.

Des hordes de barbares

SE développe ainsi une économie à deux vitesses. D'un côté, les cadres employés par les grandes entreprises internationales, notamment au sein de leurs services financiers démesurés ; particulièrement bien payés, ils tirent à la hausse les prix de l'immobilier. De l'autre, des travailleurs exclus du monde merveilleux de l'ingénierie fiscale ; pour ceux-là, la vie ressemble davantage à un ciel irlandais, entre gris clair et gris foncé (3).

M. Donohoe incarne l'Irlande qui va bien. À la tête du ministère des finances de 2017 à 2022, il dirige désormais celui des dépenses publiques et de la réforme. Il a espéré un temps que la présidence de l'Eurogroupe lui ouvrirait la voie vers la direction générale du Fonds monétaire international (FMI), avant la reconduction de la Bulgare Kristalina Georgieva pour un second mandat. Ces ambitions internationales ne l'ont toutefois pas empêché de s'opposer frontalement à la Commission européenne dans le contentieux autour du système irlandais d'impôt sur les sociétés.

En 2016, la commissaire européenne à la concurrence Margrethe Vestager déclare que les avantages fiscaux accordés par Dublin à Apple constituent une forme d'aide publique illégale et

ordonne à l'entreprise américaine de rembourser à l'Irlande 13 milliards d'euros d'arriérés d'impôts. Pendant une petite dizaine d'années, les autorités irlandaises batailleront contre cette décision, jusqu'à sa confirmation par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en septembre 2024.

Pour M. Donohoe et ses collègues, contester la position européenne aussi longtemps que possible visait à rassurer les multinationales. Du reste, en 2015, Dublin avait déjà introduit un dispositif plus difficile à attaquer sur le terrain juridique, le Capital Allowances for Intangible Assets (CAIA), conçu pour alléger la fiscalité d'entreprises comme Apple grâce à des déductions d'amortissement de certains actifs incorporels. La mesure s'est traduite par une hausse sensible des profits déclarés sur le territoire irlandais, malgré le contentieux alors en cours. Selon l'administration fiscale, les recettes nettes provenant de l'impôt sur les sociétés étaient d'un peu moins de 7 milliards d'euros en 2015 ; en 2023, le chiffre avait plus que triplé pour atteindre près de 24 milliards. Comme le souligne l'économiste Brian O'Boyle, « Apple et l'Irlande ont peut-être perdu une bataille, mais ils continuent de l'emporter dans la guerre contre l'impôt légitime (4) ».

Après sa percée électorale de 2020, le Sinn Féin a lui aussi tenu à tranquilli-



COLIN MIDDLETON. – « The Holy Land » (La Terre sainte), 1945

ser les multinationales dont le siège se trouve en Irlande en expliquant que, s'il accédait au gouvernement, il ne modifierait pas en profondeur l'écosystème au sein duquel elles évoluaient. M^{me} McDonald et M. Pearse Doherty, porte-parole du parti pour les questions financières, ont multiplié les rencontres avec des dirigeants d'entreprise et des lobbyistes (5). À en croire un participant, la stratégie commençait à porter ses fruits : « Bon nombre d'industriels ont envie de comprendre les gens du Sinn Féin et d'engager le dialogue avec eux. Alors que beaucoup les prenaient au départ pour une horde de barbares, ces échanges leur ont fait découvrir des interlocuteurs bien plus pragmatiques en privé qu'en public, raisonnables et conscients des besoins de l'économie – même s'il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils adoucissent leur rhétorique populiste dans l'optique des prochaines élections (6) ».

Le projet du Sinn Féin consistait ainsi à conserver le modèle économique existant et à investir une partie des recettes fiscales qu'il génère pour financer des dépenses dans les domaines du logement et de la santé – une inflexion à gauche dans un pays qui n'a jamais connu pareille tentative.

La particularité du centre-ville de Dublin est d'être le théâtre de deux guerres distinctes : d'une part, au sud, celle de l'impôt, dont l'affaire Apple a donné le coup d'envoi et qui concerne le quartier financier – l'International Financial Services Centre (ou IFSC) – et celui des technologies – les Silicon Docks ; d'autre part, la guerre des gangs qui oppose deux grandes familles du crime organisé, les Hutch et les Kinahan, un peu au nord de l'IFSC, dans un quartier qui abrite l'autre Irlande, celle dont la vie s'avère plus rude. Et, si les violences qu'occasionne le second conflit se déroulent souvent à un jet de pierre des bureaux où se joue le premier, leurs protagonistes pourraient tout aussi bien, sociologiquement parlant, habiter des planètes différentes.

Fin 2022, M. Hutch doit comparaître une première fois devant la Cour criminelle spéciale (SCC) pour sa participation présumée à un règlement de comptes meurtrier à l'hôtel Regency. Les magistrats le jugent finalement non coupable : si la responsabilité de son organisation dans l'attaque est clairement établie, sa présence parmi les tireurs reste sujette à caution. « The Monk » (« le Moine »), ainsi que le surnomme la presse tabloïd, est déjà une

célébrité nationale depuis des décennies : condamné pour toute une série d'infractions, il est aussi considéré par la police irlandaise comme le principal suspect dans deux des vols à main armée les plus retentissants qu'ait connus le pays, bien qu'il n'ait pas fait l'objet de poursuites dans ces affaires.

Un tel pedigree pourrait surprendre s'agissant d'un candidat à un poste électif, a fortiori lorsqu'on sait qu'il est passé à quelques centaines de voix de siéger au Parlement. Mais cela fait longtemps que M. Hutch travaille à se forger une image positive dans les quartiers du centre de Dublin, où il a par exemple financé la création d'un club de boxe. Après la fusillade du Regency, un grand nombre

de ses proches ou associés ont péri sous les balles de tueurs engagés par les Kinahan. Ces meurtres en ont fait un outsider confronté à plus fort que lui (7).

M. Hutch s'est également donné beaucoup de mal pour convaincre qu'il ne touchait pas au trafic de drogue, alors que ses rivaux le pratiquent à l'échelle internationale (8). La dénégation – sincère ou non – a facilité son entrée en politique (9). Et sa notoriété l'a incontestablement servi durant sa campagne : un entretien en trois volets avec la journaliste Nicola Tallant, spécialisée dans les affaires criminelles, a été visionné des centaines de milliers de fois sur YouTube dans les semaines précédant le scrutin.

S'arrêter, réfléchir

QU'IL n'eût pas publié de profession de foi électorale en tant que telle n'a en rien gêné ses partisans, qui n'attendaient pas de lui qu'il se plie aux conventions du genre. M. Hutch a bâti son succès sur un discours antisystème qui séduit des pans de plus en plus vastes de l'électorat irlandais, à l'image d'autres pays. L'un de ses supporters se confiait ainsi à Colin Gleeson, de *The Irish Times* : « Au moins, il aurait pu mettre un coup de pied dans la fourmière et proposer un regard neuf, au lieu du regard politicien qu'ont tous les autres (10) ».

Longtemps, le Sinn Féin a incarné cette philosophie « anti-establishment », ce qui lui valait de plaire aux franges pauvres de la classe ouvrière tout en repoussant les électeurs plus aisés. Mais, à mesure qu'ils se rapprochaient du pouvoir, ses dirigeants ont cru bon de tempérer les aspects les plus virulents de leur programme, créant un vide que d'autres n'ont pas tardé à occuper. Le parti a aussi été pris de court par la montée du thème de l'immigration dans le débat public à partir de 2022, dans le sillage des premières manifestations orchestrées par des militants d'extrême droite contre l'hébergement d'urgence des réfugiés. À entendre les slogans qui les qualifient de « traîtres » lors de ces défilés, on pourrait aisément croire que les leaders du Sinn Féin gouvernent déjà.

Les résultats des élections de novembre n'ont donc pas vraiment surpris. Jusqu'à présent, les efforts du Sinn Féin pour reconnecter les « deux mondes » de Dublin-Centre, c'est-à-dire pour amé-

liorer le sort de la classe ouvrière sans pour autant se mettre les entreprises à dos, restent vains. Il va pouvoir profiter d'une nouvelle législature dans l'opposition pour réfléchir à sa stratégie politique future.

(Traduit de l'anglais par Élise Roy.)

(1) Declan Kearney, « The tipping point to secure political power for change », *An Phoblacht*, Dublin, 2 février 2015.

(2) Chaque électeur dispose d'autant de votes qu'il y a de députés à élire dans sa circonscription et place ses votes par ordre de préférence. Si son candidat préféré est élu ou éliminé et s'il reste des sièges à pourvoir, la préférence suivante est prise en compte jusqu'à la désignation de tous les élus nécessaires.

(3) Lire Renaud Lambert, « Les quatre vies du modèle irlandais », *Le Monde diplomatique*, octobre 2010.

(4) Brian O'Boyle, « Apple lost a tax-dodging battle, but it's winning the war », 2 octobre 2024, <https://jacobin.com>

(5) Michael Brennan, « How Ireland Inc is changing tack as Sinn Féin's path to power opens up », *Sunday Business Post*, Dublin, 21 novembre 2021 ; Daniel Murray et Peter O'Dwyer, « Power play : How Sinn Féin got onside with Ireland Inc », *Sunday Business Post*, 13 août 2022.

(6) Joe Brennan, « Sinn Féin's high-wire act : Courting big business and those "left behind" », *The Irish Times*, Dublin, 14 avril 2023.

(7) Conor Gallagher, « Inside the Gerard Hutch PR machine : "Whether it was intentional or not, he did very well at marketing himself" », *The Irish Times*, Dublin, 21 avril 2023.

(8) Stephen Breen et Owen Conlon, *The Cartel : The Shocking Story of The Kinahan Crime Cartel*, Penguin Books, New York, 2018.

(9) Kitty Holland, « "Everyone was delighted... He's a lovely, lovely man" : Dublin inner city residents on Hutch verdict », *The Irish Times*, 19 avril 2023.

(10) Colin Gleeson, « "Better the devil you know" : Inner-city Dubliners explain rationale for Gerry Hutch vote », *The Irish Times*, 1^{er} décembre 2024.

Au Myanmar, derrière les fusils, les travailleurs

Les groupes armés d'opposition ont pris le contrôle de plus de la moitié du territoire du Myanmar (ancienne Birmanie). La junte revenue au pouvoir par un coup d'État le 1^{er} février 2021 essuie défaites, défections et désertions. Mais qui sont ceux qui lui font face, dans les banlieues industrielles des grandes villes ou au sein des organisations de résistance ?

PAR STEPHEN CAMPBELL *

LE dimanche 27 octobre 2024 a marqué le premier anniversaire de l'opération 1027, une offensive coordonnée de l'Alliance des trois fraternités (Armée d'Arakan, Armée de l'alliance démocratique nationale du Myanmar et Armée de libération nationale ta'ang) contre l'armée du Myanmar. L'offensive, qui se poursuit, a profondément modifié la dynamique des combats et mis en difficulté la junte militaire revenue au pouvoir à la suite d'un coup d'État, le 1^{er} février 2021. Au cours des douze derniers mois, les groupes de résistance armée ont pris le contrôle de vastes portions de territoire, dont une cinquantaine de villes et des centaines de garnisons, tuant au passage des milliers de soldats.

Ces pertes sur le champ de bataille expliquent en partie l'intensification des bombardements aériens contre les populations civiles. Au début du mois d'août 2024, par exemple, l'Alliance des trois fraternités a pris le contrôle de Lashio, une ville du Nord-Est comptant près de 150 000 habitants. Le Conseil d'administration de l'État (CAE) – le nom dont s'est affublée la junte – a réagi en soumettant la ville à un tapis de bombes. Le 23 octobre, il élargissait le traitement aux cités voisines de Namhsan et de Nawngkhio. Ici, les civils ne constituent pas de simples dommages collatéraux mais des cibles, dans le cadre d'opérations conçues à la fois comme une forme de punition collective et un

moyen de priver les guérillas de leur soutien civil. Pourtant la population continue à soutenir les rebelles. Comment expliquer une telle détermination ?

En février 2021, alarmée à l'idée que le processus de démocratisation, engagé tant bien que mal depuis 2010, réduise son pouvoir et grignote ses prébendes, l'armée renverse la Ligue nationale pour la démocratie (LND). Celle-ci avait pourtant gagné les élections générales de 2020. Alors que le putsch provoque un soulèvement national, la junte dépêche les militaires et la police pour écraser les manifestations et arrêter les contestataires (1). Au cours des douze mois qui suivent, les forces de sécurité arrêtent plus de 12 000 « dissidents » et tuent plus de 1 500 personnes, un chiffre que les Nations unies estiment désormais supérieur à 5 000 (2). Plutôt que de museler la colère, cette violence conduit une partie de la population à apporter son soutien aux mouvements d'opposition armée déjà présents dans le pays ou à en créer de nouveaux. Des jeunes quittent leur domicile en masse pour rejoindre les guérillas. C'est ainsi que débute la « révolution du printemps ».

La Banque mondiale à la manœuvre

ON explique trop souvent ce soulèvement par l'acculturation de ces jeunes aux idéaux démocratiques et au libéralisme à l'occidentale durant la période où M^{me} Aung San Suu Kyi, la dirigeante de la LND, a occupé le poste de première ministre, soit entre 2016 et 2021. Peu encline à renoncer à des libertés qu'elle considérait comme acquises, cette « génération Z » férue d'Internet aurait basculé dans la rébellion pour défendre ses « valeurs ».

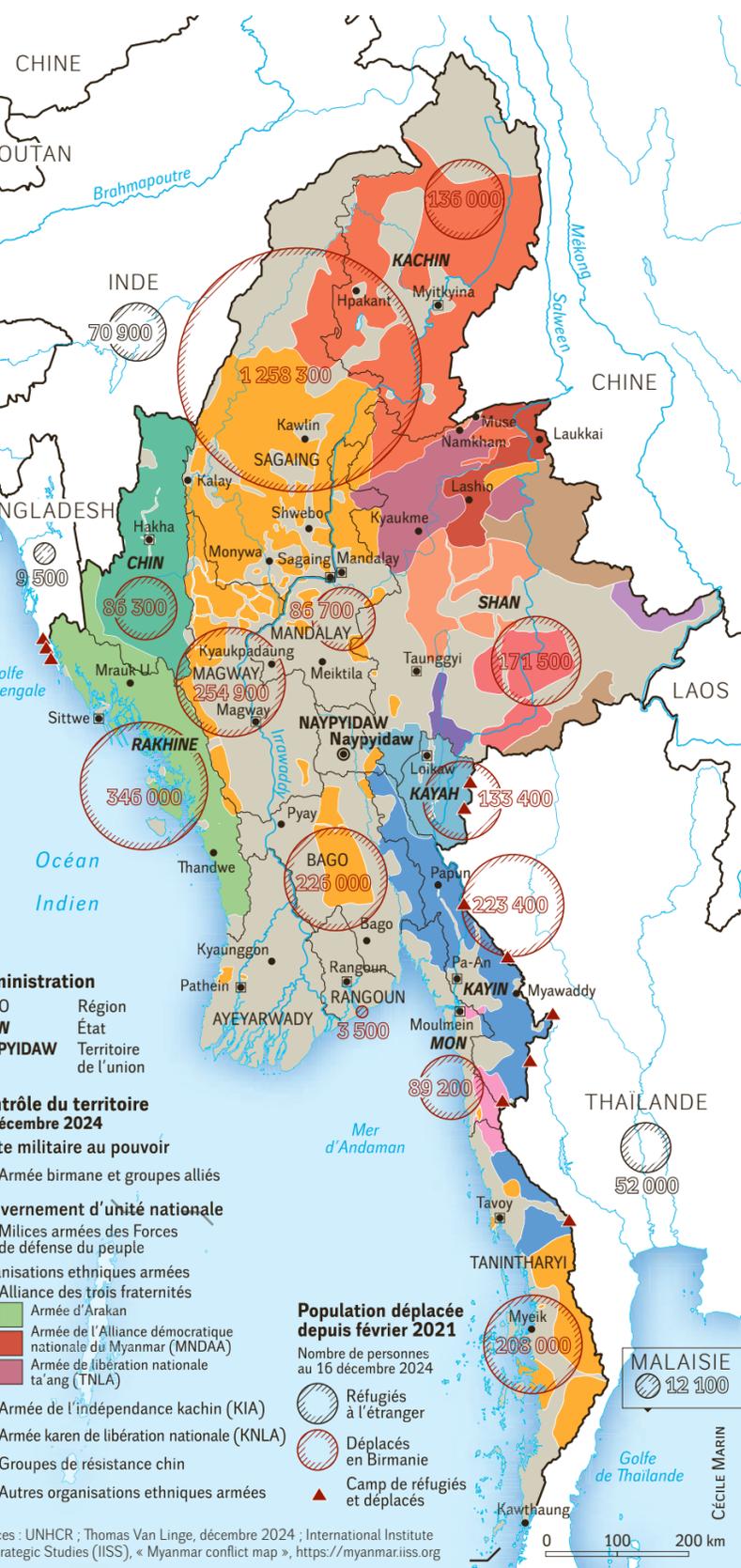
Les jeunes ont en effet joué un rôle de premier plan dans la rébellion populaire. Et nul ne doute que la démocratie et la liberté sont des idéaux puissants. Mais la plupart des médias semblent ignorer qu'avant d'être des « jeunes » la plupart des manifestants sont avant tout des travailleurs, dont les aspirations matérielles et les revendications ont constitué l'un des principaux moteurs de la résistance au coup d'État de février.

Dans les médias dominants, les analystes de l'histoire récente du Myanmar présentent la décennie qui a précédé le coup d'État comme une période de transition, au cours de laquelle le pays serait sorti des années noires de dictature militaire pour basculer dans la béatitude de la démocratie libérale. Et, en effet, les choses semblaient progresser à la suite de l'« élection » (sous supervision de la junte) de M. Thein Sein à la tête du pays, en 2011. Dès l'année suivante, une loi autorise par exemple la création de syndicats, pour la première fois en un demi-siècle. En 2013, une autre introduit un salaire minimum. Mais l'arrivée au pouvoir de la LND, pilotée par celle que les médias occidentaux présentent comme une icône de la démocra-

tie, restreint rapidement les marges de manœuvre des travailleurs : l'enregistrement des syndicats devient plus difficile ; le ministère du travail se range encore plus volontiers du côté des employeurs en cas de litige ; et le pouvoir invoque la pandémie de Covid-19 pour procéder à l'intimidation, voire à l'arrestation, de ceux qui protestent, et pour annuler la révision bisannuelle du salaire minimum, qui devait avoir lieu en 2020.

La LND justifie sa politique par la nécessité d'offrir un environnement stable et accueillant aux investissements directs étrangers. Les organisations internationales encouragent cette approche. La Banque mondiale va en ce sens rédiger la loi sur l'investissement de 2016, qui supprime le processus d'étude des dossiers susceptibles de conduire à une exonération fiscale, au prétexte qu'il serait « trop coûteux » (3). En d'autres termes, le rayon de soleil démocratique tant célébré en Occident s'est avéré plus doux pour le secteur privé que pour les travailleurs.

Si la situation n'a fait qu'empirer depuis février 2021 et le putsch militaire, le surcroît de répression n'a pas éteint la combativité de la population. Bien au contraire. Dès le 6 février 2021, des manifestations de rue massives débutent à Rangoun, poumon économique et ancienne capitale du pays. À la tête des processions : des ouvrières d'usines de confection, descendues des zones industrielles qui ceignent la ville – la plupart sont issues des campagnes. Quelques jours plus tard, les fonctionnaires entament



une grève générale. À la fin de l'année, quelque 400 000 travailleurs y participent, dont des enseignants, bientôt rejoints par des chauffeurs de camion, des mineurs, des ouvriers... Colossal, le mouvement contribue largement à la contraction de 18% de l'économie du pays au cours de l'année qui suit le coup d'État (4).

Une grande partie des grévistes sont toutefois obligés de reprendre le travail car le CAE réprime les manifestations publiques. Il cible en particulier les militants syndicaux. Dès le 26 février, seize des plus importants syndicats sont déclarés illégaux. Le 14 mars, soldats et policiers tuent au moins soixante-cinq manifestants dans la zone industrielle de Hlaing Tharyar, dans la banlieue de Rangoun, un haut lieu de la combativité ouvrière. Le lendemain, le CAE y proclame la loi martiale, ainsi que dans plusieurs autres sites de production. Le 15 avril, une quarantaine de soldats font irruption dans les bureaux du syndicat Solidarity Trade Union of Myanmar (STUM) et arrêtent son directeur, M. Daw Myo Myo Aye. De nombreux dirigeants et militants syndicaux entrent alors dans la clandestinité ou fuient à l'étranger pour éviter d'être arrêtés.

Pendant ce temps, le patronat profite des obstacles érigés par le CAE à toute mobilisation ouvrière pour dégrader les conditions de travail et fragiliser un peu plus les syndicats. De nombreuses entreprises déchirent les contrats de travail existants et réembauchent les travailleurs « à l'essai » et à des salaires inférieurs au minimum légal. Le 16 mars 2021, le patron de l'usine Xing Jia appelle la police parce que six ouvriers contestent le salaire qui leur a été versé. Les forces de l'ordre abattent les protestataires.

Alors que l'Organisation internationale du travail (OIT) déclare que les syndicats du Myanmar sont confrontés à une « menace existentielle » (5), le mouvement social se détourne peu à peu des mobilisations de rue pour s'investir dans l'insurrection rurale. Certains rejoignent des organisations déjà en lutte : le Front démocratique des étudiants de Birmanie (ABSDF), formé à la suite du coup d'État militaire de 1988 et aux revendications politiques ; l'Armée karen de libération nationale, qui lutte pour l'autodétermination du peuple karen ; le Parti communiste de Birmanie, qui retrouve la voie des fusils après le coup d'État ; ou encore l'une des armées de l'Alliance des trois fraternités... D'autres forment leurs propres organisations, lesquelles se structurent peu à peu au sein des Forces de défense du peuple. Ceux des travailleurs qui restent en poste consacrent

souvent une part de leur maigre salaire au soutien des contestataires et des combattants.

Les médias internationaux réservent alors le peu de place qu'ils allouent au Myanmar à la couverture de la lutte armée. Le décompte des atrocités ou les « points » détaillant l'évolution de la ligne de front s'accompagnent le plus souvent d'une lecture identitaire et ethnique du conflit. L'origine de la récente flambée des hostilités disparaît, tout comme le fait que, sur les lieux de travail, la lutte continue, en particulier dans les usines d'exportation disséminées dans les zones industrielles périphériques de Rangoun, où certains continuent à s'organiser et connaissent même quelques succès.

Le 6 novembre dernier, par exemple, plus de trois cents travailleurs d'une usine gérée par Charis Company Ltd dans la commune de Hlaing Tharyar, à Rangoun, organisent une grève sauvage. Ils forment dix-huit demandes, dont la réintégration des personnes licenciées, l'obtention de services de santé dans l'usine et le licenciement d'un directeur d'usine accusé d'avoir agressé physiquement deux travailleuses. À l'heure où nous mettons sous presse, la grève se poursuit.

Le 10 février 2024, un porte-parole du CAE annonce que la loi sur la conscription – jusque-là largement ignorée – sera bientôt appliquée : la junte vient alors de subir une série de défaites sur le champ de bataille à la suite de l'opération 1027. Les troupes sont épuisées, et un flot continu de désertions et de défections profite à l'adversaire. Le CAE semble vaciller, il compte sur l'envoi de troupes « fraîches » sur le front pour changer la donne.

Cependant, les implications de la conscription ne se limitent pas au domaine militaire. L'annonce déclenche un exode de jeunes hommes, bien déterminés à échapper à l'enrôlement. Leur principale destination ? La Thaïlande. Depuis 2021, des centaines de milliers de ressortissants du Myanmar sont arrivés dans le pays voisin. Confronté à ce phénomène, le CAE suspend début mai 2024 la délivrance de permis de travail à l'étranger pour tous les hommes éligibles à la conscription. Résultat : les jeunes passent

tout de même en Thaïlande, mais sans papiers, permettant aux employeurs thaïlandais d'exercer une pression à la baisse sur l'ensemble des salaires du pays.

Il existe donc une grande continuité entre les luttes actuelles des travailleurs du Myanmar à l'encontre de la junte et celles qu'ils menaient dans la période précédente contre la LND. La même LND qui, après avoir entravé les capacités d'organisation des travailleurs, s'est érigée en « gouvernement d'unité nationale », soit l'entité politique que les parlementaires déçus ont formée en exil ou dans la clandestinité à la suite du coup d'État pour contester sa légitimité au CAE. L'une des premières victoires de l'insurrection ? Avoir contraint ce « gouvernement » à afficher plus de sensibilité à la question sociale. Qu'advient-il s'il parvient au pouvoir, nul ne le sait.

(Traduit de l'anglais par Renaud Lambert.)

(1) Lire Christine Chaumeau, « En Birmanie, la jeunesse défie la junte », *Le Monde diplomatique*, mars 2021.
 (2) « Over 5,000 civilians killed since Myanmar military coup », 17 septembre 2024, <https://news.un.org>
 (3) « New investment law helps Myanmar rebuild its economy and create jobs », Banque mondiale, 25 janvier 2017, www.worldbank.org
 (4) Soe Nandar Linn, « Myanmar plunges deeper into economic crisis », 24 janvier 2023, <https://eastasiaforum.org>
 (5) « Myanmar trade unions and civil society organizations face existential threat following military takeover », OIT, 24 août 2022, www.ilo.org

À lire également sur notre site :
 « Spéculer sur les fantômes », par Andrew Kipnis
www.monde-diplomatique.fr/67898

* Professeur d'anthropologie à l'université de Nanyang, Singapour.

UNE CHARGE CONTRE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE EUROPÉENNE

Incompétence de Bruxelles, réussites de Pékin

Ancien ambassadeur de Singapour aux Nations unies – dont il a présidé le Conseil de sécurité en janvier 2001 et en mai 2002 –, le professeur Kishore Mahbubani avance une analyse singulière de la situation politique internationale. Au réflexe atlantiste des médias occidentaux, il oppose une connaissance fine et circonstanciée de la Chine. Laquelle ne l'empêche pas de pointer les erreurs de Pékin.

PAR KISHORE MAHBUBANI *

DE nombreux dirigeants occidentaux ont sans doute été stupéfaits de découvrir le 10 mars 2023 que la Chine avait réussi à persuader l'Iran et l'Arabie saoudite de signer un accord visant à normaliser leurs relations diplomatiques, pourtant suspendues depuis 2016. En général réticents à saluer les réussites de Pékin, les médias dominants ont reconnu qu'il s'agissait d'un événement historique. Le *New York Times* a estimé que l'accord « bouleversait la diplomatie du Proche-Orient et défiait les États-Unis (1) », alors que le *Washington Post* concédait : « Après des décennies d'échecs des États-Unis dans la région, la Chine devient la puissance dominante au Proche-Orient (2) ».

La Chine a réalisé une seconde percée diplomatique en persuadant quatorze factions palestiniennes, dont le Fatah et le Hamas, de se réunir à Pékin du 21 au 23 juillet 2024 pour signer un accord en vue de la formation d'un « gouvernement d'unité » à Gaza, après la fin du conflit en cours : une prouesse étant donné l'ampleur des divisions entre ces organisations. La Ligue arabe s'est félicitée de la nouvelle et a salué « les efforts et les initiatives des dirigeants chinois et leur engagement continu à soutenir les droits du peuple palestinien, son unité et sa lutte juste et légitime pour mettre fin à l'occupation israélienne et créer un État palestinien indépendant (3) ».

Mal inspirés, de nombreux dirigeants européens dénoncent volontiers le « soutien » que Pékin aurait apporté à Moscou lors de l'invasion de l'Ukraine. En réalité, les analyses sérieuses montrent que les dirigeants chinois ont été déçus

par la décision militaire de la Russie, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire savoir en privé. Tout d'abord parce qu'ils n'aiment pas l'instabilité et le chaos que génèrent les guerres. Ensuite parce que, dans le cadre des tensions l'opposant à Washington, Pékin voulait alors croire à une Union européenne indépendante sur le plan stratégique. Dans les faits, celle-ci a perdu toute autonomie géopolitique à la suite du conflit en Ukraine. Enfin, il ne fait aucun doute que les échanges commerciaux entre la Chine et la Russie ont augmenté depuis le début de la guerre, passant de 142 milliards de dollars en 2021 à 240 milliards de dollars en 2023. Mais il en va de même pour les échanges entre la Russie et l'Inde, qui sont passés de 13 milliards de dollars à 65 milliards de dollars au cours de la même période, soit une multiplication par cinq, à comparer au « simple » doublement constaté dans les échanges entre Pékin et Moscou. Les exportations russes vers les pays du Sud ont elles aussi considérablement augmenté. Et tout le monde sait désormais que, lorsque l'Europe achète du pétrole à l'Inde, il s'agit de pétrole russe. La mascarade a convaincu le reste du monde de l'hypocrisie d'un Vieux Continent qui affiche autant de virulence lorsqu'il s'agit de la Chine qu'il montre de mansuétude à l'égard d'autres pays. Les dirigeants européens ont fait preuve d'une incompétence géopolitique inouïe en ne méditant pas une réalité pourtant déterminante : 85 % de la population mondiale n'a pas imposé de sanctions à la Russie. En critiquant la Chine sur ce point précis, ils se sont aliéné la majorité des pays de la planète.

Les médias mentent

LA Chine jouit désormais d'une influence diplomatique et économique plus importante que l'Union européenne, même si cette dernière entretient depuis plus longtemps des relations avec le Sud. Les grandes initiatives chinoises, telles que les nouvelles routes de la soie, la création de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII) ou de la Nouvelle Banque de développement (NBD), ont été accueillies avec enthousiasme dans cette région du monde (4). Il est étonnant qu'aucun dirigeant européen d'envergure ne se soit posé cette simple question : comment, partie avec un tel retard, la Chine est-elle parvenue à éclipser, et souvent à remplacer, l'influence de l'Europe dans les pays du Sud ?

* Auteur de *Has China Won?*, PublicAffairs, New York, 2020.

En théorie, l'Union européenne, qui est à peu près de la même taille que la Chine en termes économiques, pourrait jouer d'une influence similaire. Et rien ne devrait l'empêcher de jouer le rôle d'acteur géopolitique sage et avisé. Si, au XIX^e siècle, les puissances européennes ont pu piétiner la Chine sans difficulté – avec l'emblématique assaut par les Britanniques et les Français du Palais d'été en 1860 –, cent soixante-cinq ans plus tard, les rôles se sont inversés : l'Europe demeure un géant économique, mais elle est devenue insignifiante du point de vue géopolitique.

Plutôt que de tirer les leçons des réussites de la Chine, les principaux dirigeants politiques européens préfèrent la présenter comme une menace pour l'économie mondiale et pour la paix dans le monde. L'ex-premier ministre britannique Rishi Sunak expliquait à la BBC

le 25 mars 2024 : « La Chine se comporte de manière de plus en plus rigide à l'étranger et autoritaire sur le plan intérieur. Elle représente le principal défi de notre époque, ainsi que la plus grande menace d'origine étatique pour notre sécurité économique. » Dans ses orientations politiques pour la période 2024-2029, la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, écrit : « L'attitude de plus en plus agressive et la concurrence économique déloyale de la Chine, son amitié "sans limites" avec la Russie – et la dynamique de ses relations avec l'Europe – reflètent un passage de la coopération à la concurrence. Nous assistons à une militarisation de tous les types de politiques, de l'énergie à la migration et au climat. En conséquence, notre ordre international fondé sur des règles s'effiloche, et nos institutions mondiales sont devenues moins efficaces (5). » Le secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), M. Jens Stoltenberg, a exprimé les choses de manière encore plus claire sur CBS (7 juillet 2024) : « La Chine est le principal soutien de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Les présidents Xi [Jinping] et [Vladimir

À chaque fois, il s'en est fallu de peu. Mais, dans son livre *De la Chine* (Fayard, 2012), Henry Kissinger cite une célèbre phrase de Sun Tzu, le légendaire stratège chinois : « L'excellence ne consiste pas à gagner toutes les batailles, mais à vaincre l'ennemi sans jamais combattre. »

On se demande donc comment les dirigeants européens ont pu autant s'égarer. La réponse paraît finalement simple : quand il est question de la Chine, les médias mentent. L'affirmation semblera d'autant plus provocatrice que la

presse occidentale se targue d'être honnête, objective et factuelle. Et pourtant... Dans mon livre *Has China Won?*, je donne l'exemple suivant. L'une des sottises constamment répétées suggère que le président Xi Jinping se serait montré sournois et malhonnête lorsqu'il a déclaré en 2015, lors d'une conférence de presse en compagnie du président américain Barack Obama, que la Chine n'avait « aucune intention de militariser » la mer de Chine méridionale. Or, nous dit-on, le chef d'État chinois se serait ensuite empressé de « militariser » cette étendue.

Rigidité ou agressivité ?

COMMENT ne pas être abasourdi quand aucun média anglo-saxon ne conteste un tel récit ? J'ai établi dans le même ouvrage les faits qui permettent d'en démontrer l'inexactitude. Ces éléments m'ont été communiqués par l'ambassadeur américain Stapleton Roy, l'un des plus grands connaisseurs de l'empire du Milieu (né en Chine, parlant couramment le mandarin, M. Roy est resté exceptionnellement bien informé quant aux relations entre les

sa gestion de la question de la mer de Chine méridionale. Celles-ci ont également été documentées dans mes écrits. Par exemple, Pékin s'est créé un problème majeur en publiant une carte de la mer de Chine méridionale où figure un espace délimité par une « ligne à neuf traits ». Personne ne sait précisément ce qu'elle signifie. En théorie, elle pourrait impliquer que la Chine revendique tout l'espace maritime situé à l'intérieur de cette délimitation. Mais alors elle ne devrait pas autoriser le libre passage des navires étrangers. Elle le fait pourtant. Surtout, en tant que deuxième puissance maritime du monde, elle réalise plus de commerce avec le monde que n'importe quel autre pays, et ce commerce transite largement par navires. Si d'autres États devaient se comporter comme elle et tracer des « lignes à neuf traits » sur de vastes étendues d'eau aujourd'hui considérées comme relevant de la « haute mer » – et donc libres d'accès à tous –, la Chine ferait partie des plus grands perdants. En d'autres termes, il s'agit d'un précédent qui fragilise les intérêts chinois.

Une autre erreur de Pékin quant à la mer de Chine méridionale a été de faire pression sur les membres de l'Anase pour qu'ils n'adoptent pas de déclaration sur le sujet lors de la réunion annuelle des ministres des affaires étrangères de l'organisation en juillet 2012. Il ne fait aucun doute que la Chine a exercé toutes sortes de pressions sur certains de ses voisins. La langue anglaise distingue *assertive*, que l'on pourrait traduire ici par « rigide », et *aggressive*, « agressif ». L'empire du Milieu s'est montré de plus en plus rigide à mesure qu'il devenait une grande puissance, mais il n'a jamais fait preuve d'agressivité. Il s'est plié aux préceptes de Sun Tzu et a essayé de l'emporter sans entrer en guerre. Le monde se porterait mieux si d'autres puissances l'imitaient, à commencer par les États-Unis et la Russie.

Pékin sait très bien qu'il doit modifier sa stratégie en fonction de l'évolution des circonstances. Lorsqu'en 1990 l'ancien président chinois Deng Xiaoping a expliqué qu'il fallait « cacher [ses] capacités et attendre [son] heure », le produit intérieur brut (PIB) représentait un quinzième de celui de l'Union européenne. Aujourd'hui, ce PIB est à peu près équivalent à celui des Vingt-Sept. La Chine ne peut plus « se cacher et attendre » ; elle n'en est pas pour autant devenue agressive. Au lieu de la dénigrer, l'Union européenne devrait étudier les leçons qu'enseigne l'essor chinois. Même si le défi que le Vieux Continent affronte est différent : gérer non pas son émergence, mais son déclin.

(Traduit de l'anglais par Renaud Lambert.)



ERINÇ SEYMEN ET MURAT BALCI. – « Mr. Helpless » (M. Sans défense), 2017

Poutine veulent que l'OTAN et les États-Unis échouent en Ukraine, et si Poutine gagne en Ukraine, cela ne fera pas qu'enhardir le président Poutine, cela galvanisera aussi le président Xi. Comme l'a dit le premier ministre japonais, ce qui se passe en Ukraine aujourd'hui peut se produire en Asie demain. »

Bien que les forces armées chinoises aient connu quelques escarmouches, elles n'ont pas livré de guerre majeure depuis 1979, lors d'un bref conflit avec le Vietnam. Cela ne veut pas dire que plusieurs incidents n'auraient pas pu déclencher d'hostilités, par exemple entre la Chine et les États-Unis. En effet, les moments de tension ont été nombreux, notamment en 1995 et 1996, lorsque le président américain William Clinton (1993-2001) a envoyé des porte-avions dans le détroit de Taïwan. Ou en 1999, lorsque l'armée de l'air américaine a bombardé l'ambassade de Chine à Belgrade, tuant trois journalistes chinois. Ou encore en avril 2001, quand un avion espion américain a été contraint d'atterrir sur l'île de Hainan après une collision avec un avion de chasse chinois.

deux pays) : « Lors d'une conférence de presse conjointe avec le président Obama le 25 septembre 2015, Xi Jinping a proposé une approche raisonnable au sujet de la mer de Chine méridionale. Xi a défendu la mise en œuvre complète et effective de la déclaration de 2002 sur la conduite des parties en mer de Chine méridionale, signée par la Chine et les dix membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Anase). Il a appelé à une conclusion rapide des consultations Chine-Anase sur un code de conduite pour la mer de Chine méridionale. Et il a ajouté que la Chine n'avait pas l'intention de militariser les îles Spratleys, où elle s'est engagée dans des travaux massifs de poldérisation sur les récifs et les hauts-fonds qu'elle occupait. Selon M. Roy, M. Obama a manqué l'occasion de tirer parti de cette proposition raisonnable. Au lieu de cela, la marine américaine a intensifié ses patrouilles navales. La Chine a réagi en procédant à la militarisation de l'espace maritime en question. »

Cela ne signifie pas que le bilan diplomatique de la Chine est parfait. Comme tout autre État, elle a en effet commis des erreurs, notamment dans

WWW.ERINCSYEMEN.COM - COLLECTION PRIVÉE - GALERIE ZILBERMAN, ISTANBUL, BERLIN, MIAMI

TOUTES LES ARCHIVES DU « DIPLO »
depuis 1954

- plus de 800 numéros du journal
- plus de 2 500 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

www.monde-diplomatique.fr/archives / **ABONNEZ-VOUS**

(1) Peter Baker, « Chinese-brokered deal upends Mideast diplomacy and challenges US », *The New York Times*, 11 mars 2023.

(2) Yasmeeen Abutaleb, John Hudson et Dan Lamothe, « China brokers Iran-Saudi Arabia detente, raising eyebrows in Washington », *The Washington Post*, 10 mars 2023.

(3) « Arab League welcomes Beijing Declaration to end division, enhance Palestinian national unity », communiqué de la Ligue arabe, Saudi Press Agency, 24 juillet 2024, www.spa.gov.sa

(4) Lire Martine Bulard, « Les sinucées routes de la soie », *Manière de voir*, n° 170, « Chine, États-Unis, le choc du XXI^e siècle », avril-mai 2020.

(5) Ursula von der Leyen, « Europe's choice. Political guidelines for the next European Commission 2024-2029 », 18 juillet 2024, <https://commission.europa.eu>

Géopolitique de Donald Trump

En désavouant la décision du président Joseph Biden de livrer des missiles à longue portée à l'Ukraine, M. Donald Trump a confirmé qu'il entendait, sur ce dossier, rompre avec les priorités de son prédécesseur. Dans les autres régions du monde, « l'Amérique d'abord » signifiera l'extorsion de concessions et de ressources des autres États, des « deals » indifférents à l'idéologie et aux alliances.

PAR MICHAEL KLARE *

L'ORDRE mondial que le président élu Donald Trump aura la charge de superviser pour le compte des États-Unis à partir du 20 janvier sera celui que M. Joseph Biden a connu à la fin de son mandat. Mais le nouveau président abordera les affaires étrangères d'une manière très différente de son prédécesseur : son souci de faire passer « l'Amérique d'abord » va profondément modifier les relations de Washington avec le monde extérieur.

Alors que le président Biden et ses associés se représentaient le monde comme un grand échiquier, où des blocs amis et des blocs hostiles cherchent à obtenir un avantage géopolitique dans des régions disputées, M. Trump considère que la planète est un grand jeu de Monopoly, où de multiples rivaux luttent pour le contrôle de biens précieux, qu'il s'agisse de propriété immobilière, de marchés ou de ressources. Sous M. Biden, c'était l'idéologie qui primait : la « démocratie », le « respect de l'État de droit », l'adhésion aux « valeurs occidentales » étaient censés constituer le ciment de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et des autres systèmes d'alliance dirigés par les États-Unis. Avec M. Trump, au contraire, la politique étrangère doit être régie par la poursuite éhémère de l'avantage économique et stratégique.

Sur le réseau X le 6 novembre, le sénateur Marco Rubio, choisi par M. Trump pour le poste de secrétaire d'État, a donné un résumé concis de la vision du monde du nouveau président : « Dans la configuration actuelle des affaires mondiales, une politique étrangère responsable de

la part de l'Amérique ne doit pas reposer sur des fantasmes idéalistes mais sur des décisions pragmatiques, qui feront passer avant tout les intérêts nationaux essentiels des États-Unis. » Qu'entend exactement le sénateur Rubio par « intérêts nationaux essentiels » ? Difficile de le dire, puisque lui comme M. Trump en ont parlé de diverses manières, parfois mutuellement contradictoires. Mais quatre préceptes fondamentaux se dégagent : perpétuer la prééminence mondiale du pays, contenir la Chine, assouplir les alliances, mettre l'accent sur l'extraction de ressources. Ces objectifs résument la politique étrangère de la prochaine administration.

Le maintien de la prééminence mondiale a bien sûr été le but principal de la politique étrangère et militaire des États-Unis depuis la fin de la guerre froide. En 1992, le département de la défense affirmait dans un document secret, plus tard publié par le *New York Times* : « Notre premier objectif est d'empêcher l'émergence d'un nouveau rival. Pour ce faire, nous devons entreprendre d'empêcher une puissance hostile de dominer une région dont les ressources suffiraient à en faire une puissance mondiale, si ce contrôle était consolidé (1). » Quand cette archive – attribuée à M. Paul Wolfowitz, alors secrétaire adjoint à la défense – a été rendue publique, les responsables américains se sont empressés d'en condamner le contenu, et aucun d'entre eux n'a soutenu ce genre de position depuis lors. Elle résume néanmoins l'état d'esprit d'une partie de l'entourage de M. Trump : Washington doit s'employer à ce que l'Amérique demeure la première puissance mondiale.

Se dégager de l'étreinte des alliés

À L'ÉPOQUE où M. Wolfowitz formulait cette position, les États-Unis étaient davantage puissants face à leurs concurrents potentiels. La Chine n'avait pas entamé sa trajectoire météorique vers la réussite économique, la Russie n'avait pas rebâti ses armées, et d'autres rivaux, telle l'Inde, ne menaçaient pas la prééminence américaine. Au fil du temps, l'avance de l'Amérique sur ces pays s'est aminuée. Pour redresser la barre, le président Biden a cherché à resserrer les liens avec les États européens et asiatiques partageant les orientations de Washington, en expliquant que ces alliances permettaient d'accroître la puissance des participants. Les partisans de M. Trump voient dans cette approche un signe de faiblesse et non de force. Pour « redonner sa grandeur à l'Amérique », comme ils le disent, il faudra savoir se dégager de l'étreinte des pays amis et alliés. En outre, ce ne sont pas des néoconservateurs, comme durant le premier mandat de M. Trump, qui vont être chargés de mettre en œuvre cette politique, mais, tels M. Rubio et le vice-président élu James David Vance, des convertis fervents au slogan de Trump nouvelle formule : « America First » – l'Amérique d'abord.

À leurs yeux, préserver cette prééminence globale implique de renouer avec la performance économique : en déplaçant à l'étranger des activités industrielles essentielles, la mondialisation et le libre-échange ont affaibli l'économie nationale. L'imposition de tarifs douaniers

exorbitants permettra selon eux de rendre au pays son dynamisme, en réduisant le volume des importations – y compris en provenance de pays alliés et membres de l'OTAN. Les droits de douane, déclarait M. Trump pendant la campagne, sont « la plus belle chose jamais inventée ».

Lorsque M. Wolfowitz écrivait qu'il fallait contrecarrer tout rival potentiel, aucun État n'avait la capacité de devenir une puissance d'envergure mondiale. La Chine est désormais en passe d'y parvenir. Dès son premier mandat, le principal objectif de la politique étrangère menée par M. Trump fut donc de l'empêcher d'égaliser les États-Unis.

Pour conserver sa prééminence, Washington compte accroître ses investissements dans les technologies de pointe, refuser à Pékin l'accès aux innovations technologiques américaines et augmenter sa présence militaire dans le Pacifique occidental. Si leurs alliés asiatiques sont invités à aider les États-Unis à contenir l'essor chinois, ils ne pourront pas pour autant compter sur leur soutien automatique. Et il leur faudra contribuer davantage à leur propre défense.

Cette position vaut aussi pour Taïwan, dont la capacité à affronter une éventuelle invasion chinoise constitue un objectif essentiel de la politique américaine aux yeux des « faucons antichinois » du Congrès, tels la démocrate Nancy Pelosi (dont la visite provocatrice sur l'île, en août 2022, a suscité une réponse militaire massive, aérienne et maritime, de la part de la Chine) et les républicains



ROBERT INDIANA. – « One », tiré du portfolio « American Dream » (Rêve américain), 1997

Rubio et Michael Waltz, choisi pour le poste de conseiller à la sécurité nationale. Mais, le 16 juillet 2024, M. Trump déclarait à *Bloomberg Businessweek* : « Je pense que Taïwan devrait nous payer pour la défendre. »

La politique de relâchement des alliances vaut aussi pour l'Ukraine et pour l'OTAN. MM. Trump et Vance ont souvent affirmé que les Ukrainiens ne continueraient à recevoir une aide militaire américaine que s'ils acceptaient de négocier un accord de paix avec la Russie. Or un tel accord impliquerait presque à coup sûr que Kiev cède au moins un cinquième de son territoire à Moscou (2). De la même façon, l'équipe de M. Trump a déclaré à maintes reprises que les États européens membres de l'Alliance atlantique devaient contribuer davantage à leur propre défense, à défaut de quoi les États-Unis réduiraient drastiquement l'aide qu'ils leur apportent. Une augmentation des dépenses militaires – avec désormais un objectif de 3% du produit intérieur brut (PIB) – pourrait se révéler une aubaine pour les industriels de l'armement américains, dont le volume d'exportations a atteint un record en 2023, avec 238 milliards de dollars (3).

En formulant ces exigences, l'entourage de M. Trump a souligné que, comparée à l'objectif de contenir la puissance de la Chine, la défense de l'Europe devenait une préoccupation secondaire. « Les États-Unis n'ont pas les capacités militaires pour intervenir partout », a expliqué M. Elbridge Colby, ex-secrétaire adjoint à la défense de la première administration Trump et potentiel conseiller de la prochaine. Selon lui, il n'est pas possible de consacrer autant de ressources militaires à contre la Russie en Europe, alors que « les Chinois représentent une menace plus dangereuse et plus significative (4) ».

L'obsession de la production et de l'obtention de ressources vitales constitue un autre aspect majeur de la politique étrangère de M. Trump. Le prochain président entend prolonger l'ère des combustibles fossiles et se procurer les composants et matières premières essentiels au progrès économique et technologique des États-Unis.

Il n'a pas caché son intention d'abandonner les initiatives en matière d'énergies renouvelables lancées par l'administration Biden et de poursuivre à un rythme accéléré l'extraction de pétrole et de gaz naturel sur le territoire américain. Bien que le pays soit désormais largement autosuffisant sur ce plan, M. Trump a affiché sa proximité avec les dirigeants d'autres pays producteurs de gaz et de pétrole, en particulier l'Arabie saoudite et les royaumes pétroliers du Golfe. Ainsi a-t-il noué des liens étroits avec le prince héritier saoudien Mohammed Ben Salman au cours de son premier mandat, et, depuis lors, certains

membres de sa famille – tel son gendre Jared Kushner – ont décroché de lucratifs contrats commerciaux dans la région (5).

Si ces liens reposent en grande partie sur des considérations financières et sur une antipathie partagée à l'égard de l'Iran, ils témoignent aussi d'une détermination commune à perpétuer le primat des combustibles fossiles. Les Saoudiens ont résisté aux tentatives de limiter la consommation d'énergies fossiles lors des réunions des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (et, tout récemment, lors de la dernière conférence des parties, dite COP 29, qui s'est tenue à Bakou), tandis que M. Trump a pour sa part promis que les États-Unis se désengageraient de cette convention le jour même de sa prise de fonctions (6).

Du fait de cette attitude, certains imaginent que le nouveau président voudra trouver des accommodements avec les autres grands producteurs de pétrole et de gaz naturel, notamment la Russie, l'Iran et le Venezuela. Bien qu'il se montre depuis longtemps hostile à l'égard des deux derniers pays, et ambigu à l'endroit du président russe Vladimir Poutine, il n'a pas exclu de se

Deux tendances contradictoires

LES décisions à venir tendront-elles à augmenter ou à diminuer le risque d'un engagement militaire des États-Unis dans des conflits armés ? À bien des égards, l'orientation fondamentale de M. Trump semble indiquer une faible disposition à ce type d'engagement. S'il entend préserver la prééminence de son pays, il préfère recourir à des instruments économiques et technologiques. Et, bien qu'il puisse se résoudre à brandir la puissance militaire américaine pour intimider des adversaires potentiels, il a délibérément évité d'enliser les États-Unis dans des « guerres sans fin » semblables à celles d'Irak et d'Afghanistan. Par ailleurs, renforcer les liens avec les pays producteurs de pétrole, comme il semble en avoir le désir, pourrait diminuer le risque d'un conflit avec l'Iran et le Venezuela.

Mais, dès lors qu'il entend aussi contenir la croissance chinoise et perpétuer la domination américaine dans le Pacifique occidental, une erreur de calcul pourrait déboucher sur une guerre. De la même manière, les tentatives d'accéder aux ressources étrangères en minerais essentiels risquent de conduire à un affrontement avec des forces locales, voire avec la Chine ou la Russie.

De ces tendances contradictoires, laquelle l'emportera ? S'il est impossible de le prédire, il est permis de douter que

réconcilier avec eux. Si l'accord de cessez-le-feu entre la Russie et l'Ukraine proposé par la nouvelle administration venait à aboutir, le président des États-Unis pourrait lever les sanctions qui pèsent depuis 2022 sur les industries pétrolières et gazières russes. Les entreprises des deux pays pourraient alors renouer des liens de coopération. De la même façon, un nouvel accord sur le nucléaire avec l'Iran permettrait de réhabiliter les champs pétrolifères et gaziers de cet État, ce qui conforterait l'emprise des combustibles fossiles. L'un des riches donateurs du candidat républicain, M. Harry Sargeant III, a par ailleurs plaidé pour une levée des sanctions appliquées au Venezuela : s'il obtenait satisfaction, les entreprises américaines pourraient investir dans l'industrie pétrolière locale (7). Comme de telles mesures contrediraient la promesse faite par M. Trump d'aider Israël dans sa lutte contre l'Iran, mais aussi sa propre inclination à punir Téhéran et Caracas, il n'est nullement certain qu'elles seront prises. Mais leur simple évocation illustre le penchant de M. Trump pour les « deals », surtout avec les autres producteurs de pétrole.

Son tropisme porte aussi sur le cobalt, le lithium et les terres rares essentielles aux industries de haute technologie, en particulier dans les domaines de l'informatique, des batteries destinées aux véhicules électriques et des équipements pour l'aérospatiale – des industries étroitement associées aux magnats Elon Musk et Peter Thiel, ainsi qu'à d'autres proches conseillers du prochain locataire de la Maison Blanche. Une grande partie de ces matières premières sont extraites ou raffinées en Chine, ou proviennent de mines africaines et latino-américaines appartenant à des entreprises chinoises. Par conséquent, l'une des priorités sera d'augmenter la production de minerais aux États-Unis. Toutefois, les réserves de ce pays ne sont pas toujours aussi pures ni aussi importantes que celles d'autres régions, et l'ouverture de nouvelles mines nationales dépendra d'un processus coûteux et difficile (lié surtout aux risques environnementaux). Il conviendra ainsi de resserrer les liens avec des pays possédant de vastes réserves des minerais recherchés : le Chili, le Pérou et la République démocratique du Congo (RDC), par exemple.

(Traduit de l'américain par Nicolas Vieillescazes.)

(1) « Excerpts from 1992 draft "Defense planning guidance" », *www.pbs.org* ; lire aussi Paul-Marie de La Gorce, « Washington et la maîtrise du monde », *Le Monde diplomatique*, avril 1992.
 (2) Julian E. Barnes, Helene Cooper, Andrew E. Kramer et Eric Schmitt, « Trump's vow to end the war could leave Ukraine with few options », *The New York Times*, 21 novembre 2024.
 (3) Mike Stone, « US arms exports hit record high in fiscal 2023 », 29 janvier 2024, *www.reuters.com*.
 (4) Cité par Michael Hirsh, « Trump's plan for NATO is emerging », 2 juillet 2024, *www.politico.com*.
 (5) Lire Ibrahim Warde, « Trump ou l'art de faire du business », dans *Manière de voir*, n° 197, « États-Unis, l'empire fracturé », octobre-novembre 2024.
 (6) Lisa Friedman, « Saudi Arabia is a "wrecking ball" in global climate talks », *The New York Times*, 18 novembre 2024.
 (7) Cf. Patricia Garip et Kejal Vyas, « More oil for fewer migrants : Trump is urged to make deal with Venezuela », *The Wall Street Journal*, New York, 28 novembre 2024.

* Professeur au Hampshire College, Amherst (Massachusetts). Auteur d'*All Hell Breaking Loose : The Pentagon's Perspective on Climate Change*, Metropolitan Books, New York, 2019.



UNHCR

L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés

Il y a des **HIVERS** auxquels on ne peut survivre seul

De graves crises, comme au Liban, en Afghanistan ou encore en Ukraine, ont fait basculer la vie de millions de personnes dans la détresse. Elles sont aujourd'hui 120 millions à avoir été déplacées de force dans le monde. Ce sont autant d'enfants, de femmes et d'hommes qui ont tout perdu.

Les équipes du HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, sont mobilisées dans plus de 140 pays pour protéger les personnes déracinées. Pendant la période hivernale, les besoins humanitaires sont immenses et nous avons plus que jamais besoin de votre générosité. En faisant un don au HCR, vous pouvez faire la différence dans la vie des personnes réfugiées, déplacées et apatrides.

Il y a des actions qui peuvent SAUVER la vie des réfugiés

FAITES UN DON sur unhcr.drames.fr

Bénéficiez d'une réduction sur vos impôts.*



*Les dons au HCR sont déductibles à 75 % jusqu'à 1 000 €. À ce titre, 75 % du montant de vos dons peuvent être déduits de votre impôt sur le revenu dans la limite de 1 000 € de dons. Au-delà, une réduction de 66 % est appliquée dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Le jour où les spéculateurs ont tremblé

L'État vient toujours au secours d'une grosse banque menacée de faillite : « too big to fail ». Mais ce précepte – « trop grand pour sombrer » – ne vaut pas dans le cas des pays en développement, qui ont collectivement contracté 29 000 milliards de dollars de dette en 2023. Leurs créanciers travaillent d'arrache-pied à ce que la loi les serve. Non sans quelques sueurs froides.

PAR BENJAMIN LEMOINE *

MARS 2023. Le monde de la finance globale est soudain pris d'effroi. Une menace d'une ampleur inédite pointe à l'horizon. Paradoxalement, elle émane du centre même de la citadelle financière. Trois propositions de loi pourraient modifier le droit en vigueur à New York, la juridiction qui gouverne plus de la moitié des contrats de dette du monde, afin de faciliter les accords de renégociation entre créanciers privés et débiteurs souverains. Pour la planète finance, c'est un cauchemar.

Comprendre pourquoi implique de revenir aux années 1980. À l'époque, soucieux de susciter la confiance des prêteurs mondiaux et d'accéder à un crédit moins onéreux, les États émergents libellent leurs titres d'emprunt en monnaie étrangère, la plupart du temps en dollars. À vrai dire, ils n'ont guère le choix car le marché exige des taux proches de l'usure pour prêter dans des monnaies considérées comme « risquées » – quand on ne refuse pas tout simplement de prêter.

Du reste, ces contrats de dette sont aussi placés sous l'égide du droit hégémonique de l'État de New York. À défaut d'une architecture ou de normes internationales, c'est donc auprès des tribunaux de cet État américain qu'en cas de faillite et de litige les créanciers peuvent faire reconnaître leur droit au remboursement.

Sans surprise, depuis la fin des années 1990, cette juridiction a régulièrement donné raison aux fonds

procéduriers les plus agressifs, qui contestaient les compromis obtenus par les États dans leurs accords de restructuration auprès d'autres détenteurs de dette. La dispute qui s'est étalée sur près de quinze ans entre le célèbre fonds vautour Elliott Management et l'Argentine en est l'illustration la plus emblématique.

En 2001, l'État latino-américain se déclare en défaut de paiement – pour la sixième fois de son histoire. Quatre ans plus tard, il propose à ses créanciers d'échanger leurs titres en cours contre des nouveaux, d'une valeur inférieure de 40 %. Plus des trois quarts d'entre eux acceptent l'offre, en renâclant. Le gouvernement lance ensuite des négociations qui aboutissent, en 2010, à un nouvel échange de titres. Seulement 8 % des titres en suspension de paiement ne font pas l'objet d'un accord : des fonds procéduriers, dits « vautours », spécialisés dans la poursuite des États, les ont rachetés dans l'optique de contraindre Buenos Aires de payer au prix fort. C'est qu'ils savent pouvoir s'appuyer sur la justice new-yorkaise. En 2012, le juge de district Thomas Griesa enjoint à Buenos Aires de payer les réclamations des plaignants et ouvre la voie à une campagne mondiale de harcèlement judiciaire ainsi qu'à diverses tentatives de saisie des actifs de la République argentine (frégate Libertad, satellites, comptes de la banque centrale et des ambassades, fonds de retraite par capitalisation placés à New York, etc.).

en charge le dossier. En dépit des interventions du gouvernement fédéral, le différend débouche sur un remboursement des contribuables portoricains et de certains détenteurs de dette locaux.

L'épisode a marqué la démocrate Jessica González-Rojas. Éluë représentante de l'État en 2020, et consciente de la portée globale du droit de New York, elle considère qu'une occasion s'offre à elle « de redonner leur dignité à un grand nombre d'îles et de nations souveraines victimes des manœuvres des fonds vautours qui les endettent lourdement et imposent des mesures d'austérité à leur territoire et à leur population (1) ». Son projet vise à réintroduire la doctrine dite « Champerty » à New York, pour des transactions supérieures à 500 000 dollars, qui interdit l'achat de titres dans le seul but de poursuivre le débiteur en justice. Deux autres propositions de loi sont aussi en lice : un mécanisme d'organisation des faillites similaire à celui qui s'applique pour les entreprises (médié par un mandataire judiciaire) et un plafonnement des réparations que peuvent exiger les créanciers privés.

Soutenus par de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), ces dispositifs suscitent une levée de boucliers de la part des lobbys de Wall Street. L'adoption des trois textes « menacerait » la place financière expliquent deux « experts » dans une revue spécialisée (2). Pis, elle priverait les pays émergents de précieux placements en capitaux ou augmenterait leurs coûts de financement à New York, puisque les investisseurs ne man-



ANTONIO MARTORELL. – « Barajas Alacrán Miguel Santín (Reina de palma) », jeu de cartes parodiant des responsables politiques portoricains à la solde des États-Unis, San Juan, 1968

queront pas, promet-on, d'exiger des primes de risque pour compenser de telles incertitudes juridiques. Modifier le droit new-yorkais et nuire aux intérêts des détenteurs de capitaux reviendrait donc à nuire aux États du Sud global eux-mêmes...

Ancien d'Elliott Management et chef d'orchestre de la poursuite contre l'Argentine, M. Jay Newman s'inquiète lui aussi. Si, « depuis des décennies, les prêteurs et emprunteurs ont expressément choisi New York », c'est parce que « les droits de propriété y sont protégés sans équivoque », que « le caractère sacré des contrats y est reconnu et garanti » et que « la justice y est administrée de façon impartiale, prévisible et cohérente. (...) Si ces principes fondamentaux venaient à changer, les souscripteurs d'obligations et les émetteurs fuiraient. Il ne faudrait pas longtemps pour que des juridictions plus attrayantes, comme Londres, prennent le relais, faisant perdre à New York des affaires et des recettes fiscales » (3). Amer vis-à-vis de ces tentatives de la majorité démocrate, M. Newman dépeint un New York transformé en Gotham City hostile aux milieux d'affaires, et où à l'« insécurité des rues et des rames de métro où patrouillent des gardes nationaux armés de mitraillettes » s'ajouteraient depuis quelques années l'insécurité économique et financière : fuite des « talents et des entreprises » en raison d'impôts trop élevés et « démenagements en Floride » (où le prix des abonnements de golf exploserait) (4).

Lors d'une conférence réunissant des professionnels de la finance new-yorkaise en 2023, un participant, à la tête d'une association représentant les fonds spéculatifs, confie – sous couvert d'anonymat – déceler dans ces ébauches de loi un projet idéologique et la volonté de « catalyser un débat mondial ». Il s'agirait en réalité d'un « désir de reset » structurel : « Ce qui se passe à New York mais résonne maintenant à Washington est la mise à l'épreuve du fondement, de l'efficacité et de la légitimité des marchés de capitaux » dans leur « capacité à dicter des politiques contraires aux besoins des citoyens ». Il s'agirait ni plus ni moins de la « disparition d'un

consensus entre les partis de gauche et de droite sur l'importance du système financier mondial », d'une « gigantesque tentative de rééquilibrage des rapports de forces entre l'émetteur et le créancier ». Bref, la fin de la politique du « pistolet sur la tempe ». Tout s'expliquerait, selon le même interlocuteur, par l'origine des promoteurs de ces lois : Porto Rico, le Bronx, le nord-ouest du Queens, soit les « berceaux du mouvement socialiste aux États-Unis » et de l'« avant-garde » de la critique du capitalisme financiarisé.

Ériger New York en capitale des dettes souveraines du monde a impliqué de

défaire les projets d'internationalisation et de coopération économique et juridique entre États du Sud. Il a fallu imposer l'idée que le lieu du « global », en ce qui concerne les transactions financières et de dettes, serait avant tout un espace de compétition entre systèmes juridiques nationaux dominés, in fine, par les États-Unis. L'appareil d'État fédéral a, en ce sens, entrepris de saper les efforts de solidarité du Sud et de miner les espoirs de changements promus dans les années 1970 sous la bannière du « nouvel ordre économique international ». Sous ce nom, une résolution progressiste votée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1974 reprenait bon nombre des aspirations du tiers-monde : démocratisation radicale des institutions internationales, meilleur contrôle sur les ressources naturelles, rééquilibrage des conditions du commerce mondial, limites au pouvoir des entreprises multinationales et gestion institutionnelle des faillites souveraines...

La globalisation est devenue une « américanisation » dont il faut entretenir l'hégémonie, en veillant à marginaliser les options discordantes, pour sans cesse enrôler les autres pays et les convaincre qu'il y va de leur intérêt. Les avocats new-yorkais traitent le souverain étranger désireux d'emprunter comme un « client » qu'il faut modérer, éduquer, convaincre de la nécessité de renoncements à ses pouvoirs exceptionnels et acculturer à la finance pour le rendre attractif et séduisant. M^e Lee Buchheit, avocat considéré comme une « légende » des marchés de capitaux, le « philosophe-roi des spécialistes en dette souveraine (5) » selon le *New York Times*, expert dans le conseil aux États, a ainsi exposé comment, à ses yeux, il est capital de modérer les ardeurs de ses clients étatiques et de les convaincre de ne pas sortir l'« épée du seigneur » de son fourreau – en référence à la disposition des souverains d'antan de couper la tête des créanciers trop tenaces. Il s'agirait, selon lui, d'une « vue à court terme, malsaine pour l'ensemble du système » – sans compter que « le marché [y] réagit très mal » (6). La démarche qu'il promeut ? Défendre la cause de son mandant « par tous les moyens, aussi vigoureusement que possible », mais dans les limites d'un intérêt général qui indexe celui des États à celui des places financières (7).

Détrousser les États

Si Wall Street est devenu un concentré de pouvoir global, où les intérêts de l'industrie financière et la juridiction de New York contribuent à l'hégémonie américaine, cette zone géographique peut se transformer en point de vulnérabilité. Une assemblée législative, démocratiquement élue et échappant au contrôle strict du pouvoir central, peut ainsi faire vaciller cet échafaudage (8).

En mai 2024, au terme de l'intense campagne de lobbying de l'industrie financière et juridique de Wall Street – et après l'intervention du Fonds monétaire international (FMI), qui considère que de telles évolutions législatives pourraient inutilement compliquer les processus de renégociation (9), les parlementaires ne retiennent des propositions démocrates visant à modifier la loi de New York que le rétablissement de la doctrine « Champerty ». Mais c'est sans doute encore trop, et rien ne garantit que ce dispositif de protection minimale contre les chasseurs d'États entrera en vigueur. Car l'heure n'est pas à encadrer l'avidité du monde de la finance, comme le suggère le cas du Sri Lanka.

Alors que la Banque mondiale s'alarme d'une charge de la dette extérieure des pays émergents de plus de 400 milliards de dollars, ce pays vient d'obtenir un accord de restructuration de ses créances au terme d'une bataille de près de trois ans. Dans ses nouveaux contrats financiers, Colombo a toutefois dû consentir à l'introduction d'une clause qui permet de redéterminer la juridiction gouvernant ses emprunts, dès lors qu'au moins 20 %

(1) Rafael Bernal, « New York Democrats push bills to stop sovereign debt "vulture funds" », 5 mars 2023, <https://thehill.com>

(2) Dirk Behnsen et Daniel Margulies, « NY markets under attack or relief for sovereign issuers? », *International Financial Law Review*, Londres, 10 août 2023.

(3) Jay Newman, « New York to investors : Drop dead », *Financial Times*, Londres, 6 mars 2023.

(4) Jay Newman, « Why New York law doesn't actually matter. "Brickell Bay North" is shooting itself in the foot », *Financial Times*, 6 mai 2024.

(5) Thomas Landon Jr., « An architect of a deal sees Greece as a model », *The New York Times*, 6 mars 2012.

(6) Robin Wigglesworth, « Lee Buchheit : The crisis veteran on the sovereign debt frontline », *Financial Times*, 2 juillet 2019.

(7) Yves Dezalay et Bryant G. Garth, *Dealing in Virtue. International Commercial Arbitration and the Construction of a Transnational Legal Order*, The University of Chicago Press, 1998.

(8) Saskia Sassen, « Territoire, autorité, droits : nouveaux assemblages », dans Alain Caillé et Stéphane Dufoux (sous la dir. de), *Le Tournant global des sciences sociales*, La Découverte, Paris, 2013.

(9) « IMF : N.Y. bill could "prolong and complicate" sovereign debt restructurings », 11 avril 2024, www.axios.com

(10) Libby George et Rodrigo Campos, « Wall Street strikes back against New York's sovereign debt bill », Reuters, 26 septembre 2024.

* Auteur de *Chasseurs d'États. Les fonds vautours et la loi de New York à la poursuite de la souveraineté*, La Découverte, Paris, 2024.

APRÈS LE MALI, LE BURKINA FASO ET LE NIGER, LA FRANCE CHASSÉE DU SÉNÉGAL ET DU TCHAD

En Afrique, le gendarme est (presque) nu

Alors que l'envoyé spécial de M. Emmanuel Macron, l'ancien ministre Jean-Marie Bockel, remet fin novembre son rapport sur la reconfiguration du dispositif militaire français en Afrique, Paris apprend par surprise la décision du Sénégal et du Tchad de mettre un terme aux accords de défense qui les lient à l'ancienne puissance coloniale. Ce nouveau revers marque un tournant pour la France.

PAR RÉMI CARAYOL *

Et moins deux qui font trois. Le 28 novembre, en l'espace de quelques heures, l'armée française a perdu deux nouvelles positions sur le continent africain : le Sénégal, qu'elle n'avait plus quitté depuis deux cents ans et où elle comptait encore 350 hommes et femmes, et le Tchad, où elle était stationnée depuis plus de quarante ans. C'est dans ce dernier pays, dans lequel elle dispose à ce jour d'un millier de soldats, qu'elle a effectué le plus d'opérations extérieures (six depuis 1968). Lorsque les 1 350 militaires auront quitté ces deux États, la France n'aura plus que trois bases en Afrique – à Djibouti, en Côte d'Ivoire et au Gabon – et un peu moins de 2 000 soldats, contre 8 500 en 2022.

Le coup est rude pour la France, car ses dirigeants politiques et militaires subissent les événements depuis trois ans. Cette fois, les Français n'ont pas été chassés sous les injures de milliers de manifestants brûlant des drapeaux bleu, blanc, rouge comme au Mali, au Burkina Faso et au Niger en 2022 et 2023. La retraite est sereinement imposée d'en haut. C'est en lisant la presse que Paris a appris la nouvelle concernant le Sénégal, à l'occasion d'entretiens accordés par le président Bassirou Diomaye Faye à des médias français. Si le départ des troupes françaises était l'une des principales revendications de la formation politique de ce dernier, le parti des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité

La France entend « rester autrement »

Au mois de février 2023, le président français avait fait part de son intention, sinon de mettre un terme au dispositif militaire national au sud du Sahara, au moins de le repenser profondément. « *La logique, c'est que notre modèle ne doit plus être celui de bases militaires telles qu'elles existent aujourd'hui* », avait-il déclaré à l'occasion d'un discours consacré aux « *relations franco-africaines* ». Il avait annoncé une diminution sensible des effectifs et une montée en puissance de la présence et de l'implication des partenaires locaux. La France venait de se faire chasser du Mali et du Burkina Faso, après des coups d'État militaires qu'elle n'avait pas vus venir. Les manifestations de rejet de sa politique se multipliaient un peu partout en Afrique de l'Ouest. Haut gradés et responsables politiques avaient (enfin) compris qu'il était urgent de changer de comportement, tant vis-à-vis des populations que des armées des pays concernés, dont les officiers ne supportent plus les ingérences françaises.

Depuis le discours de M. Emmanuel Macron, l'exécutif, les haut gradés et les parlementaires du camp présidentiel promettaient une plus grande « *discrétion* », une « *empreinte plus légère* » et même un « *changement de paradigme* ». « *Aujourd'hui, on inverse complètement la relation partenariale : c'est le partenaire qui décide de ce qu'il souhaite faire* », assurait ainsi le général Hervé Pierre devant les députés, en mai 2023. « *Notre présence ne vaut que si elle correspond à leurs attentes* », assurait pour sa part M. Thierry Burkhard, le chef d'état-major des armées, devant les mêmes députés, en janvier 2024.

(Pastef), à Paris les plus optimistes espéraient convaincre le nouveau régime de repousser l'échéance.

Pour ce qui est du Tchad, la décision, annoncée par le biais d'un simple communiqué, a fait l'effet d'une bombe alors que le ministre des affaires étrangères français de l'époque, M. Jean-Noël Barrot, venait tout juste de quitter N'Djamena. Au début, personne n'y a cru : ce pays a longtemps été considéré comme une place stratégique sur le continent africain – un « *porte-avions idéal* », selon les mots d'un haut gradé –, mais aussi comme un allié sûr, particulièrement choyé depuis plusieurs décennies, et dont les dirigeants, issus de la dynastie Déby, au pouvoir depuis 1990, n'ont pas oublié que l'aviation et les renseignements français leur ont sauvé la mise à plusieurs reprises face à des rébellions armées.

Pour l'armée française, longtemps présentée comme le « *gendarme* » de l'Afrique – elle y a mené une cinquantaine d'opérations extérieures (OPEX) depuis les indépendances en 1960 –, cette hémorragie marque un tournant historique : elle ne disposera plus des moyens et des facilités qui lui permettaient jusque-là d'intervenir en quelques heures sur le continent, comme lors du déclenchement de l'opération « *Serval* » au Mali en janvier 2013, déployée en urgence pour stopper l'offensive de groupes djihadistes.

Pendant des mois, l'état-major a ainsi planché sur un nouveau dispositif avec un double impératif : répondre à la volonté des dirigeants locaux, présentés comme des « *partenaires* », tout en conservant des leviers d'influence. Un grand écart délicat à réaliser... Dans ses plans, toutes les bases, hormis celle de Djibouti – qui dispose d'un statut à part dans la stratégie française, et qui, forte de 1 500 militaires, est considérée comme indispensable –, devaient subir un régime drastique pour ne conserver que quelques dizaines de soldats (entre 100 et 300 selon les bases), et il était prévu non pas de les rétrocéder, mais de proposer au pays hôte une cogestion. L'essentiel devait être préservé ; il n'était en aucun cas question de mettre la clé sous la porte. Ces implantations sont « *fondamentales pour maintenir notre capacité de projection militaire* », expliquait dans un rapport déposé en mai 2023 le député Jean-Michel Jacques : pour le président macroniste de la commission de la défense nationale, « *la stratégie présentée par le chef de l'État évite l'écueil qui consisterait à remettre en cause entièrement notre présence militaire en Afrique et, par extension, notre influence sur ce continent* » (1).

Dans un rapport consacré à la politique française de défense en Afrique, un autre député, M. Thomas Gassilloud, résume l'état d'esprit qui prévaut à Paris : « *rester autrement* ». Selon ce proche de l'Élysée qui, avant d'entrer en politique, a servi dans l'armée de terre, le destin de la France « *est lié à celui de l'Afrique* », c'est pourquoi il est nécessaire de « *réinventer une intimité stratégique* ». « *En l'absence d'une réaction forte, nous faisons face à un risque de déclassement et à une réduction accrue*

de notre influence en Afrique francophone », souligne-t-il (2). Alors que soufflent les vents contraires, abondait M. Burkhard, il faut savoir courber l'échine, mais seulement dans l'optique de revenir un jour : « *Nous devons être capables de réduire rapidement la voilure et de nous fondre dans le paysage, quitte à rétablir notre dispositif ultérieurement (...)*. [Celui-ci] devra inclure la capacité à entretenir des relations avec les autorités militaires locales, et à garantir des accès stratégiques par voies maritime et aérienne. »

La France devrait continuer à peser sur le destin de l'Afrique. Elle ne doit pas « *baisser les bras* », selon l'expression du général Jérôme Pellistrandi dans un numéro de la *Revue Défense nationale* consacré en mai 2023 à la

Il ne s'agit d'ailleurs pas que d'une question d'influence. L'Afrique est, pour les militaires, également synonyme de terrain d'entraînement idéal pour les hommes comme pour le matériel (en milieu semi-désertique notamment), de primes avantageuses, d'accélération de carrière, d'héritage en partage... et d'aventure. « *Notre culture militaire inclut un tropisme africain qui prend place au sein de nos affections et de nos nostalgies. [Le nouveau dispositif] aura-t-il un effet sur l'attractivité de la carrière militaire ?* », s'interroge le député Les Républicains Jean-Louis Thiériot, lors de l'audition de M. Burkhard à l'Assemblée nationale. Il faut donc renouveler l'offre en matière de coopération militaire. Ce que l'on perd d'un côté en allégeant l'empreinte, on

tions depuis de nombreuses années (l'un de ses fils, militaire, a été tué au Mali en 2019). En février 2024, M. Macron l'a nommé « *envoyé spécial* » chargé de réfléchir à la reconfiguration du dispositif militaire en Afrique. Sa mission était d'en discuter avec les chefs d'État des pays concernés et de dresser une liste de propositions, rendue trois jours avant les annonces du Tchad et du Sénégal. Le choix de M. Bockel répondait à une certaine logique : en octobre 2013, alors sénateur, il avait rédigé avec son collègue Jeanny Lorgeoux un rapport « *sur la présence de la France dans une Afrique convoitée* » qui résumait bien la priorité actuelle. « *Notre devoir est d'être là-bas* », indiquaient les rapporteurs, car « *nous jouons une partie de notre future croissance en Afrique* ». S'ils préconisaient de « *donner un sens*



BRUCE CLARKE. – « Suddenly the Horizon Didn't Look Right » (Soudain l'horizon n'eut pas l'air d'aller bien), 2010-2023

« *nouvelle relation* » entre la France et l'Afrique. « *Bien au contraire*, enchaîne ce haut gradé habitué des plateaux de télévision, *plus que jamais il faut agir mais différemment (...)*. Une stratégie d'influence est plus que jamais nécessaire » (3). Dans le même numéro, un autre général à la retraite, M. Bruno Clément-Bollée, soutient que la « *vocation* » de la France « *lui commande de réagir et de décider d'une stratégie ambitieuse, solide et réaliste qui lui redonne son statut de grande nation* » (4). Il en va de son rang au niveau international, et notamment de sa présence au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, en partie justifiée par son influence sur l'Afrique francophone.

Réinventer la coopération ou disparaître

DÉSORMAIS, il s'agit de remettre la coopération au goût du jour afin de maintenir le lien avec les armées locales : plutôt que de rétrocéder les bases, l'idée est de les transformer en écoles ou en académies, des écoles nationales à vocation régionale (ENVR), cogérées par la France et le pays hôte. Ce projet n'est pas nouveau : il remonte aux années 1990. On compte aujourd'hui dix-neuf établissements de ce genre, répartis sur l'ensemble du continent, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Bénin, au Gabon et au Cameroun. Ils permettent de former chaque année près de 3 000 stagiaires et sous-officiers africains – et donc de forger une certaine « *intimité* ».

La France envisage désormais de les multiplier activement. C'est notamment la mission de la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD), un département du ministère des affaires étrangères dirigé par un officier et presque exclusivement tourné vers l'Afrique. Sur les 313 coopérants déployés à l'étranger en 2023,

doit le (re)gagner de l'autre en intensifiant la coopération. Un « *corollaire* » indispensable, selon une autre députée macroniste (elle aussi ancienne militaire), M^{me} Laetitia Saint-Paul.

La coopération est au cœur de la stratégie française depuis l'époque des décolonisations. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que les opérations extérieures sont devenues l'outil privilégié des dirigeants français pour traiter militairement des conflits politiques, ouvrant l'ère de la « *diplomatie du Jaguar* » (du nom de l'avion de chasse mis en service en 1973). Celle-ci pourrait s'être refermée avec l'échec de l'opération « *Barkhane* » en 2022.

La grande majorité se trouvait sur le continent, essentiellement dans les pays de l'ancien « *pré carré* ». Le 9 juillet dernier, le directeur de la DCSD, le général Régis Colcombet, s'est rendu au Gabon pour inaugurer l'École d'administration des forces de défense de Libreville (EAFDL). La base française abrite en outre l'Académie de protection de l'environnement et des ressources naturelles. Dans son discours, M. Colcombet a évoqué une « *évolution historique* » et un « *tournant important* » dans l'histoire des relations franco-gabonaises. Mais l'objectif de ces écoles n'est pas seulement de former les militaires africains : il s'agit aussi de « *maintenir un accès logistique, humain, matériel à ces pays* », comme l'a souligné M. Jean-Marie Bockel devant les sénateurs, en mai 2024. Bref, d'y garder un pied, au cas où...

Ancien ministre de M. Nicolas Sarkozy, célèbre pour avoir voulu « *signer l'acte de décès de la Françafrique* » en 2007, ce qui a précipité son remplacement, M. Bockel s'intéresse à ces ques-

africain à la présence militaire française », les sénateurs estimaient que les huit points d'appui de l'époque devaient « *être conservés* » (5).

Mais c'était une autre époque. La France venait de lancer l'opération « *Serval* » au Mali avec succès – et le soutien d'une grande partie des pays africains – et elle s'appropriait à lancer l'opération « *Sangaris* » en Centrafrique. Elle jouissait alors d'une certaine cote. Onze ans plus tard, elle fait figure de repoussoir. « *En cherchant à inventer "un nouveau modèle de partenariat militaire" au lieu de démanteler la relation franco-africaine, explique le chercheur Thierry Vircoulon, le gouvernement prend des demi-mesures qui ne satisferont en fine personne* » (6). Sa présence militaire pourrait être l'un des enjeux des prochaines élections présidentielles du Gabon, où la famille Bongo a été renversée en septembre 2023 par un coup d'État, et de la Côte d'Ivoire, toutes deux prévues en 2025 – et il est probable qu'à terme elle doive également se retirer de ces pays.

(1) Jean-Michel Jacques, rapport fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense, n° 1234, Assemblée nationale, Paris, déposé le 12 mai 2023.

(2) Thomas Gassilloud, rapport d'information portant recueilli d'auditions de la commission sur la politique française de défense en Afrique, n° 2461, Assemblée nationale, déposé le 10 avril 2024.

(3) Jérôme Pellistrandi, « *L'arbre qui tombe fait plus de bruit que la forêt qui pousse* », *Revue Défense nationale*, n° 860, Paris, mai 2023.

(4) Bruno Clément-Bollée, « *France, redevenir une vraie puissance d'équilibre* », *Revue Défense nationale*, n° 860, mai 2023.

(5) Jeanny Lorgeoux et Jean-Marie Bockel, rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées par le groupe de travail sur la présence de la France dans une Afrique convoitée, n° 104, Sénat, Paris, déposé le 29 octobre 2013.

(6) Thierry Vircoulon, « *Le dilemme de la relation militaire franco-africaine : réinventer ou tourner la page ?* », Institut français de relations internationales (IFRI), 18 novembre 2024, www.ifri.org



Toutes les photographies de cette double page sont de Quentin Müller, 2023. – Un arbre dragon immortalisé en pleine nuit dans la forêt de Firmihin

L'arbre dragon

Il y a vingt millions d'années, « *Dracaena cinnabari* » peuplait les forêts d'Amérique et d'Europe du Nord. À de rares exceptions, cet étrange arbre fossile à la sève rouge n'existe plus que dans l'archipel yéménite de Socotra. Les légendes concernant son origine sont nombreuses, mais, dans un contexte d'uniformisation religieuse, certaines sont désormais passées sous silence.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
QUENTIN MÜLLER *

DE petits moutons aux oreilles pendantes et à la laine noire bouclée formant des anglaises s'abritent avec peine sous un abri de pierre. MM. Saad Ahmed Souleymane et Issa Azazin Ghulam observent le mauvais temps s'emparer du ciel depuis leurs huttes de fortune. Les quelques familles du clan Sohbi se sont réfugiées sur ce bout de falaise il y a neuf ans, après le passage de deux puissants cyclones surnommés Megh et Chapala. La terre sur laquelle ils vivent est d'un rouge sombre. La roche, omniprésente, est tranchante comme des lames de rasoir. Sur les hauts plateaux de Socotra, pas grand-chose ne pousse si ce n'est de curieux arbres aux branches tentaculaires (1). « *Je connais tous ceux du coin. Ils étaient là avant ma naissance et ils seront là après ma mort* », affirme M. Souleymane.

Depuis le petit hameau de Sadaqa s'ouvre une vue imprenable sur une autre falaise et sur Firmihin, la dernière grande forêt d'arbres dragons de l'archipel. « *Les cyclones ont détruit dans certaines zones jusqu'à 50 % des aarieb [appellation socotrie de l'arbre dragon]. Chez nous, ils ont emporté la trentaine de nos habitations historiques, une partie de notre troupeau ainsi que toutes nos économies* », se rappelle M. Ghulam. Le lieu de vie des deux hommes est à plusieurs jours de marche de la ville principale, Hadiboh. Sa famille vivote, vendant de temps en temps une chèvre pour s'en sortir. Seules des batteries de voitures servant de générateurs électriques éphémères tranchent avec le passé.

Symbole de la biodiversité de l'archipel

Pour ces populations semi-sédentarisées, la collecte de sève d'arbres dragons ne représente plus une activité économique importante. « *Certains commerçants nous passent parfois de grosses commandes pour l'étranger, mais c'est un revenu anecdotique comparé à nos troupeaux de chèvres* », précise M. Souleymane. Jusqu'en 1967 et l'avènement d'un régime socialiste au Yémen du Sud en lieu et place d'un sultanat, la résine était encore exportée à Oman et en Inde sous forme de troc. Un commerce d'échange banni par la nouvelle administration.

La sève rouge de ce végétal unique sert de colorant pour le textile, mais aussi de solution anti-hémorragique ou de cicatrisant. Les conditions pratiques de sa collecte, notamment les dates et les quantités allouées à chaque groupe, sont débattues entre les chefs des clans vivant à proximité des zones forestières. Les insulaires n'ont jamais abattu l'arbre dragon car ils sont attachés à sa longévité comme à son caractère unique, mais aussi parce qu'il fait un très mauvais combustible en raison d'un surplus de mousse humide qui compose l'intérieur de ses branches et de son tronc. *Dracaena cinnabari* est par ailleurs le seul arbre de l'archipel à fournir un ombrage. Son feuillage composé d'épines pointues forme un étrange champignon et capte la précipitation horizontale, autrement dit les nuages passant en altitude, où l'arbre pousse. Cela permet de nombreux insectes, oiseaux et reptiles de s'y rafraîchir ou d'y nicher. C'est le cas par exemple du hibou petit duc, de la busse et de l'étourneau de Socotra, ou encore du lézard *Hemidactylus dracaenaculus*, vivant uniquement dans les sinuosités de l'arbre.

La forêt de Firmihin compte environ 28 000 spécimens adultes âgés de 500 à 1 000 ans. Cernée par les falaises, elle a été moins touchée par Megh et Chapala que le plateau de Diksam. Malgré cela, 4 200 spécimens ont été déracinés, soit 13 % du bois. Au fil du temps, l'arbre est devenu

un symbole de la biodiversité unique de l'archipel. Il se dit qu'Aristote aurait personnellement convaincu Alexandre le Grand d'envoyer une garnison grecque pour le conquérir. L'île représentait un intérêt stratégique, et était également connue pour ses plantations d'aloès, ses arbres à encens et... la sève singulière de l'arbre dragon. Le philosophe aurait été autorisé à choisir de valeureux guerriers pour investir l'île, tenue par des pirates indiens. La légende raconte que la garnison et ses descendants restèrent longtemps isolés du monde jusqu'à ce que, en 50 après Jésus-Christ, la providence fasse échouer sur les côtes de Socotra le bateau de saint Thomas, apôtre

missionnaire en route pour l'Inde. L'homme convertit ainsi l'ensemble des habitants de l'archipel.

C'est précisément cette première colonie grecque que, des siècles plus tard, des dizaines de missions occidentales, pseudo-scientifiques et anthropologiques, cherchèrent à retrouver. Des récits de voyage du diplomate Thomas Roe datant du XVII^e siècle ou du major Hunter au XIX^e siècle décrivent cette obsession de la race chez les populations autochtones visitées. Les Bédouins des hauts plateaux, vivant souvent au plus près des arbres dragons, sont pris pour les possibles descendants de la garnison envoyée par Aristote.

La « baraka » pour obtenir des dattes et de l'eau

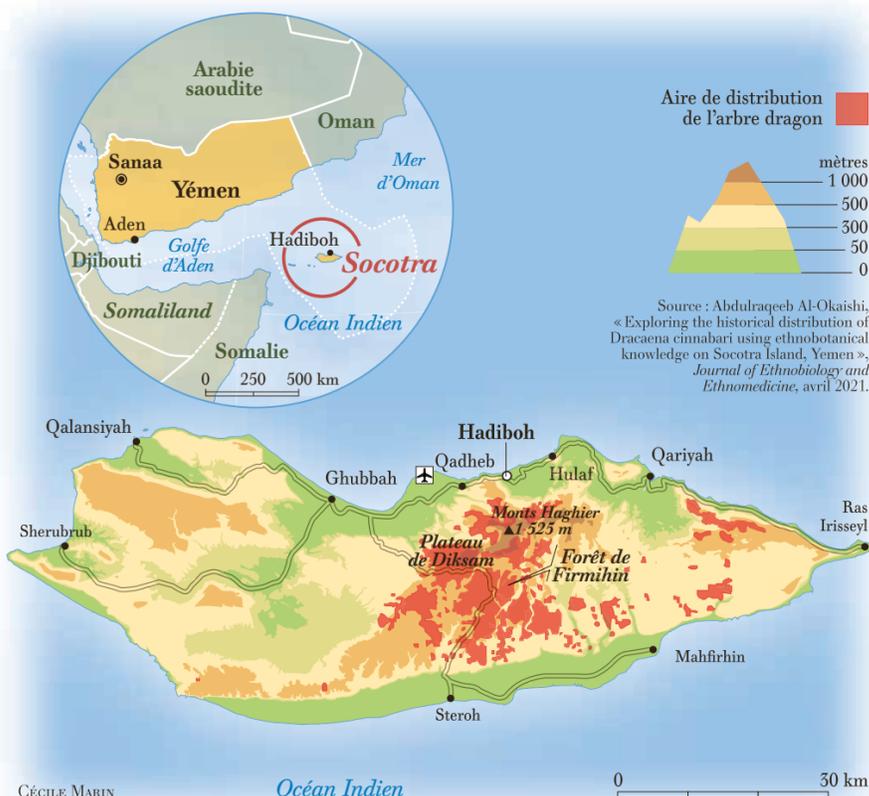
Les multiples fouilles entreprises sauvagement par des archéologues occidentaux au XX^e siècle – certains allant jusqu'à déterrer des tombes – ne furent guère convaincantes, échouant à trouver la moindre trace d'une quelconque église grecque ou de reliques religieuses d'époque. Seuls quelques tessons de poterie, probablement fabriqués dans une région méditerranéenne lors du premier millénaire après Jésus-Christ, furent découverts dans... la banlieue de Hadiboh.

Les Socotris sont en réalité issus de peuples abyssiniens, himyarites et d'autres pays d'Afrique

(1) Lire « À Socotra, la paix s'est envolée », *Le Monde diplomatique*, septembre 2021.



Tous les matins, M^{me} Halima Chalal vient vérifier l'état de son troupeau de chèvres dispersé dans la montagne proche de Qadheb, son village



M. Ahmed Saeed Suliman Abdullah, ornithologue socotri, constate sur le plateau de Diksam la disparition partielle des arbres dragons après les cyclones de 2015

* Journaliste.

témoin d'un passé interdit à Socotra



Arbres dragons sur le plateau de Homhil. Leurs branches, composées à 80 % d'eau, cassent facilement, et leur réseau de tissus mousseux stocke les précipitations verticales et horizontales pour les périodes sèches

de l'Est. Il est difficile de déterminer avec certitude leur origine, et seule leur différence de localisation topographique a longtemps compté dans l'étude anthropologique de leur population. Ainsi, quand en 1480 l'île intègre le sultanat de Mahra, gouverné depuis le continent à l'extrême est du Yémen, une division sociale s'installe durant plusieurs siècles. L'élite religieuse musulmane (*ashraf*, « nobles »), les quelques ministres, notables et propriétaires terriens gravitant autour du sultan établissent leurs habitations près de la côte. Ces derniers ont à leur disposition des esclaves africains vendus par des négriers revenus d'Afrique de l'Est.

Dans les hautes terres, des clans nomades déplacent leurs troupeaux en fonction des pluies. S'affirmant musulmans, la plupart ne savent ni lire ni écrire et n'ont jamais eu accès au Coran. Les hommes croient en la *baraka* (« bénédiction ») de la nature, concept réprouvé par l'orthodoxie musulmane. Ils l'invoquent pour obtenir une abondance en herbes, en dattes et surtout en eau. Les histoires de fantômes, d'anges, de démons et de monstres sont légion. Le surnaturel explique souvent les malheurs de ces populations rurales dont la survie tient à une saison des pluies généreuse et à la bonne santé de leurs cheptels. Là vivent d'autres *ashrafs* qui revendiquent une descendance du prophète Muhammad. Ces derniers viennent de l'Hadramaout, l'est du Yémen. La population socotrie leur prête des pouvoirs surnaturels. Sur la côte, en revanche, vivent l'élite tribale mahrie, affiliée

au sultan, et des commerçants arabes venus d'Oman ou des Émirats. Si les superstitions y ont également cours, les quelques mosquées et une école coranique contribuent à l'apprentissage et à la diffusion d'un islam moins teinté d'animisme local.

M. Ahmed Abdallah Dimero s'est abrité sous un grand *aarieb*. Après avoir rendu visite à son troupeau de chèvres éparpillé dans la forêt de Firmihin, il nous parle avec passion de l'arbre dragon. « Cette forêt était autrefois une grande plantation de dattes... Un jour, un ange se présentant sous la forme d'un mendiant vint demander quelques dattes aux habitants de Firmihin. Le propriétaire de la plantation lui mentit en disant que ces arbres n'avaient pas de fruits comestibles, et il inventa leur nom : « aarieb ». Or l'ange testait la générosité des gens de ce clan. Pour les punir de leur égoïsme, il transforma tous les palmiers en arbres dragons, dont les fruits sont toxiques. »

Mettre fin à la sorcellerie et aux rites animistes

L'appellation arabe *dam al akhawayn* (« le sang des deux frères ») pour désigner les arbres se réfère davantage à une histoire mêlant la Bible et le Coran. Chassés du jardin d'Éden, Adam et Ève eurent à Socotra deux fils appelés Caïn et Abel, respectivement agriculteur et berger. Une brouille de la fratrie poussa Caïn à assassiner son cadet d'un coup de poignard. Le sang d'Abel se répandit sur les hauteurs de l'archipel et donna naissance à cette essence végétale particulière. Rares sont les Socotris qui connaissent ce récit, et y croient. Interrogés, plusieurs habitants en attribuent la paternité aux « Arabes » et à leur langue, apparue massivement dans l'archipel après la fin du sultanat, en 1967, à la faveur de campagnes d'alphabétisation menées par les représentants du régime socialiste. Résolument progressiste, ce dernier tenta de mettre fin à la sorcellerie et aux rites animistes. Mais c'est uniquement après la réunification des deux Yémens, en 1990, que des missionnaires venus du nord du pays vinrent combattre les croyances populaires locales, considérant les insulaires comme vivant encore en période de *jahiliya* (de *jahl*, « ignorance »), qui prévalait avant l'apparition de l'islam.

C'est ainsi que la croyance aux pouvoirs de la *makole* (« sorcier ») fut qualifiée d'apostasie, tout événement mixte, proscrit, et que les sacrifices et rituels pour la pluie furent abolis. Les cultes et rites surnaturels cessèrent d'être transmis. Les tenues des femmes perdirent de leur couleur et de leurs attributs jugés immoraux... Même les noms socotris disparurent progressivement au profit de noms islamiques. Quiétistes (dont les soufis), membres de la confrérie des Frères musulmans du parti Al-Islah et salafistes, les courants politico-religieux de Socotra ont peu à peu éradiqué une partie de l'histoire populaire de l'archipel. L'arbre dragon s'érige désormais comme l'un des derniers témoins d'un passé riche de ses multiples croyances, en symbiose avec une nature aussi unique qu'hostile.

QUENTIN MÜLLER.



Un père et ses enfants vivant dans la forêt de Firmihin observent un joueur de mizmaar, une flûte locale



Des populations bédouines des hautes terres marchent sur le plateau de Diksam pour rejoindre leurs troupeaux de chèvres

Une île très convoitée

SOCOTRA a longtemps aiguisé l'appétit des grandes puissances régionales. Du temps de sa splendeur maritime (du VIII^e au XVII^e siècle), l'Empire omanais n'a jamais complètement su dominer l'île. Quant aux troupes portugaises, elles subirent de plein fouet les conditions de vie dantesques dans l'archipel et durent plier bagage seulement quatre ans après leur invasion militaire (1507-1511). Les Britanniques (fin XIX^e -1967), puis les Soviétiques (1967-1990) échouèrent eux aussi à faire de l'île une vraie base stratégique développée et viable. En 2018, dans le sillage de la guerre civile et des interventions étrangères au Yémen, ce sont les Émiratis qui s'y essaient. Présent via de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) depuis 2015, Abou Dhabi y déploie progressivement son armada militaire. Les points de confrontation avec les houthistes étant situés à des centaines de kilomètres, ce débarquement interroge. Le président yéménite de l'époque, M. Abd Rabbo Mansour Hadi, ainsi que le gouverneur Ramzi Mahrous, parlent d'« invasion ». Les Émirats arabes unis activent alors le mouvement séparatiste local, le Conseil de transition du Sud (CTS). Celui-ci entre en confrontation avec le gouvernement central au commandement de l'île. En juin et novembre 2019, une impressionnante manifestation d'une centaine de femmes habillées en niqabs noirs encercla le bâtiment du gouverneur. Munies de pancartes, elles réclamaient la démission de M. Mahrous, qu'elles accusent d'avoir pactisé avec les Frères musulmans du parti yéménite Al-Islah (Parti yéménite pour la réforme). Une entité politique honnie dans tout l'ex-Yémen du Sud pour une série d'assassinats perpétrés dans les années 1990 contre des figures intellectuelles et politiques du *Janoub* (« Sud »).

D'avril à juin 2020, plusieurs centaines de mercenaires liés au CTS, arrivés en bateau depuis le continent, mènent un coup de force contre les autorités locales. Les troupes investissent tous les points névralgiques de l'île, dont la ville principale, Hadiboh, où ils tirent en l'air pendant des heures pour dissuader tout élan de résistance. M. Mahrous s'enfuit à Oman par la mer. Pendant trois ans, il va officiellement gouverner l'île à distance via la messagerie WhatsApp. M. Rafiq Taqlee, un Socotri membre du CTS et fidèle au parrain émirati, est placé sur le trône pour gérer officieusement l'archipel. Très affaibli par sa guerre contre les houthistes, le gouvernement central n'a finalement d'autre choix que de céder en le nommant officiellement gouverneur, en 2023, et en le laissant accéder au budget alloué au gouvernement. Sous sa gouvernance, les journalistes ou activistes dénonçant cette prise de pouvoir autoritaire et l'ingérence d'Abou Dhabi sont arrêtés et battus. Les manifestations pacifiques dénonçant ces dérives sont violemment réprimées. L'homme s'est entouré d'adolescents armés pour assurer sa sécurité personnelle. Mais M. Taqlee n'est pas maître de son île. Le nom de l'Émirati Khalfan Al-Mazrouei, qui dirige une organisation de bienfaisance, revient avec insistance. C'est lui qui serait la tête pensante du débarquement de 2018 et du coup d'État de 2020. L'homme superviserait maintenant la construction secrète de grandes pistes d'atterrissage sur l'île d'Abd Al-Kouri visibles depuis les images satellites. Une prédation sur laquelle les observateurs se perdent en conjectures.

Q. M.

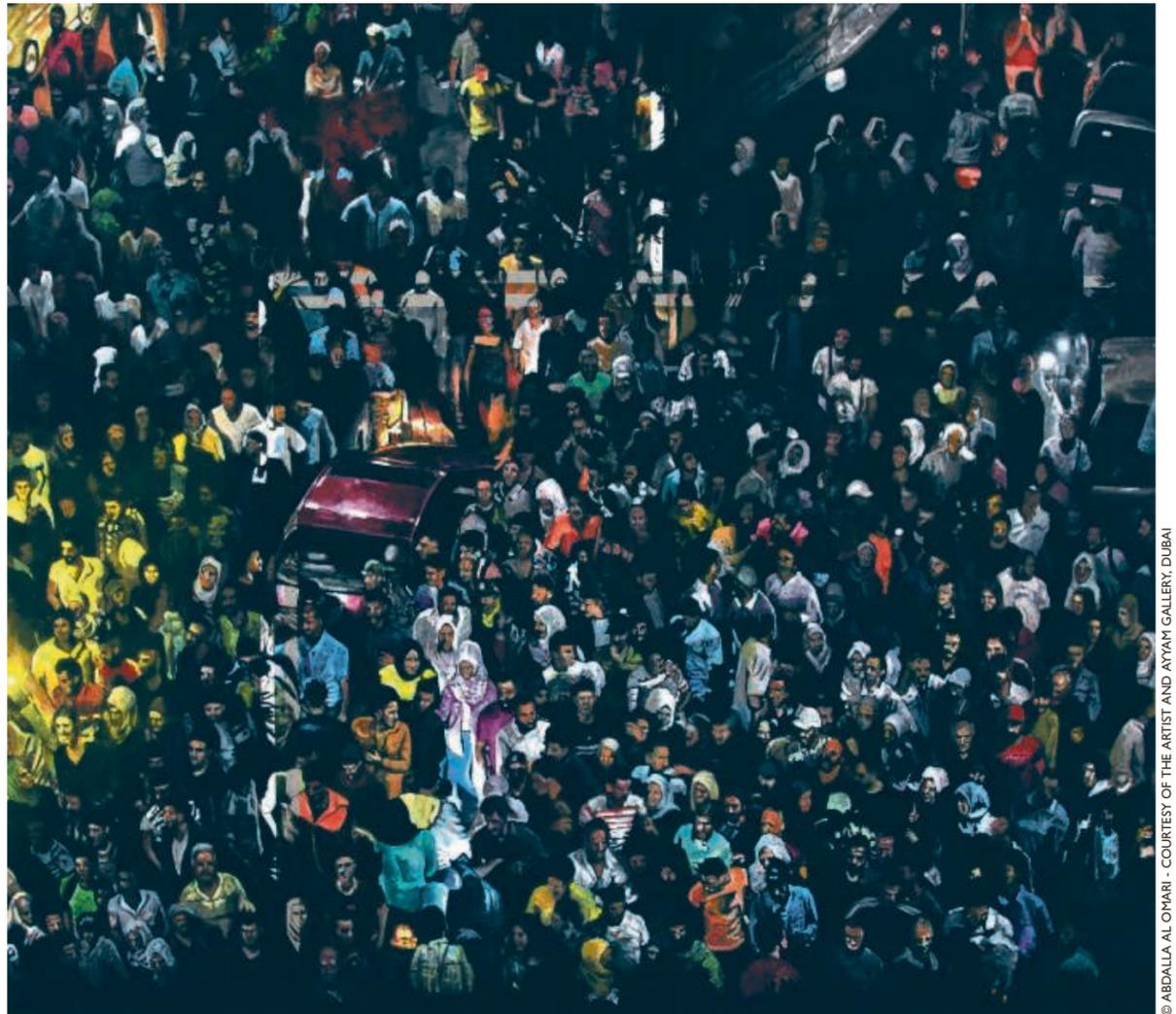
À lire également sur notre site, à propos de la situation politique dans le pays : « Quinze ans d'instabilité au Yémen », www.monde-diplomatique.fr/67899

Syrie, l'année zéro

(Suite de la première page.)

Au printemps 2011, face à une contestation pacifique née dans le sillage des révolutions en Tunisie et en Égypte, M. Al-Assad pouvait choisir une autre voie. La guerre civile a fait 500 000 morts et provoqué l'exil de 6 millions de Syriens. Au sein d'une population de 23 millions de ressortissants, il faut aussi mentionner 7 millions de déplacés internes. À bien des égards, le discours prononcé le 30 mars de la même année face au Parlement annonçait la violence et le désordre qui allaient suivre. Aux menaces contre les « fauteurs de troubles », à la dénonciation incantatoire d'une conspiration étrangère répondaient les suppliques flagorneuses et la claqué d'élus jurant de sacrifier « leur sang et leur âme » pour sauver non pas leur pays, mais « Bachar le bien-aimé ». Ce clientélisme, la prédation des biens publics par l'entourage de l'ex-président, l'accaparement des avoirs des exilés et des déplacés, l'extorsion et les chantages à la délation, commis par des fonctionnaires ou des membres de forces de sécurité, ont d'autant plus miné le régime que, contrairement à une idée répandue, M. Al-Assad, affaibli par sa sujétion à la Russie et à l'Iran, devait composer avec les ambi-

tions de ses proches, qu'il s'agisse de son frère cadet Maher ou de ses cousins maternels membres du très fortuné clan Makhlof. Au début des années 1990, dans la Syrie d'Assad père, on dénombrait déjà une dizaine de services de sécurité plus ou moins coordonnés. Trente ans plus tard, on en compte le double. Chaque pan du pouvoir, chaque personnalité de poids dispose de sa propre force, plus ou moins officielle et capable d'enlever n'importe qui ou de croiser le fer avec une structure rivale pour des motifs basement matériels. La multiplication des sites de production de captagon, drogue euphorisante qui a envahi tout le Proche-Orient, péninsule arabe comprise (2), ne s'explique pas autrement. Source aisée d'enrichissement personnel ou d'acquisition d'armements, ce psychotrope s'est révélé un poison qui a endommagé la cohésion d'un système longtemps présenté comme inoxydable.



ABDALLA AL OMARI. – « Under the President's Bridge » (Sous le pont du président), 2022

© ABDALLA AL OMARI - COURTESY OF THE ARTIST AND AYAM GALLERY, DUBAI

Soutien des monarchies arabes

Au vu de la totale désorganisation des forces dites « loyales », la prise d'Alep, le 27 novembre, par une poignée de djihadistes – trois cents au maximum – n'a rien d'extraordinaire. Ce fut le prologue d'un renversement dont la seconde explication tient à l'abandon pur et simple de M. Al-Assad par ses alliés. Pourtant, le régime semblait convaincu d'avoir fait le plus dur en regagnant un certain crédit sur le plan international. En mai 2023, la Syrie faisait son retour au sein de la Ligue arabe après une suspension de douze ans. Soutenu par les monarchies du Golfe, auxquelles il réclamait la prise en charge financière de la reconstruction de son pays, l'ex-président se sentait d'autant plus en confiance que de nombreuses capitales occidentales, dont Rome, annonçaient la réouverture de leur ambassade à Damas afin, entre autres, de pouvoir négocier au plus vite le rapatriement des réfugiés syriens en Europe. Même le numéro un turc Recep Tayyip Erdoğan, l'un des critiques les plus virulents du pouvoir syrien, semblait s'être fait une raison en se disant, à plusieurs reprises, prêt à une rencontre avec son homologue. Lequel répliquait avec sa morgue habituelle qu'aucune discussion n'était possible tant que des troupes turques occupaient le sol syrien. Côté

iranien, les soubresauts provoqués par la guerre à Gaza et au Liban renforçaient l'idée que la République islamique avait tout intérêt à continuer de ménager cet allié. Quant à la Russie enlisée en Ukraine, le régime de Damas lui garantissait un accès permanent à la Méditerranée avec les installations navales de Tartous ainsi qu'une amplitude de projection aérienne avec la base de Hmeimim.

Alors pourquoi le régime de M. Al-Assad n'a-t-il pas été sauvé comme il le fut en 2013 par les Iraniens et le Hezbollah ? Pourquoi M. Vladimir Poutine n'a-t-il pas ordonné à son aviation d'intervenir, comme elle le fit en 2015 puis l'année suivante lors de la reconquête sanglante de la ville d'Alep ? La réponse relève du triptyque contexte, volonté et moyens. Depuis février 2022, une guerre d'usure en Ukraine mobilise la quasi-totalité des moyens conventionnels et des effectifs de l'armée russe. En détourner une partie vers la Syrie revenait à s'affaiblir alors même que les Occidentaux et Kiev tentent coûte que coûte de modifier le rapport de forces avant les négociations que le président élu Donald Trump entend imposer aux belligérants dès sa prise de fonc-

tions. Depuis au moins deux ans, du reste, les Russes s'impatientaient de l'incapacité de M. Al-Assad à stabiliser son pays et, surtout, à engager de vraies négociations tant avec la coalition djihadiste qui tenait la poche d'Idlib qu'avec les Kurdes du Rojava. Tout cela a plaidé contre une intervention, malgré les demandes pressantes de l'ex-président syrien. Certes, la majorité des médias internationaux n'ont pas manqué de pointer un revers majeur pour Moscou. Mais la Russie a sans doute limité les dégâts notamment grâce à ses négociations avec la Turquie, marraine d'une partie des insurgés. Dans le tumulte qui a suivi la « libération » de Damas, les représentations diplomatiques russes n'ont pas été attaquées, contrairement à celles de l'Iran. De son côté, M. Ahmed Al-Charaa (de son nom de guerre Abou Mohammad Al-Joulani), chef de HTC et nouvel homme fort de la Syrie, a soigneusement évité de s'en prendre au protecteur du dictateur déchu, acceptant même de recevoir des émissaires dépêchés par M. Poutine. L'avenir dira si les bases de Tartous et de Hmeimim resteront dans le giron russe mais, à coup sûr, Moscou dépend plus que jamais d'Ankara sur le théâtre syrien.

Un raisonnement semblable vaut au sujet de l'Iran. Les autorités de la République islamique ne ménageaient pas non plus leurs critiques contre M. Al-Assad. En décembre 2018, déjà, circulaient des informations selon lesquelles elles souhaitaient un changement à la tête de la Syrie. Comme Téhéran pouvait alors invoquer son soutien financier, évalué à 5 milliards de dollars par an depuis 2012, l'ex-président se rendit en Iran en février 2019 – sa première visite chez son allié depuis 2010 – afin de plaider sa cause et de donner des gages au Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei. Mais, en 2024, les Iraniens n'ont pas cédé : bien qu'ils eussent préféré un ripolinage à l'évincement de leur allié alaouite – une confession proche du chiisme –, M. Al-Assad a fini par laisser ses interlocuteurs, qui se sont empressés de reconnaître son renversement. Les coups portés par l'armée israélienne au Hezbollah ont aussi empêché Téhéran d'actionner ses relais dans la région. Et, même s'il en avait eu la possibilité humaine et matérielle, le parti libanais ne pouvait se porter au secours du régime syrien. Comment le justifier après tant de morts parmi ses

chefs et militants, et tandis que la population libanaise demeure traumatisée par les attaques israéliennes ? Ne restait que la possibilité de mobiliser des moyens iraniens, sachant que Téhéran dispose d'une faible capacité d'action aérienne, indispensable pour freiner l'avancée de forces insurgées. Or, comme en témoignent les éditoriaux bellicistes de la presse conservatrice iranienne, au plus haut niveau de la République islamique on estime qu'Israël arrivera à convaincre

M. Trump de la nécessité d'une attaque contre les installations nucléaires, voire d'une guerre à plus grande échelle afin de précipiter un changement de régime à Téhéran. La peur de la déstabilisation n'est pas nouvelle : apparue dès les premiers mois ayant suivi la chute du chah en 1979, elle façonne les doctrines de défense iraniennes ; dès lors, gaspiller une partie de ses ressources pour sauver un allié peu enclin à améliorer sa propre situation devenait contre-productif.

L'« arc chiite » est brisé

MAIS, comme pour la Russie, la chute de M. Al-Assad constitue un échec pour l'Iran, qui a dépensé à fonds perdu afin de le soutenir, sans oublier les milliers de morts de gardiens de la révolution et de membres de milices chiites. Des communautés chiite, à Damas et au nord d'Alep, et alaouite, sur la côte méditerranéenne et à Damas également, demeurent dans le pays, mais la seconde n'a plus le pouvoir, qui échoit pour l'instant à d'anciens djihadistes, ou proclamés tels, d'obédience sunnite. L'« arc chiite », qui reliait l'Iran au Liban via l'Irak et la Syrie, s'en trouve brisé. Pour nombre de radicaux sunnites, le combat contre l'hérésie chiite prime, avant même de songer à retourner ses armes contre d'autres ennemis, dont Israël. M. Al-Charaa a beau affirmer à la presse étrangère qu'il ne veut aucune guerre, il lui reste à convaincre ses pairs de ne pas déclencher de crise avec Téhéran. Outre la question de la dette extérieure (Damas devrait 50 milliards de dollars à son protecteur, une facture concernant essentiellement des livraisons de carburant et d'armements), se pose aussi celle des intérêts économiques privés, comme les commerces du souk de Damas détenus par des hommes d'affaires venus d'Iran. La population damascène favorable au nouveau pouvoir a déjà exprimé un sentiment anti-iranien très vif. Des tensions pourraient apparaître dans les prochains mois entre les deux pays.

L'Irak devient de fait la défense avancée de l'Iran sur le plan régional. Au cours des prochains mois, Téhéran continuera d'y renforcer son influence, déjà grande. Les États-Unis avaient mis en garde le gouvernement cen-

tral de Bagdad en janvier 2024 contre l'essor grandissant des milices pro-iraniennes – et par conséquent antiméricaines – qui tendent à constituer un État dans l'État (3). Le recentrage irakien de Téhéran devrait provoquer de nouvelles tensions à ce sujet, et il n'est pas exclu que ces milices, dont la constitution remonte à l'époque où les troupes de l'OEI menaçaient de marcher sur Bagdad, se montrent plus actives à la frontière syro-irakienne pour prévenir d'éventuelles infiltrations djihadistes.

La Turquie elle, fait figure de grande vainqueur sur l'échiquier syrien. En 2020, c'est une négociation russo-turque qui a permis d'éviter une défaite totale aux troupes de HTC réfugiées dans la poche d'Idlib. M. Al-Assad pensait en finir rapidement avec cette dernière composante de la rébellion... qui aujourd'hui détient le pouvoir à Damas, même si elle doit composer avec d'autres organisations. Ankara a ainsi l'avantage de pouvoir traiter avec un interlocuteur redevable. La question des réfugiés syriens en Turquie fait partie des dossiers les plus urgents. Au nombre de trois millions, ces exilés constituent un vrai problème de politique intérieure pour M. Erdoğan, qui souhaite leur retour rapide en Syrie. Dès le 9 décembre, avant même le moindre accord en ce sens, les autorités turques ont ordonné la réouverture d'un poste-frontière.

Une économie à terre

Si la déliquescence de l'économie syrienne a contribué à précipiter la chute de M. Bachar Al-Assad, sa revitalisation apparaît désormais comme l'une des priorités du nouveau pouvoir à Damas. « Nous récupérons un pays en miettes dans tous les secteurs : l'industrie, le commerce, l'armée, l'administration », admet M. Ahmed Al-Charaa (France 24, 17 décembre 2024). La tâche s'annonce vertigineuse. Les treize années de guerre civile ont désintégré l'appareil productif, entraîné l'effondrement de la livre syrienne et une inflation persistante qui a plongé plus des deux tiers de la population dans la pauvreté.

Étranglée par les sanctions internationales, gangrenée par la prédation d'un régime parmi les plus corrompus du monde, l'économie relève aujourd'hui pour l'essentiel du secteur informel. Au printemps, la Banque mondiale estimait ainsi que, après s'être contracté de 84 % entre 2010 et 2023, le produit intérieur brut (PIB) n'atteignait plus que 6,2 milliards de dollars, sachant que les spécialistes évaluent le fardeau de la reconstruction du pays à plusieurs centaines de milliards de dollars au bas mot (1). Il faudrait aussi mettre en regard ce niveau famélique d'activité et les près de 2 milliards de dollars de revenus occultes que le régime déchu tirait chaque année du trafic de captagon. M. Al-Charaa a promis de juguler la production de cette drogue de synthèse.

Un autre défi l'attend : le relèvement de l'industrie pétrolière. Téhéran a coupé le robinet qui maintenait jusque-là la Syrie sous perfusion. Outre la sécurisation des zones pétrolifères, une telle réhabilitation nécessiterait des investissements considérables sans pour autant engendrer de manne providentielle. Avant le soulèvement, en 2010, les 385 000 barils de brut extraits en moyenne chaque jour du sol syrien – 80 000 aujourd'hui – représentaient 0,5 % de la production mondiale. Les réserves prouvées n'excédaient pas, quant à elles, 0,2 % du total mondial (2).

A. M.-K.

(1) « Syria Economic Monitor, Spring 2024 : Conflict, crises, and the collapse of household welfare », Banque mondiale, Washington, DC, 24 mai 2024, <https://documents.banquemondiale.org>
(2) « Façade : Syria's energy sector », Reuters, 14 août 2011.

(2) Lire Clément Gibon, « Le captagon déferle sur le Golfe », *Le Monde diplomatique*, juillet 2023.
(3) Lire Adel Bakawan, « L'emprise croissante des milices en Irak », *Le Monde diplomatique*, octobre 2023.

DJIHADISTE S'INSTALLE À DAMAS

de l'après-dictature

S'il est vraisemblable que de nombreux réfugiés prendront le chemin de leurs foyers, les questions territoriales devraient s'avérer plus difficiles à régler, sauf à obliger M. Al-Charaa à apparaître comme le jouet servile d'Ankara. Non seulement l'armée turque occupe plusieurs pans du territoire syrien, mais elle se prépare à attaquer la région quasi autonome du Rojava pour en déloger les forces kurdes des Unités de protection du peuple (YPG, branche armée du Parti de l'union démocratique) (4). Quelle sera alors l'attitude de Damas, dont l'homme fort a pris l'engagement de négocier pacifiquement avec les autonomistes ? Et celle des États-Unis, alliés des Kurdes dans la guerre contre l'OEI, après l'investiture de M. Trump ? Lors de sa première présidence, en octobre 2019, l'intéressé avait fait peu de cas des obligations américaines à l'égard de ce peuple qui ne dispose toujours pas d'un État en affirmant, à tort, que les Kurdes n'avaient « pas aidé les États-Unis durant la seconde guerre mondiale ». Avec près de deux mille hommes stationnés dans le nord-est de la Syrie, Washington empêche pour l'heure la Turquie d'attaquer le Rojava, mais rien ne dit que l'incertitude engendrée par la chute du régime de M. Al-Assad n'incitera pas M. Erdoğan à tenter d'en finir...

Nombre des conjectures qui précèdent dépendent aussi de la nature réelle du pouvoir qui s'installe à Damas. Longtemps affiliés à la mouvance djihadiste, autrement dit des combattants de la foi qui estiment que les frontières et les projets nationaux doivent s'effacer devant la constitution d'un califat, les membres de HTC revendiquent aujourd'hui un credo « nationalisto-religieux » et une rupture définitive avec des organisations telles qu'Al-Qaïda ou l'OEI. Les références à la charia demeurent mais, pour M. Al-Charaa, il s'agit de ne s'occuper que de la Syrie. Ce recentrage idéologique, mais aussi théologique, fait l'objet de débats chez les spécialistes des courants islamistes. Faut-il croire le chef de HTC quand il promet de respecter les droits des minorités religieuses – notamment ceux des chrétiens de Syrie, passés de 8 % à 2 % de la population en dix ans ? Faut-il lui accorder crédit quand il assure avoir pris

ses distances avec le djihad global dont se prévalent les auteurs d'attentats en de multiples endroits de la planète ? La gestion de la poche d'Idlib, où cohabitaient de multiples communautés, a en tout état de cause poussé M. Al-Charaa à plus de pragmatisme et à opérer une déradicalisation certaine, voire à se « désalafiser » (5). L'avenir dira si cette expérience est extensible à l'échelon national. Pour l'heure, les puissances occidentales semblent d'autant plus prêtes à faire confiance à HTC que ses dirigeants demeurent très vagues quant à leurs intentions à l'égard d'Israël, qui occupe pourtant une partie du territoire syrien tout en le bombardant de manière régulière (*lire l'article ci-dessous*).

Au fond se repose la question de la capacité d'un mouvement islamiste à diriger un pays en respectant les règles de la démocratie et les libertés individuelles. Dans la majorité des cas, les

formations de ce type – pourtant porteuses d'aspirations populaires, comme en témoignent leurs scores électoraux élevés – ont brutalement été éjectées du pouvoir. Ce dont témoignent les cas algérien (1992), égyptien (2013) ou tunisien (2021). Mais qui pourrait démettre M. Al-Charaa et son mouvement ? Purgée de ses éléments les plus compromis dans le soutien à M. Al-Assad, l'armée devrait se restructurer et intégrer des milices, dont celle affiliée à HTC, ce qui relativise le risque de coup d'État de sa part. Sur le plan politique, et en dehors de la sphère islamiste, HTC et ses alliés n'ont guère de rivaux. Jadis omniprésents, le parti Baas (« Parti de la renaissance » en arabe) n'est plus qu'une coquille vide, l'emblème de la dictature des Al-Assad, le tenant d'un panarabisme auquel plus personne ne croit. Le danger ne peut venir que d'une surenchère islamiste. Dans l'Est, l'OEI n'a pas disparu. Elle constitue toujours une menace et une

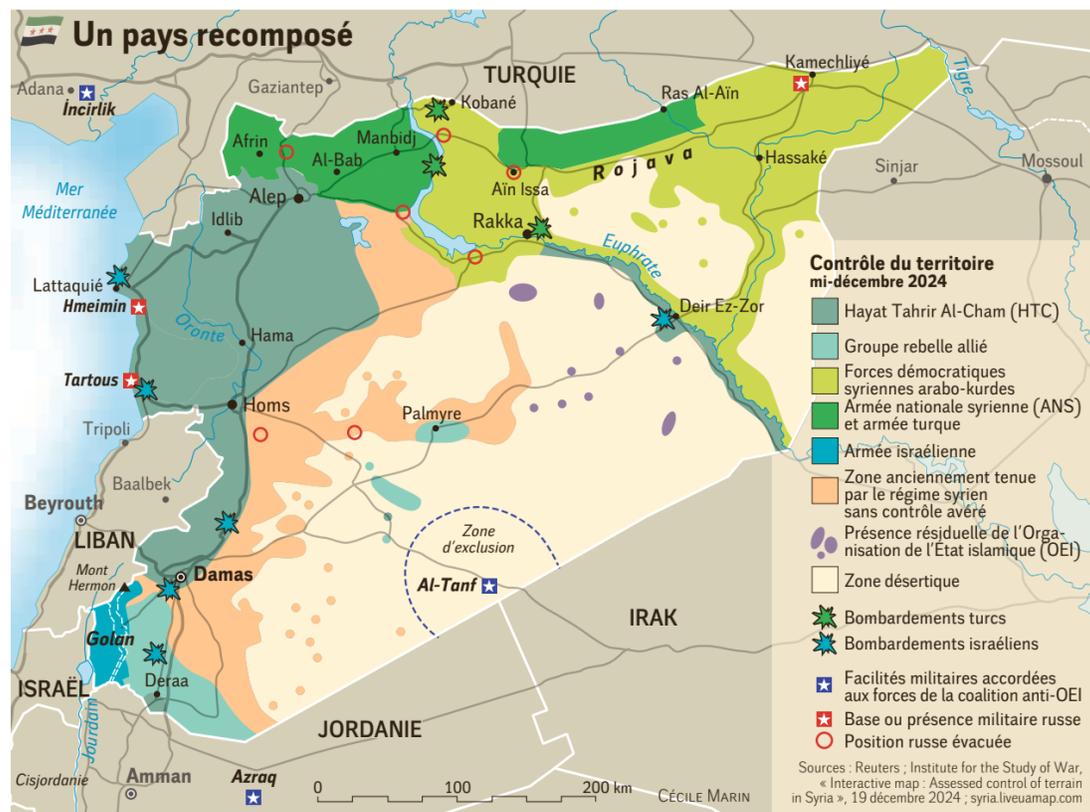
force d'attraction pour les éléments les plus radicaux qui se détournent du pragmatisme de HTC.

La Syrie va donc constituer un champ d'expérimentations multiples. Celle de la nécessaire reconstitution d'un État. Celle de la création d'une nouvelle armée. Et celle de l'arrivée au pouvoir d'islamistes encore inscrits sur les listes internationales de djihadistes à arrêter, qui, s'ils étaient palestiniens, libanais ou soudanais, seraient, aujourd'hui encore, voués aux gémonies par les pays et les médias occidentaux.

AKRAM BELKAÏD.

(4) Lire Mireille Court et Chris Den Hond, « L'avenir suspendu du Rojava », *Le Monde diplomatique*, février 2020.

(5) Sylvain Cypel, Patrick Haenni et Sarra Grira, « Syrie. Hayat Tahrir Al-Cham, radioscopie d'une mutation idéologique », *Orient XXI*, 16 décembre 2024, <https://orientxxi.info>



Les grandes étapes du conflit

L'INSURRECTION

En mars 2011, les manifestations populaires et pacifiques se multiplient notamment dans la ville de Deraa. Le régime ne cède pas et la répression est féroce. Petit à petit, le conflit se militarise. Aux exactions du pouvoir répondent les premiers attentats contre les représentants du pouvoir et la constitution de l'Armée syrienne libre (ASL). En octobre, l'Occident inflige ses premières sanctions au régime de M. Bachar Al-Assad.

L'INTERNATIONALISATION

Dès 2012, des forces du Hezbollah libanais appuient les troupes loyalistes. Les rebelles, eux, peuvent compter sur le soutien de la Turquie et des monarchies du Golfe. En 2013, le régime n'hésite pas à employer l'arme chimique contre les insurgés dans la banlieue de Damas (ni la France ni les États-Unis ne réagissent malgré leur mise en garde). Il assiège aussi le camp palestinien de Yarmouk. En 2015, l'engagement militaire de la Russie est déterminant pour sauver le régime et lui permettre de reprendre du terrain. Cela s'illustre par le siège de Alep durant l'automne 2016. Dans le même temps, l'essor de l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) en Irak et en Syrie provoque l'intervention d'une coalition internationale. Le sort des migrants syriens devient un enjeu diplomatique entre Ankara et Bruxelles.

L'ENLÈVEMENT

Dès 2017, et avant même l'éradication de l'OEI, les positions sur le terrain se figent. Le régime contrôle les grandes villes tandis que les forces djihadistes se sont repliées dans la province d'Idlib. Dans le Nord-Est, au Rojava, les Kurdes défendent âprement leur autonomie mais demeurent sous la menace de la Turquie. Dans les faits, la Syrie est un pays morcelé.

Israël pousse frénétiquement ses pions

M. Bachar Al-Assad n'avait pas encore déserté son palais que Tel-Aviv fourbissait déjà ses armes. Pendant que les islamistes font leurs premiers pas à la tête de la Syrie, l'armée israélienne détruit méthodiquement les capacités militaires de son voisin et s'immisce sur son territoire. En violation flagrante du droit international.

PAR ANGÉLIQUE MOUNIER-KUHN

DE même que la nature a horreur du vide, Israël semble détester l'incertitude accompagnant les transitions politiques chez ses voisins les plus immédiats. À moins qu'il ne s'agisse de l'exploiter à son avantage. Avant même que la nouvelle de la fuite de M. Bachar Al-Assad se répande, le 8 décembre au matin, Tel-Aviv s'est hâté de pousser ses pions en Syrie.

La démonstration de puissance a d'abord pris la forme d'un déploiement de l'armée israélienne dans la zone démilitarisée placée sous la supervision du millier de casques bleus de la Force des Nations unies chargée d'observer le désengagement (Fnuod) sur le plateau du Golan. Cet espace tampon long de près de 80 kilomètres a été établi par un cessez-le-feu conclu en 1974, six mois après que la Syrie avait tenté sans succès de récupérer le Golan, conquis aux deux tiers (1 250 kilomètres carrés) par Israël en 1967. Considéré comme territoire occupé depuis

cette date, le plateau, peuplé de familles druzes, a vu les colonies israéliennes essaimer au fil des ans, puis a été annexé en 1981 par Tel-Aviv à la suite du vote par la Knesset d'une loi aussitôt jugée « nulle et non avenue » par le Conseil de sécurité des Nations unies (1). Seuls les États-Unis, sous le premier mandat de M. Donald Trump en 2019, ont à ce jour cautionné cette annexion.

Dans sa chute, le régime baasiste a entraîné l'« effondrement » de l'accord de 1974, a affirmé M. Benyamin Netanyahu alors qu'il rendait visite à ses soldats au lendemain de leur irruption dans la zone de séparation entre le Golan et la Syrie. Il a ajouté qu'elle avait engendré « un vide sur la frontière israélienne », qui, précisait un communiqué publié peu après, justifiait ce « mouvement temporaire et réversible » de troupes. Outre son imprécision, le journal israélien *Haaretz* a relevé que le mot « temporaire » ne figurait même pas dans la transcription en hébreu de cette déclaration. À cette ambiguïté s'ajoute le fait que les soldats israéliens n'ont pas cantonné leur avancée à la zone tampon : profitant de l'évaporation des troupes du régime déchu, ils ont multiplié les incursions de l'autre côté de la frontière et pris position dans plusieurs localités sur le versant syrien du mont Hermon (la « montagne du cheikh » pour les Syriens) qui surplombe la plaine de Damas.

Parallèlement à ces mouvements au sol, Tel-Aviv a mobilisé son aviation dans une intense campagne de bombardement de tout ce que la Syrie pouvait encore compter de matériel militaire après treize années de guerre civile et la débâcle de son armée : batteries antiaériennes, aérodromes, bases navales, sites de production d'armes, laboratoires chimiques, dépôts de munition, blindés, radars, missiles, drones... Au bout de deux jours de raids destinés, selon les annonces officielles, à écarter

le risque que les armes ne se retrouvent « dans les mains d'extrémistes », l'armée israélienne prétendait avoir déjà anéanti 70 à 80 % des capacités de son voisin septentrional sans pour autant mettre un terme au déluge de missiles. Dix jours après leur déclenchement, les frappes, dont certaines d'une très forte charge, se comptaient par centaines, aucun des quatorze gouvernorats syriens n'ayant été épargné.

Passé la stupeur des premiers jours, cette stratégie du fait accompli a suscité la condamnation de plusieurs capitales arabes, puis européennes. Mais, dans l'effervescence diplomatique liée à la volonté de nouer des contacts avec le nouveau pouvoir à Damas, la dénonciation de ces violations de souveraineté n'a guère eu d'écho. « *Le droit international ne permet pas de désarmer un pays de manière préventive simplement parce qu'on ne l'aime pas*. De telles actions sont totalement illégales et n'ont aucun fondement », a pourtant rappelé depuis Genève M. Ben Saul, le rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste auprès des Nations unies.

La fulgurance de l'opération menée par Israël, baptisée « Flèche du Bachân » en référence au nom biblique d'une partie du Golan, ainsi que la précision des frappes attestent son excellente connaissance du terrain syrien. Tel-Aviv se serait préparé à l'écroulement du pouvoir de M. Al-Assad dès les prémices du soulèvement en 2011 (2). Israël n'a jamais cessé de bombardier, avec constance et en toute illégalité, la Syrie depuis cette date. Sous couvert de prévenir d'éventuels débordements de la guerre civile sur son territoire, son aviation a mené des dizaines et des dizaines de raids au cours des treize années passées, ciblant en priorité des positions tenues par l'Iran et ses milices, par le

Hezbollah, mais aussi par l'armée syrienne. Non pas que Tel-Aviv ait voulu influencer le cours des événements. Son approche du conflit a toujours été strictement sécuritaire : « *Laisser les deux [les forces loyalistes et rebelles] saigner, se vider de leur sang : telle est la pensée stratégique. Tant que cela dure, il n'y a pas de réelle menace en provenance de la Syrie* », résumait le diplomate israélien Alon Pinkas en 2013 (3).

Avec tout autant de cynisme, M. Netanyahu n'a pas hésité à s'attribuer le mérite du renversement du despote syrien. Il serait le « *résultat direct de nos actions décisives contre le Hezbollah et l'Iran* », a-t-il affirmé sur les hauteurs du Golan. Après avoir anéanti Gaza et brisé le Liban, Israël atomise les moyens militaires dont auraient dû hériter les nouvelles autorités syriennes alors que la sécurité intérieure est loin d'être consolidée, et laisse ses soldats et des colons rôder près de ressources en eau côté syrien. De quoi entretenir un climat guerrier alors que le retrait iranien et la déroute du Hezbollah dont se flatte Israël ne justifient plus de telles immixtions, affirme M. Ahmed Al-Charaa en exhortant la « communauté internationale » à faire pression sur Tel-Aviv. « *Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans un conflit [ni avec Israël, ni avec aucun autre pays] parce qu'il y a un épuisement général en Syrie* », martèle à longueur d'entretiens le nouveau visage du pouvoir à Damas, dont le nom de guerre désormais remisé, Al-Joulani, signifie « celui qui vient du Golan ».

(1) Résolution 497 du 17 décembre 1981 du Conseil de sécurité des Nations unies.

(2) Samuel Forey et Hélène Sallon, « L'arsenal militaire syrien anéanti par la campagne de bombardements israéliens », *Le Monde*, 16 décembre 2024.

(3) Jodi Rudoren, « Israel backs limited strike against Syria », *The New York Times*, 5 septembre 2013.

Palestiniennes emprisonnées,

En décembre, alors qu'Israël poursuivait ses bombardements sur les camps de réfugiés dans la bande de Gaza, la question de l'échange de prisonniers restait au cœur des discussions en vue d'un cessez-le-feu. Les détenues palestiniennes sont souvent les premières libérées, avec les mineurs. Leur mouvement a forgé une unité singulière, notamment autour des actions d'éducation et à rebours d'une résistance qui demeure très divisée.

PAR ASJA ZAINO ET HÉLÈNE SERVEL *

DES cris d'allégresse à travers les salons, des larmes qui coulent sur les visages fatigués par l'attente insupportable du retour, des voisins qui viennent présenter leurs félicitations. Fin novembre 2023, des Palestiniennes se retrouvent dans les bras de leurs proches, parfois après plusieurs années de séparation. Des vidéos sur les réseaux sociaux montrent presque en direct la libération de dizaines de prisonnières des geôles israéliennes. Elles ont été arrêtées de quelques semaines à dix années plus tôt, pour des raisons souvent floues. Certaines d'entre elles sont très jeunes, parfois mineures, d'autres âgées avec des problèmes de santé.

Depuis la création de l'État d'Israël en 1948, la prison occupe une place centrale dans les rapports de domination structurant le quotidien de la population palestinienne. Au fil des années, l'administration coloniale a superposé deux systèmes juridiques, créant une « disparité légale » sur une base ethnique : pour un crime de même nature et commis au même endroit, un Pales-

tinien sera jugé par un tribunal militaire, alors qu'un colon le sera par un simple tribunal civil (1). Ce principe discriminatoire vaut pour tous les Palestiniens, qu'ils soient de Cisjordanie, de Jérusalem, citoyens d'Israël ou qu'ils résident à l'étranger. Considérés comme une population suspecte dans son ensemble, ils sont assimilés à une menace pour l'État, avec le statut de « détenus de sécurité ». Sur ce fondement, ils font l'objet d'un régime de détention administrative qui permet une incarcération illimitée, sans accusation formelle ni procès, et pour des motifs secrets auxquels leurs avocats n'ont pas accès. Pouvant durer six mois et renouvelables indéfiniment par un juge militaire, les détentions de ce type concernent aujourd'hui plus de 3 400 Palestiniens (2). Au total, près d'un million de personnes ont connu l'enfermement depuis 1967, soit près de 40 % de la population masculine (3). Chaque famille compte ainsi un ou plusieurs détenus.

dans le même village que M^{me} Odeh, elle grandit avec le modèle de cette aînée, à qui elle succédera comme représentante des prisonnières. En 1985, les cellules se vident à nouveau : 1 150 Palestiniens sont libérés, dont la grande majorité des femmes alors détenues. Les prisons se remplissent une fois de plus dès le début de la première Intifada. Entre 1987 et 1993, environ 3 000 femmes connaissent l'expérience carcérale. Pour la première fois, de simples manifestantes ou membres de familles de militants sont placées derrière les barreaux.

En dépit de la diversité de leurs milieux sociaux et expériences politiques, ces prisonnières forgent une unité assez remarquable. En 1995, dans le cadre de la négociation des accords d'Oslo II, le directeur de la prison de Hasharon, au nord-est de Tel-Aviv, annonce la libération de toutes les prisonnières – elles sont alors une trentaine –, à l'exclusion de sept d'entre elles accusées d'avoir du sang de sol-

Au cours des dix dernières années, alors que les prisonnières sont progressivement rassemblées dans la prison de Damon, elles comprennent dans leurs rangs un nombre croissant de personnes arrêtées pour des actions isolées : attaques au couteau (abouties ou non), tentatives de faire rentrer des téléphones lors des visites en prison, posts sur les réseaux, simple participation à une manifestation. Face à cet afflux de prisonnières peu politisées, une nouvelle génération d'activistes parvient néanmoins à transmettre ses savoir-faire. À l'instar de militantes issues de mouvements associatifs liés à la gauche palestinienne comme M^{mes} Shaza Odeh

et Khitam Saafin, de membres du Jihad islamiste, comme M^{me} Mona Qaadan, ou encore de plus jeunes femmes telles que M^{mes} Ruba Asi, Elyaa Abu Hijleh, Layan Nassir et Layan Kayed, des étudiantes de l'université de Bir Zeit (Ramallah), arrêtées pour leur participation aux activités du Pôle démocratique et progressiste étudiant (Qutub Al-Tulabi), un syndicat de gauche proche du FPLP. Lors de leur incarcération plusieurs mois entre 2020 et 2021, ces dernières ont pris une part active dans la relance des programmes éducatifs à destination des prisonnières et joué un rôle important dans la consolidation du mouvement.

Lire Angela Davis ou le Coran

LA tradition éducative émerge à partir des années 1970. Les plus diplômées dispensent des cours d'alphabétisation pour leurs codétenues, des livres circulent, la radio est allumée en permanence dans les cellules où des débats sont régulièrement organisés. Découvrant ces pratiques clandestines, l'administration pénitentiaire renforce régulièrement son contrôle. Née en 1994 dans un village des environs de Bethléem et incarcérée entre 2014 et 2021 après avoir été grièvement blessée par des soldats qui l'accusent d'avoir tenté d'agresser un colon, M^{me} Amal R. (5) se souvient des ruses qu'elle imagine avec ses camarades pour contourner les restrictions. Pendant que son mari prépare le café et les gâteaux, elle raconte : « Nos familles se rendaient directement à l'imprimerie pour glisser des manuels à l'intérieur d'un roman. On changeait aussi les couvertures. On a ainsi fait rentrer un bon nombre d'ouvrages avant que l'administration le découvre. » Le tableau à craie est interdit ? Une fenêtre en plexiglas est utilisée à la place. Les cours sont interdits en cellule ? L'instruction se poursuit pendant les promenades...

l'isolement depuis plus de quatre mois. Depuis 2015, cette militante s'attache à refonder le système pédagogique au sein de la prison israélienne de Hasharon, en collaboration avec M^{me} Lina Jarbouni, Palestinienne d'Israël affiliée au Jihad islamique et élue représentante des prisonnières. Une coopération de ce genre entre partis idéologiquement éloignés n'est pas exceptionnelle : malgré des moments de tensions, voire d'affrontements, souvent exploités par les autorités pénitentiaires, la prison reste un lieu de rencontre et de coordination entre les partis, en particulier chez les détenues femmes, moins nombreuses et souvent concentrées dans un seul établissement.

Suivant cette même tendance, lors d'un séjour en prison en 2015, M^{me} Jarjar et d'autres codétenues, en coordination avec les ministères de l'éducation et des affaires des prisonniers, organisent la préparation du *tawjihi*, l'équivalent du baccalauréat : pour la première fois, plus d'une trentaine de femmes passent leur examen clandestinement en prison. Entre 2017 et 2020, avec d'autres prisonnières, elle met en place une formation en droit international et un cursus universitaire en travail social reconnu par l'université Al-Qods de Ramallah, en particulier pour les condamnées à de longues peines.

L'éducation n'est plus seulement un moyen d'acquérir des connaissances et compétences, elle devient aussi une arme critique. « C'est paradoxal que, dans un lieu de privation, on ait pu mettre en place une éducation qui nous ressemble, une éducation libératrice, plus puissante que dehors. On s'est appuyées sur des

(1) Abeer Baker et Anat Matar (sous la dir. de), *Threat. Palestinian Political Prisoners in Israel*, Pluto Press, Londres, 2011.

(2) Recensement au 13 décembre 2024 établi par l'association Addameer, Jérusalem, www.addameer.org

(3) Stéphanie Latte Abdallah, *La Toile carcérale. Une histoire de l'enfermement en Palestine*, Bayard, Paris, 2021.

(4) Stéphanie Latte Abdallah, « Incarcération des femmes palestiniennes et engagement (1967-2009) », *Le Mouvement social*, n° 231, Paris, 2010.

(5) Pour les personnes ayant requis l'anonymat, le prénom a été changé.

Des victoires passées sous silence

Au fil des années, les détenus se sont organisés pour défendre leurs droits et mener des actions revendicatives donnant naissance à un mouvement structuré. Les premières luttes s'organisent à partir des années 1970. Elles portent sur les conditions de détention et la reconnaissance du statut de prisonnier politique (*asra/asirāt*, ces deux termes, masculin-féminin, désignant aussi des prisonniers de guerre). Dans les années 1980, considérées comme la période la plus active du mouvement, une vie culturelle et politique florissante se développe entre les murs, jusqu'à devenir un modèle pour les luttes qui se déroulent à l'extérieur. Ainsi, la première Intifada (1987-1993) est encadrée en grande partie par d'anciens détenus. Les accords d'Oslo (1993-1995) permettent la libération de toutes les femmes et d'une majorité d'hommes. Seuls 350 hommes restent derrière les barreaux, rejoints par les militants de partis islamistes, qui affluent en nombre dans les prisons dans le contexte de la première campagne d'attentats du Hamas et du Jihad islamique (1993-1998). La seconde Intifada (2000-2005) voit émerger une nouvelle génération de prisonniers, avec moins d'ex-

périence partisane. Politiquement éclaté et confronté au manque de cadres chevronnés, le mouvement des prisonniers s'affaiblit.

Ces grandes tendances concernent également les prisonnières, même si leur mouvement semble avoir mieux résisté à la décomposition. Le fait qu'elles soient moins nombreuses – jamais plus d'une centaine à être enfermées en même temps, soit moins de 3 % de la population carcérale palestinienne (4) – et qu'elles soient souvent détenues dans la même prison a contribué à unifier leur organisation. Leurs victoires ont pourtant été largement passées sous silence.

Dans les années 1970, les premières prisonnières sont envoyées dans la prison de Neve Tirza (Rameleh en arabe), au sud de Tel-Aviv. Pour la plupart militantes de la gauche palestinienne ou du Fatah, elles rejoignent les appels à la grève lancés depuis les prisons pour hommes, tout en menant leurs propres luttes. Elles organisent notamment des actions de désobéissance pour refuser les travaux que l'administration leur impose et pour être séparées des prisonnières de droit commun israéliennes, affirmant ainsi leur identité de prisonnières politiques. Cette période est marquée par la personnalité de M^{me} Aïcha Odeh, originaire de Deir Jarir, un petit village près de Ramallah que sa famille a fui durant la Nakba. Enseignante en mathématiques dans une école féminine, elle rejoint d'abord le mouvement nationaliste arabe puis, à la suite de sa dissolution, le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP). Accusée d'avoir posé une bombe dans un supermarché de Jérusalem, elle est condamnée en 1969 à deux peines à perpétuité. Sa libération intervient en 1979 dans le cadre d'un premier échange de prisonniers.

Au début des années 1980, le mouvement se restructure autour d'une nouvelle génération de détenues moins expérimentées, telle M^{me} Rawda Basir. Née

TAYSIR BATNIJI. – « Sans titre », 2015

dats israéliens sur les mains. Par solidarité, l'ensemble des détenues s'enferment dans deux cellules et refusent d'en sortir. Au bout de seize mois, elles obtiennent gain de cause. « C'était une victoire historique, un exemple. Tout le monde était étonné, les occupants d'abord mais aussi la société palestinienne », se rappelle M^{me} Rula Abu Daho, militante du FPLP originaire de Bethléem, condamnée en 1988 à vingt-cinq ans d'emprisonnement.

Lors de la seconde Intifada, les arrestations redoublent, portant le nombre de prisonnières à 115 en 2004-2005. Parmi elles, le poids du Hamas et du Jihad islamique s'accroît, modifiant les équilibres internes au mouvement. Les tensions entre prisonnières se multiplient. L'administration pénitentiaire en profite pour répartir les détenues dans les deux prisons de Hasharon et de Damon, en fonction de leur appartenance politique, avec l'objectif d'aiguiser les conflits et de casser les solidarités transpartisanes. Certaines figures continuent cependant à fédérer le mouvement, comme la charismatique Itaf Alayan, libérée en 2008. La trajectoire de cette militante traduit les recompositions actuelles : à l'origine militante du Fatah, elle se rapproche du Jihad islamique au cours de ses multiples détentions, qui s'échelonnent sur dix-neuf années à partir de 1989, et s'en réclame encore aujourd'hui.

COURTESY TAYSIR BATNIJI ET GALERIE ERIC DUPONT



COURTESY TAYSIR BATNIJI ET GALERIE ERIC DUPONT

TAYSIR BATNIJI. – Détail de l'installation « Hannoun », 2009

L'Imprimerie
79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France

ACPM

IMPRIMERIE

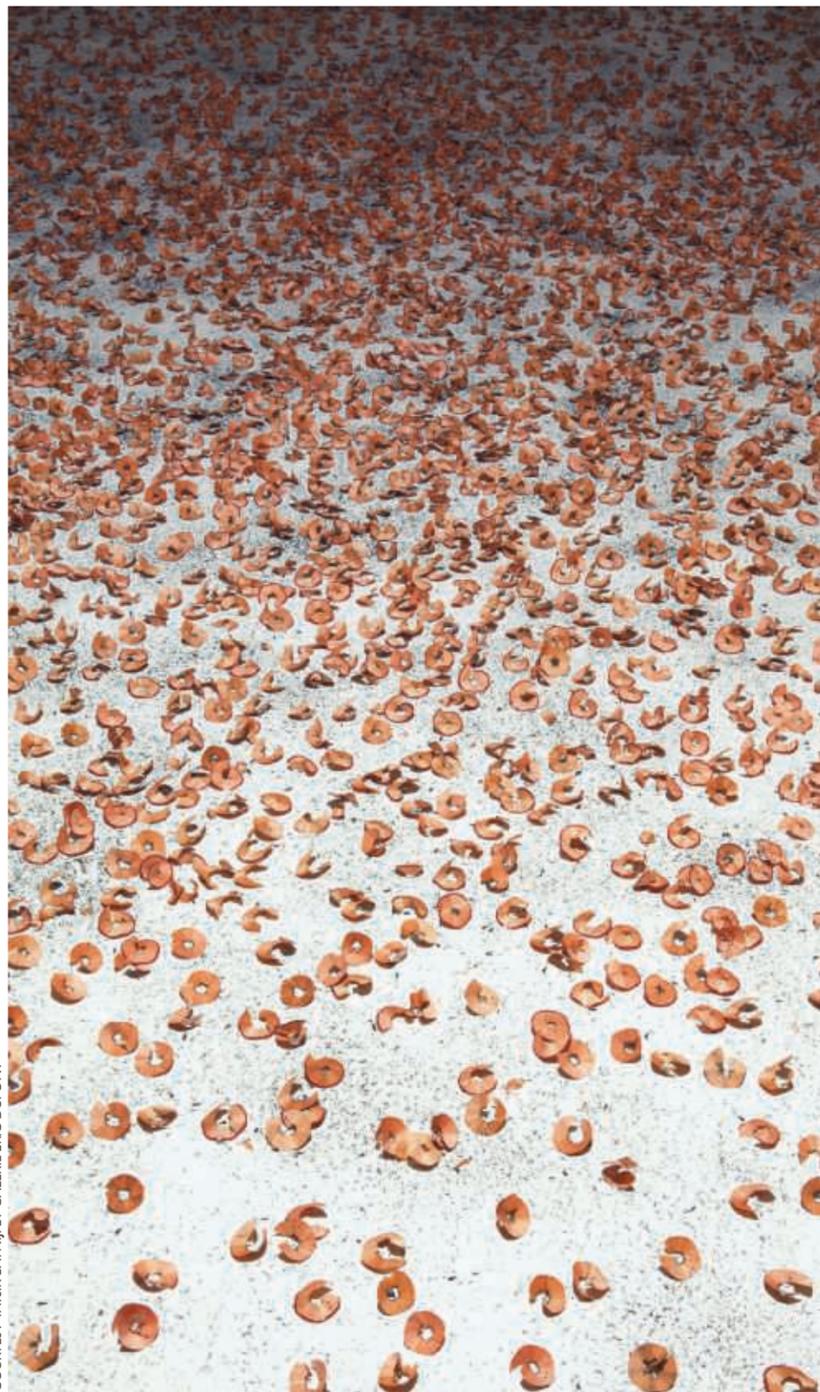
Origine du papier : Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 100 %
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Ecolabel européen sous le n° FI/37/001.
Eutrophisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0524 D 86051
ISSN : 0026-9395
Imprimé en France

À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, nos numéros de téléphone verts : 0 805 030 147.

DERRIÈRE LES BARREAUX

une histoire de résistances



TAYSIR BATNIJI. – Détail de l'installation « Hannoun », 2009

livres de Paulo Freire [pédagogue brésilien, auteur de *La Pédagogie des opprimés* (1968), prônant l'alphabétisation militante] pour s'inspirer : l'éducation qu'on met en place doit être le reflet de notre rôle en tant que combattantes et déconstruire toutes les relations de pouvoir qui structurent le monde», analyse encore M^{me} Kayed. Originaire d'une famille modeste d'un village à côté de Tulkarem, M^{me} Hanin B. a partagé sa cellule avec M^{me} Jarrar. Arrêtée en raison de ses publications sur les réseaux sociaux, elle se souvient de s'être ennuyée au début de sa formation. « Je ne comprenais pas tous les enjeux et les discussions entre mes camarades de cellule, se rappelle-t-elle. Avec Khalida et les autres, on regardait un programme d'actualité qui passait à 21 heures à la télévision, en silence, en buvant notre Nescafé, puis on le commentait. Au fur et à mesure, grâce aux explications des autres, j'ai commencé à mieux comprendre et à participer aux débats. »

Le profil et le parcours politiques des responsables du projet éducatif déteignent sur le contenu et les supports des cours clandestins. Les prisonnières des premières générations, essentiellement issues de la gauche palestinienne ou du Fatah, lisaient la littérature soviétique et étudiaient les textes de Karl Marx et de Lénine. À partir des années 2000, les militantes des partis islamiques, notamment celles appartenant au Djihad islamique, s'appuient sur des exemples issus du Coran pour discuter de la légitimité de la participation des femmes à la lutte armée ou de la manière de concilier vie familiale et militante. Et, au même moment, les cours de M^{me} Jarrar et d'autres prisonnières de la gauche portent sur la lecture et l'analyse des ouvrages de Maxime Gorki, d'Angela

partis différents, mais aussi entre femmes des camps, des villes et des villages, entre des Palestiniennes de Gaza, d'Israël, de Cisjordanie, que séparent checkpoints et voies rapides réservés aux Israéliens, entre des femmes de classes sociales très éloignées. « En prison se rencontrent des médecins, des femmes politiques, des paysannes, des étudiantes, des vieilles et des jeunes filles qui n'étaient jamais sorties de chez elles. Des femmes qui viennent de partout et qui se retrouvent à s'organiser ensemble », souligne M^{me} Kayed. Au contact les unes des autres, elles apprennent et comparent leurs coutumes respectives, comprennent aussi l'étendue et le maillage des violations infligées par l'occupation coloniale selon les territoires, et expérimentent une unité que la colonisation et la division politique du mouvement palestinien entravent hors les murs.

Ces résistances n'ont pas enrayé le durcissement constant des conditions carcérales. En outre, les prisonnières subissent des violences et des humiliations spécifiquement liées à leur sexe. Les techniques d'auto-défense se transmettent alors d'une génération à l'autre, parfois dès l'arrivée en prison. Une ancienne prisonnière rapporte, par exemple, l'histoire d'une vieille femme de Jérusalem, très religieuse, arrêtée pour obliger son fils à se rendre. Assise à ses côtés dans la Jeep qui les transporte vers le lieu d'interrogatoire, une autre détenue lui explique qu'en cas de menaces de viol ou d'attouchements de la part de soldats elle doit faire comme si elle n'avait pas peur : « Ouvre ta chemise, fais comme si c'était normal. Tu ne dois pas montrer qu'ils te choquent ou t'humilient avec leurs propos. » Quand l'un des officiers lui adresse effectivement des menaces, la vieille femme le regarde droit dans les yeux et débougonne son abaya en lui lançant : « Vas-y, viens si t'es un homme, viens ! » Ce genre d'histoire se transmet aussi à l'écrit. En 2004, M^{me} Odeh a fait

le récit du viol qu'elle a subi en détention dans son livre *Rêves de liberté* (7). Largement diffusé, le livre a reçu le prix de littérature arabe Ibn Rochd en 2015. Pour de nombreuses détenues, l'incarcération agit comme une prise de conscience des rapports de genre, à l'intérieur de la prison comme dans leurs familles, au travail ou à l'école. « Beaucoup de femmes qu'on a rencontrées en prison avaient été privées d'une éducation en raison de conditions familiales difficiles ou d'un mariage précoce, détaille M^{me} Kayed. Durant leur détention, elles ont pu développer une conscience critique, se politiser et assumer des responsabilités. » À la sortie de prison, certaines retournent dans leurs familles auréolées de leur parcours militant. D'autres subissent à l'inverse la pression de leurs proches. « Les parents craignent par-dessus tout qu'elles retournent en prison. Alors elles les cloîtent à la maison, se désolé M^{me} Amal R. J'ai parfois réussi à briser cet isolement imposé par les proches, mais cela n'a

pas toujours fonctionné... », soupire la militante trentenaire.

Depuis le 7 octobre 2023, les rares informations qui filtrent sur la situation des prisonniers font état de conditions proches de la survie. Une enquête de Cable News Network (CNN) a donné une large place aux récits de torture à l'électricité et de viols dans la prison israélienne de Sde Teiman (8). Les pressions sur les prisonniers se durcissent partout, y compris dans les quartiers pour femmes. Le 1^{er} décembre dernier, l'association Addameer déplorait la mort de 47 détenus dans un communiqué : « un chiffre historique comparé aux autres grandes révoltes et mouvements de résistance (9) ». Le nombre de malades par privation de soins et de nourriture et la détention croissante de personnes blessées ont explosé. À la mi-décembre, l'organisation dénombrait 90 femmes emprisonnées, contre 33 avant le 7-October, sans compter celles retenues dans des lieux de détention secrets.

Durcissement des conditions de détention

LA question des prisonniers demeure au centre des tractations politiques. Le 8 décembre, le Hamas a demandé à plusieurs mouvements palestiniens de recenser les Israéliens enlevés lors de l'attaque du 7-October, qu'ils soient encore vivants ou morts, en vue d'un échange. Depuis le début de la guerre, une première et unique trêve d'une semaine a permis, en novembre 2023, la libération de 105 personnes enlevées, dont 81 Israéliens, en échange de 240 prisonniers palestiniens, en majorité des mineurs et des femmes. C'est notamment le cas de M^{me} Shorouq Dwayyat, condamnée à seize ans d'emprisonnement en 2015 à l'âge de 18 ans après avoir été accusée d'avoir poignardé un colon. Ou encore de M^{me} Ahd Tamimi, visage, à 22 ans, de la nouvelle génération de militantes et militants palestiniens, connue pour une gifle infligée à un soldat israélien et arrêtée dans son village natal, Nabi Saleh, le 6 novembre 2023, pour « incitation au terrorisme ». Depuis l'échange, environ 150 femmes sont déjà repassées par les geôles israéliennes, dont quatre se trouvaient derrière les barreaux avant le 7-October (10).

Lors de l'invasion de la bande de Gaza, des photographies de soldats israéliens exhibant des sous-vêtements féminins trouvés dans les maisons qu'ils viennent de brûler, de bombardier ou de piller déferlent sur les réseaux sociaux. Les témoignages

laissent à penser que les cas de violences sexuelles explosent, y compris en prison (11). Juste avant d'être arrêtée de nouveau en décembre 2023, M^{me} Jarrar a recueilli le récit de prisonnières à peine libérées (12). Toutes racontent le durcissement des conditions de détention : harcèlement, fouilles au corps intrusives, privation de protections hygiéniques, menaces de viol devant la famille, viols. Ces violences, qui existaient déjà avant le 7-October, ont pris un caractère systématique. Elles mettent les capacités de survie et d'organisation collective à rude épreuve. Mais, en dépit de ce contexte, des récits de gestes et d'actes de résistance continuent de filtrer des murs des prisons.

ASJA ZAINO ET HÉLÈNE SERVEL.

(6) Voir la carte de Cécile Marin, « Israël et Palestine, des territoires imbriqués », *Manière de voir*, n° 193, « Israël-Palestine. Une terre à vie », février-mars 2024.

(7) Aicha Odeh, *Ahlam bil Huriyeh*, Muwatin, Ramallah, 2004.

(8) « Strapped down, blindfolded, held in diapers : Israeli whistleblowers detail abuse of Palestinians in shadowy detention center », CNN, 11 mai 2024.

(9) « 9500 detainees are held in Israeli prisons », 17 avril 2024, www.addameer.org

(10) « Gaza in context – A collaborative teach in series : Prisons and incarceration in a time of genocide », 27 décembre 2023, www.jadaliyya.com

(11) Sarah Ihmoud, « The cunning of gender violence in Israel's war on Palestinian women », 3 avril 2024, www.jadaliyya.com

(12) Khalida Jarrar, « Violations against male and female prisoners during Israel's war of genocide on Gaza », <https://muwatin.birzeit.edu/en>

Israël accusé de génocide

LES jours passent et le calvaire de la population de Gaza n'en finit pas, malgré la poursuite de négociations à Doha (Qatar) pour la conclusion d'un cessez-le-feu. Face à la dévastation méthodique de l'enclave et aux tueries quotidiennes – le bilan humain approche les cinquante mille morts selon des chiffres fournis par le Hamas –, de nombreuses organisations internationales n'hésitent plus à utiliser le mot symboliquement très chargé de « génocide » pour qualifier les actes de guerre d'Israël (lire aussi l'article page 20).

Dans un communiqué présentant son dernier rapport sur ce sujet, Human Rights Watch (HRW) relève que « les autorités israéliennes ont délibérément créé des conditions de vie visant à causer la destruction d'une partie de la population de Gaza, en privant intentionnellement les civils palestiniens de l'enclave d'un accès adéquat à l'eau, ce qui a probablement causé des milliers de morts ». Et d'ajouter que, ce faisant, ces autorités « sont responsables du crime contre l'humanité, d'extermination, et d'actes de génocide ». Dès lors, l'institution en appelle aux autres gouvernements et organisations internationales pour qu'ils prennent « toutes les mesures nécessaires pour prévenir un génocide à Gaza, y compris en suspendant leur aide militaire, en réexaminant leurs accords bilatéraux et leurs relations diplomatiques avec Israël, et en soutenant la Cour pénale internationale [CPI] et les autres initiatives pour rendre justice (1) ».

Quelques jours plus tôt, c'est Amnesty International qui émettait la même accusation, étayée par un rapport de plus de trois cents pages (2). Dans ce document qui résulte de neuf mois d'enquête (auditions de Gazaouis, entretiens avec des responsables de santé, visionnage de vidéos), l'organisation de défense des droits humains estime qu'Israël agit de manière délibérée pour dévaster Gaza. Selon Amnesty, l'opération militaire menée par Tel-Aviv dans l'enclave se conforme à trois des cinq actes interdits au titre de la convention de 1948 sur le génocide – soit des « meurtres », des « atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale » et une « soumission intentionnelle à des conditions de vie destructrices ». L'organisation constate aussi qu'Israël a ignoré les décisions, juridiquement contraignantes, de la Cour internationale de justice (CIJ) prononcées fin janvier 2024.

Pour mémoire, après avoir été saisie par l'Afrique du Sud, la plus haute instance judiciaire des Nations unies a ordonné une série de mesures conservatoires à la charge d'Israël (3).

Au total, on compte donc au moins cinq instances internationales qui emploient le terme de « génocide » ou qui font référence à des « actes de génocide », puisque c'est aussi le cas de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), de la rapporteuse spéciale des Nations unies pour les territoires occupés, M^{me} Francesca Albanese, et du Comité spécial des Nations unies chargé d'enquêter sur les méthodes de guerre israéliennes. Il faut ajouter Médecins sans frontières (MSF), qui parle également de « nettoyage ethnique » et estime dans un rapport intitulé « Gaza, la vie dans un piège mortel » que « les attaques militaires israéliennes répétées contre les civils palestiniens au cours des quatorze derniers mois, le démantèlement du système de santé et d'autres infrastructures essentielles, le siège et l'obstruction systématique de l'aide humanitaire détruisent les conditions mêmes de la vie à Gaza (4) ».

Toutes ces accusations ont été rejetées par Tel-Aviv, qui dénonce des « rapports mensongers » et des « calomnies ». Pourtant, le très droitier et ancien ministre de la défense israélien Moshe Yaalon a mis les pieds dans le plat. « La route sur laquelle [Israël] est entraîné, c'est la conquête, l'annexion et le nettoyage ethnique », a-t-il ainsi déclaré lors d'un entretien sur la chaîne privée DemocratTV le 30 novembre 2024.

AKRAM BELKAÏD

(1) « Extermination and acts of genocide. Israel deliberately depriving Palestinians in Gaza of water », Human Rights Watch, 19 décembre 2024, www.hrw.org

(2) « Israel/Occupied Palestinian Territory : "You feel like you are subhuman". Israel's genocide against Palestinians in Gaza », 5 décembre 2024, www.amnesty.fr

(3) Lire Anne-Cécile Robert, « La Cour internationale de justice évoque un risque plausible de génocide à Gaza », *Le Monde diplomatique*, février 2024.

(4) « Gaza : Life in a death trap », Médecins sans frontières, 18 décembre 2024, www.msf.fr

LES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ NE RESTENT PAS TOUJOURS IMPUNIS

Les leçons de Srebrenica

Le 21 novembre, la Cour pénale internationale a délivré des mandats d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à l'encontre de MM. Benjamin Netanyahu et Yoav Galant. Dès janvier 2024, la Cour internationale de justice demandait aux responsables israéliens de prendre des mesures conservatoires pour remplir à Gaza leurs obligations au titre de la convention sur le génocide. Depuis Srebrenica, les contours de ce type de poursuites sont mieux définis.

PAR PHILIPPE DESCAMPS

LE 11 novembre dernier, les juges internationaux de La Haye ont rendu publique une lettre de M. Radislav Krstić, ancien général de division dans l'armée de la République serbe de Bosnie (VRS). À l'appui d'une demande de libération conditionnelle, l'ex-commandant du corps de la Drina reconnaissait pour la première fois des crimes qu'il niait jusqu'alors : « Il est établi que les forces de l'armée à laquelle j'appartenais ont commis un génocide contre les Musulmans de Bosnie à Srebrenica en juillet 1995, que j'ai aidé et soutenu le génocide en sachant que certains membres de l'état-major principal avaient cette intention (1). »

Vingt ans plus tôt, en avril 2004, la chambre d'appel du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) avait condamné le général Krstić à une peine de trente-cinq ans d'emprisonnement pour « complicité de génocide », car même s'il « n'était pas partisan de ce plan », il « savait qu'en permettant l'utilisation des moyens du corps de la Drina, il contribuait grandement à l'exécution des prisonniers de Bosnie ». Le génocide dépasse en effet les « meurtres de masse » ou le « nettoyage ethnique » (2). En se penchant sur les exactions commises durant la guerre de Bosnie-Herzégovine, le TPIY – qui préfigurait l'actuelle Cour pénale internationale (CPI) – a précisé le cadre des poursuites possibles au nom de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (CPRCG), adoptée le 9 décembre 1948 et ratifiée par 153 pays à ce jour.

Dans le lot des tueries qui ont émaillé l'éclatement de l'ancienne Yougoslavie entre 1991 et 1999, cette qualification n'a été retenue que pour les massacres commis par les forces serbes de Bosnie contre plus de sept mille hommes musulmans, après la prise de Srebrenica en juillet 1995. Dans l'affaire Krstić, la chambre d'appel a considéré que « les responsables porteront le sceau de l'infamie qui s'attache à ce crime, et les personnes qui envisageraient à l'avenir de commettre un crime aussi odieux seront dès lors mises en garde (3) ». Sur ce chef d'inculpation, MM. Radovan Karadžić, le président de la Republika Srpska (République serbe de Bosnie), et Ratko Mladić, le commandant en chef de la VRS, ont été condamnés à des peines d'emprisonnement à perpétuité – le premier pour avoir principalement donné l'ordre d'éliminer cette enclave musulmane, le second pour avoir attaqué cette zone protégée par les Nations unies et terrorisé la population. Les juges ont considéré que les atrocités commises au préalable par des forces bosniaques dans des villages serbes (4) ne pouvaient en rien justifier une action de « représailles » présentée comme militaire alors qu'elle visait aussi des civils, car quasiment tous les hommes de plus de 16 ans ont été raflés.

Dès l'été 1995, des organisations de défense des droits humains comme Amnesty International avaient alerté sur les crimes de Srebrenica, qui suivaient de nombreuses



ALAIN LE QUERNEC. – Affiche de solidarité avec la Bosnie, 1995

exactions commises depuis le début de cette guerre, en avril 1992 (5). Conformément à l'article IX de la convention sur le génocide, les différends relatifs à son interprétation, son application ou à la responsabilité d'un État relèvent de la compétence de la Cour internationale de justice (CIJ) (6). Saisie par la Bosnie-Herzégovine, cette juridiction avait, dès le 8 avril 1993, ordonné des mesures conservatoires à la République fédérative de Yougoslavie. Dans l'arrêt « crime de génocide » rendu le 26 février 2007 et qui constitue l'aboutissement du dossier, la CIJ rappelle le caractère strict de cette incrimination (7). Une violation grossière des droits humains n'est pas suffisante, même lorsqu'elle vise un groupe « de manière systématique ». Il convient encore de démontrer une « intention spécifique ». En revanche, l'imputation ne suppose pas nécessairement la préméditation : « L'intention [de détruire un groupe] peut ne devenir le but recherché qu'en cours d'opération. » La Cour estime que les actes commis à Srebrenica « l'ont été avec l'intention spécifique de détruire en partie le groupe des Musulmans de Bosnie-Herzégovine comme tel ».

Il n'est pas nécessaire que l'ensemble d'un groupe humain ait été visé, mais seulement une « partie substantielle », comme l'observe un avocat devant la CIJ : « Ce précédent, explique le professeur de droit international Olivier Corten, permet de considérer un génocide commis alors qu'il n'a visé qu'une partie quantitativement très réduite du groupe protégé, une conclusion tirée sur la base de critères qualitatifs dont l'interprétation n'a que très peu – voire pas du tout – été motivée (8). » Dans l'affaire Krstić, le TPIY a jugé qu'« il peut être utile de tenir compte non seulement de l'importance numérique de la fraction du groupe visée, mais aussi de sa place au sein du groupe tout entier. (...) La plupart des habitants musulmans de la région ayant, en 1995, trouvé refuge dans l'enclave de Srebrenica, l'élimination de cette enclave aurait permis de débarrasser la région tout entière de sa population musulmane ».

© ALAIN LE QUERNEC - CENTRE POPICOURT MIMMCC DIST GRAND PALAIS RHM - JANETH RODRIGUEZ-GARCIA

Dès 1996, la CIJ avait pris dans cette affaire une décision capitale à propos du caractère universel de la condamnation du génocide et de la coopération nécessaire de tous les pays signataires : « La Cour constate que l'obligation qu'a ainsi chaque État de prévenir et de réprimer le crime de génocide n'est pas limitée territorialement par la Convention (9). » En 2007, elle a jugé que la Serbie voisine « n'a pas commis de génocide, par l'intermédiaire de ses organes ou de personnes dont les actes engagent sa responsabilité au regard du droit international », ni fait preuve de « complicité », et elle a éboudé la Bosnie, qui voyait dans cet épisode la manifestation d'un génocide plus global. En revanche, la CIJ a estimé que la Serbie avait « violé l'obligation de prévenir le génocide » ainsi que d'autres « qui lui incombent (...) en ne transférant pas Ratko Mladić » au TPIY, en ne se conformant pas « aux mesures conservatoires ordonnées par la Cour les 8 avril et 13 septembre 1993 [et] en ne prenant pas toutes les mesures qui étaient en son pouvoir pour prévenir le génocide commis à Srebrenica en juillet 1995 ».

Près de trois décennies plus tard, les fractures ouvertes entre les trois peuples constitutifs de Bosnie-Herzégovine ont encore des résonances internationales (10). Le 23 mai dernier, un projet de résolution prévoyant l'organisation d'une journée commémorative de ce génocide fixée au 11 juillet – à partir de 2025 – a divisé l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) : 84 pays l'ont approuvé, 19 pays s'y sont opposés et 68 se sont abstenus. Une telle journée existe déjà pour les victimes de la Shoah – le 27 janvier – et pour celles du génocide des Tutsis au Rwanda – le 7 avril. Ce vote de l'ONU et les réactions hostiles des responsables serbes ont motivé le général Krstić, concédant être l'auteur d'un « crime inimaginable et impardonnable », à écrire à ses juges : « Je demande que cette lettre soit rendue publique, que mes mots soient entendus par le plus grand nombre possible de personnes dans le pays d'où je viens. »

- (1) Lettre de Radislav Krstić du 18 juin 2024, rendue publique par le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, 11 novembre 2024, www.irmct.org
- (2) Lire Razmig Keucheyan, « Ce qu'on appelle génocide » *Le Monde diplomatique*, juillet 2024.
- (3) Arrêt n° IT-98-33-A, TPIY, 19 avril 2004, www.icty.org
- (4) Rapport d'information n° 3413, mission d'information commune sur les événements de Srebrenica, Assemblée nationale, Paris, déposé le 22 novembre 2001, www.assemblee-nationale.fr
- (5) « Bosnie-Herzégovine : Des atteintes aux droits de l'homme ont été commises par les forces serbes de Bosnie lors de la prise de Srebrenica », 11 août 1995, www.amnesty.org; cf. aussi « The fall of Srebrenica and the failure of UN peacekeeping », Human Rights Watch, 15 octobre 1995, www.hrw.org
- (6) Lire Anne-Cécile Robert, « La Cour internationale de justice évoque un risque plausible de génocide à Gaza », *Le Monde diplomatique*, février 2024.
- (7) « Affaire relative à l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Serbie-et-Monténégro) », CIJ, arrêt du 26 février 2007, www.icj-cij.org
- (8) Olivier Corten, « L'arrêt rendu par la CIJ dans l'affaire du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Serbie) : vers un assouplissement des conditions permettant d'engager la responsabilité d'un État pour génocide ? », *Annuaire français de droit international*, vol. 53, n° 1, Paris, janvier 2007.
- (9) « Affaire relative à l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide », CIJ, arrêt du 11 juillet 1996, www.icj-cij.org
- (10) Lire Philippe Descamps et Ana Otašević, « En Bosnie, l'art de continuer la guerre par d'autres moyens », *Le Monde diplomatique*, mai 2022.

LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

VISIOCONFÉRENCE : Le 21 janvier, à 19 heures : « Et M. Trump prit sa revanche », rencontre avec Serge Halimi et Thomas Frank organisée par les AMD-Paris et les AMD-Belgique. (Lien de connexion sur le site de l'association.) (amis.diplo.75@gmail.com)

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LYON. Le 21 janvier, à 20 heures, au Ciné Mourguet, à Sainte-Foy-lès-Lyon : projection du film *Bézières, l'envers du décor*, suivie d'un débat avec le réalisateur Daniel Kupferstein. (catherine.chauvin@wanadoo.fr)

VALENCE. Le 10 janvier, à 20 heures, au cinéma Le Navire : projection du film *Personne n'y comprend rien*, de Yannick Kergoat, suivie d'un débat. Le 16 janvier, à 18h30, à l'Institution Notre-Dame : « Amérique latine : de la présidentielle vénézuélienne au retour de Donald Trump », rencontre avec le journaliste Maurice Lemoine. (suzanne.dejours@orange.fr)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

HAUTE-SAÔNE. Le 17 janvier, à 20 heures, au cinéma Majestic à Vesoul : projection du film de Pierre Carles *Guérilla des FARC. L'avenir a une histoire*, suivie d'un débat. Le 18 janvier, à 17 heures, au cinéma Espace Méliès à Lure : projection du film de Pierre Carles *Guérilla des FARC. L'avenir a une histoire*, suivie d'un débat.

Le 24 janvier, à 20 heures, au bar L'Anartiste à Lavigney : projection de *Médias de la haine. Objectif, guerre civile ?*, documentaire d'Off Investigation, suivie d'un débat. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

BRETAGNE

BREST. Le 7 janvier, à 19 heures, au Grabuge : « café-Diplo » autour de deux articles du numéro de décembre, « Au Mexique, le bilan contrasté d'un président populaire » d'Anne Vigna et « Évangéliques en France, chronique d'un essor politique » d'Eva Thiébaud. Le 13 janvier, à 20 heures, au cinéma Les Studios : projection du film *Le Repli*, suivie d'un débat avec le réalisateur Joseph Paris. Le 24 janvier, à 20 heures, au même endroit : projection du film *Guérilla des FARC. L'avenir a une histoire*, suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre Carles. (amd.brest@proton.me)

RENNES. Le 9 janvier, à 18h45, au bar Le Désordre, « café-Diplo » autour de l'article « L'impossible démocratie de marché » de Nancy Fraser (décembre). Le 16 janvier, à 18h15, à l'université Rennes-II (amphi E1) : rencontre avec Christophe Ventura autour de son article « Au Venezuela, une crise sans fin » (octobre). Le 30 janvier, à 18h30, à la Maison des associations (salle 100), rencontre avec Julie Gervais et Willy Pelletier pour leur livre (avec Claire Lemercier) *La Haine des fonctionnaires* (Éditions Amsterdam). (amd.rennes@gmail.com)

CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS. Le 10 janvier, à 20h30, au Foyer des jeunes travailleurs : réunion des Amis et lecteurs de la région à propos du dossier « Au boulot... » (décembre). Le 16 janvier, à 19h45, aux cinémas Studio : « Le destin commun des populations en Kanaky : une utopie ? ». Le 30 janvier, à 19h45, au même endroit : « Israël : un projet colonial de peuplement de la Palestine ». (jp.c.arnaud@orange.fr)

GRAND-EST

METZ. Le 9 janvier, à 18h30, petite salle des Coquelicots, « café-Diplo » autour de l'article « Le sabotage est-il efficace ? » de Dominique Pinsolle (septembre). Le 24 janvier, à 18h30, Étap'Habitat (ex-FJT) : « Palestine, le scandale du siècle », rencontre avec Romy Braunman. (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

STRASBOURG. Le 30 janvier, à 18 heures, au Snack Michel : « café-Diplo » autour de l'article sur l'élection présidentielle américaine « Un mandat puissant et sans pré-

cédent ? » de Jerome Karabel (décembre). (gabriel.aussibal@hotmail.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 13 janvier, à 18 heures, à Sciences Po : « Retour sur l'élection présidentielle aux États-Unis », rencontre avec Serge Halimi. Le 29 janvier, à 18h30, au Café citoyen : réunion des Amis et lecteurs de la région autour des articles du *Monde diplomatique* du mois. (amd.nord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS. Le 11 janvier, à 15 heures, aux Amarrés : « Faire sauter le verrou médiatique », projection-débat avec Pierre Rimbert et Pauline Perrenot. Le 30 janvier, à 19 heures, aux Amarrés : rencontre avec Laurence De Cock pour son livre *Histoire de France populaire* (Agone). (amis.diplo.75@gmail.com)

VERSAILLES. Le 11 janvier, à 14 heures, hôtel de ville de Versailles (salle Montgolfier) : rencontre avec Monique Pinçon-Charlot et Gwenn Dubourthoumie pour leur livre *Entre-soi. La séparation des riches* (Éditions Pyramid). (eveleveque@wanadoo.fr)

NORMANDIE

BERNAY. Le 10 janvier, de 19 heures à 21 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir : « café-Diplo » autour des articles « Un sens du travail, mais lequel ? » de Danièle Linhart, « En Uruguay, le retour de la gauche » de Roberto López Belloso et « Autant en emporte le vent jaune » d'Elad Lapidot (décembre). (lesand27@gmail.com)

NOUVELLE-AQUITAINE

GIRONDE. Le 23 janvier, à 19 heures, au théâtre Le Levain, à Bègles : « café-Diplo ». (amis.diplo33@gmail.com)

POITIERS. Le 7 janvier, à 20 heures, au supermarché coopératif Le Baudet : réunion des Amis et lecteurs de la région. Le 17 janvier, à 18 heures, au café L'Envers du bocal : « café-Diplo » autour de l'article « L'impossible démocratie de marché » de Nancy Fraser (décembre). Le 30 janvier, à 18 heures, à la médiathèque François-Miterrand, salle Jean-Richard Bloch, puis à 20h30, au centre social Le toit du monde : rencontre avec Anne-Cécile Robert pour son livre *Le Défi de la paix. Remodeler les organisations internationales* (Armand Colin). (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

OCCITANIE

AUDE. Le 7 janvier, à 20 heures, au CGR Le Colisée à Carcassonne : projection du film de Lina Soualem *Leur Algérie*, suivie d'un débat. Le 11 janvier, à 20h30, salle communale de Granès : « RN et ruralité », avec Willy Pelletier. Le 24 janvier, à 18 heures, médiathèque de Conques-sur-Orbiel, et le 25 janvier, à 11 heures, à la librairie Mots & Cie à Carcassonne : rencontres avec Didier Billion pour son livre (avec Christophe Ventura) *Désoccidentalisation. Repenser l'ordre du monde* (Agone). Le 28 janvier, à 18 heures, médiathèque de Conques-sur-Orbiel : rencontre avec Hélène Richard autour du *Manière de voir*, n° 198, « Femmes, une révolution permanente » (décembre-janvier). Le 17 janvier, à 10 heures, au CGR Le Colisée à Carcassonne : projection du film d'Alessandra Celestia *The Flats*, suivie d'un débat avec Cédric Gouverneur. (amisdiplo11.org)

MONTPELLIER. Le 9 janvier, à 18h30, Espace Martin-Luther-King : « La Grèce est-elle sortie de la crise économique ? », avec Gabriel Colletis, professeur de sciences économiques. Le 30 janvier, à 18 heures, université Paul-Valéry, hall du site Saint-Charles : « Les manipulations de l'histoire », avec Pierre Rimbert. (janinerobert@wanadoo.fr)

PERPIGNAN. Le 21 janvier, à 20h30, au cinéma Le Castillet : projection du film *Bonjour l'asile*, suivie d'un débat avec la réalisatrice Judith Davis. Les AMD66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19h15, au Casal de Perpinyà, pour discuter du dernier numéro du *Monde diplomatique*. (amis-diplo66@gmail.com)

TOULOUSE. Du 6 au 26 janvier, dans la région Occitanie, 18^e édition du Festival cinéma et droits de l'homme, dont les Amis sont partenaires. Le 15 janvier, à 18 heures, salle du Sénéchal : « Kanaky, Nouvelle-Calédonie, les raisons de la colère », avec Benoît Trépid. Le 27 janvier, à 18 heures, salle Osète : « Quel avenir pour l'Ukraine après le retour de Donald Trump ? », avec Hélène Richard. (jpcremour@orange.fr)

PAYS DE LA LOIRE

ANGERS. Le 15 janvier, à 19 heures, au café Oh Pucés : « café-Diplo » sur le thème « Quel avenir pour les "gauches" en France et en Europe ? », à partir de l'article « Une nouvelle "gauche conservatrice" boucscule le jeu politique allemand » de Pierre Rimbert et Peter Wahl (septembre). (mfranssen@orange.fr)

LA ROCHE-SUR-YON

Le 11 janvier, à 10 heures, au Champ libre, « café-Diplo » autour de trois articles du numéro de décembre : « Profession, censeur pro-israélien » de Sam Biddle, « Le gouvernement des juges, mythe et réalités » de Vincent Sizaire et « Évangéliques en France, chronique d'un essor politique » d'Eva Thiébaud. (michelmeirel54@laposte.net)

NANTES. Le 23 janvier, à 19 heures, au café Le Flesselles : « café-Diplo » autour de quatre articles du numéro de novembre : « Pour une sécurité sociale de la mort » d'Alban Beau-douin, Jean-Loup de Saint-Phalle et Richard Monvoisin, « Le vrai visage de l'extrême centre » d'Alain Deneault, « Recherche française en Antarctique, une ambition négligée » de Clémence Guetté et « Le continent blanc, laboratoire pour la paix » de Philippe Descamps. (claudie.desfosses@orange.fr)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE. Le 6 janvier, à 19 heures, au Café culturel citoyen (le 3C) : « À la reconquête de l'hégémonie culturelle ». Le 16 janvier, à 20 heures, au même endroit : débat autour du *Monde diplomatique* du mois. Du jeudi 23 janvier au dimanche 26 janvier, des projections et des rencontres sont organisées avec Gérard Mordillat pour la parution de son roman *Les Vivants et les Morts, vingt ans plus tard* (Calmann-Lévy). (dbriet@orange.fr)

AVIGNON. Le 25 janvier, à 17 heures, au Fenouil à Vapeur : rencontre avec Benoît Trépid, coauteur de l'article « Nouvelle-Calédonie, une histoire de la colère » (juillet 2024). (ballay-lalvallee@gmail.com)

NICE. Le 7 janvier, à 19 heures, aux Petits Farcis : « café-Diplo » autour de l'article de Nancy Fraser « L'impossible démocratie de marché » (décembre) et de *Manière de voir*, n° 198, « Femmes, une révolution permanente » (décembre-janvier). (diplo@geller-conseil.eu)

HORS DE FRANCE

MONTREAL. Le 30 janvier, à 18 heures, dans le hall du Café Aquin à l'université du Québec à Montréal (UQAM) : discussion autour d'articles du *Monde diplomatique*. (amdquebec@proton.me)

« SORTIR DE L'ÉTAT DE NATURE »

Vengeance est-elle justice ?

Fait historique remarquable, les génocides n'ont entraîné que peu de vengeances. Pour que les survivants n'enclenchent pas le cycle infernal des représailles et que les coupables soient châtiés, les institutions judiciaires s'emploient à monopoliser la punition tant au plan national qu'international. Mais l'exercice même de la justice nécessite de réunir certaines conditions.

PAR RAZMIG KEUCHEYAN *

SOUDAIN, l'homme à la canne s'effondre. Celui qui le suivait depuis son domicile, dans le quartier de Charlottenburg à Berlin, vient de lui loger une balle dans la tête. Il se débarrasse de son arme et s'enfuit, mais la foule le rattrape. Son nom ? Soghomon Tehlirian. Il a 23 ans. L'homme qui gît à terre se nomme Mehmet Talaat, alias Talaat Pacha, ministre de l'intérieur puis grand vizir de l'Empire ottoman. C'est le principal architecte du génocide des Arméniens de 1915. Allié de l'Allemagne lors de la première guerre mondiale, une partie du gouvernement de la Sublime Porte – les Jeunes-Turcs – a trouvé refuge à Berlin après la défaite (1).

Le procès, largement couvert par la presse, s'ouvre début juin 1921, trois mois après les faits. Tehlirian a-t-il prémédité son acte ? Témoin du massacre de dizaines de membres de sa famille, le prévenu souffre de troubles psychologiques. Le cadavre de sa mère lui aurait ordonné d'assassiner Talaat, explique-t-il. La liquidation du tyran s'inscrit pourtant dans un projet soigneusement

préparé par la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA) : l'opération « Némésis », du nom de la déesse grecque de la vengeance. Elle vise à éliminer, un par un, les auteurs du génocide, dont le « numéro un » Talaat. Deux ans plus tôt, Tehlirian avait réglé son compte à un traître qui avait établi à l'intention des autorités ottomanes des listes d'Arméniens à arrêter (2).

Lors du procès, les témoins favorables à Tehlirian défilent, dont le pasteur Johannes Lepsius, auteur de l'un des premiers rapports sur le génocide des Arméniens. Le jeune homme et ses soutiens ont réussi leur coup : le procès devient celui des Jeunes-Turcs et du crime de masse. Une partie de la presse allemande compare Tehlirian à Guillaume Tell, héros de la mythologie suisse qui au ^{xiv} siècle tua un bailli d'un tir d'arbalète. Après une heure et demie de délibération, le jury acquitte Tehlirian, estimant son jugement altéré par le massacre de sa famille. L'acquittement ne pouvait reposer sur d'autres bases juridiques, mais il laisse transparaître des motifs politiques.

Administrer la punition légitime

LA pensée politique moderne porte sur la vengeance une appréciation généralement négative. Dans le *Léviathan* (1651), Thomas Hobbes la renvoie du côté de l'état de nature, cette forme présociale où « l'homme est un loup pour l'homme » et où les individus se font justice eux-mêmes. En sortir suppose de transférer la punition – le jugement et son exécution – au Léviathan : l'État et son appareil judiciaire. La justice privée devient dès lors illégitime. C'est même une contradiction dans les termes, la justice étant par définition publique. Mais les manifestations de ce phénomène – observable semble-t-il dans toutes les sociétés (3) – persistent dans le monde moderne.

L'opposition entre punition légitime et vengeance structure la philosophie morale contemporaine. Détracteur influent de la vengeance, Robert Nozick la distingue de la punition judiciaire en ceci qu'elle est impersonnelle : elle n'est pas mise en œuvre par celui qui a subi le tort (4). Cela permet que la réaction ne soit pas émotionnelle, qu'elle soit proportionnelle, autrement dit que la vengeance n'outrepasse pas en ampleur le dommage subi, et universelle : on administre le même type de punition pour le même type de tort.

Les zones grises entre punition et vengeance abondent pourtant. Proportionne-t-on toujours la peine au crime ? Les émotions n'influencent-elles jamais les verdicts ? Dans son livre *Punir* (Seuil, 2017), le sociologue Didier Fassin suggère que cette distinction exerce une fonction idéologique : différencier les « civilisés », ceux dont le droit régit les

comportements, et les « barbares », soumis à des normes sociales prémodernes.

Pour que la punition se substitue à la vengeance, il faut au demeurant un appareil judiciaire, et derrière lui un État qui garantisse l'application de la peine. Or dans le monde moderne ce n'est pas toujours le cas. Hannah Arendt évoque à ce propos le procès Tehlirian dans *Eichmann à Jérusalem* (Gallimard, 1966). Une fois capturé par le Mossad, le nazi Eichmann est jugé et condamné par l'État d'Israël, créé une douzaine d'années auparavant. Mais cette possibilité n'existe pas pour les Arméniens. Au moment de l'assassinat de Talaat, l'Arménie fait partie de l'Union soviétique. À la question de la légitimité de la vengeance s'en ajoute donc une autre : les conditions concrètes existent-elles pour que la justice soit administrée autrement ?

Arendt revient à ces interrogations afin d'expliquer la stratégie de Tehlirian et de ses soutiens : faire du procès une caisse de résonance pour la cause arménienne. Interpeller l'opinion publique à l'occasion d'un procès fut une tactique utilisée pour des crimes non reconnus ou par des minorités opprimées au cours du ^{xx} siècle, dans les cas, certes peu fréquents, où elles purent accéder à un tribunal. Du reste, le cas de Talaat se démarque par sa singularité. Après la guerre, sous la pression des pays de l'Entente, un tribunal ottoman condamne à mort par contumace les dirigeants jeunes-turcs, dont Talaat, pour leur rôle dans les massacres. En ce sens, Tehlirian ne fait qu'appliquer une peine prononcée par la justice. Mais ce point n'a pas été déterminant dans son acquittement, et la perception de son acte aurait, à l'époque, sans doute été la même si Talaat n'avait pas été condamné à

mort dans son pays. Au demeurant, l'existence d'un État et d'un appareil judiciaire n'empêche pas la vengeance d'État, comme celle mise en œuvre par des dirigeants d'Israël contre les Palestiniens.

Comme le montre l'historien Henry Rousso, on observe peu d'épisodes de vengeance après les génocides (5). En agissant hors des procédures judiciaires, la victime court en effet le risque de ressembler à son persécuteur, et par conséquent de voir son statut de victime partiellement mis en question. Dans le cas de l'extermination des Juifs par les nazis ou du génocide des Tutsis rwandais, la justice a arrêté et condamné une partie des coupables, dans le cadre de procédures certes imparfaites – et très différentes selon les cas – mais qui ont donné aux victimes le sentiment que leur souffrance était d'une manière ou d'une autre reconnue. Dans d'autres cas, dont celui des Arméniens, le Léviathan ne s'est guère préoccupé des victimes.

L'affaire Tehlirian occupe une place centrale dans les réflexions de l'inventeur du concept de génocide, le juriste polonais d'origine juive Raphael Lemkin. « Pourquoi le meurtre d'un million d'individus est-il un crime moindre que le meurtre d'un seul ? », demande Lemkin dans un échange avec l'un de ses professeurs de droit au moment du procès (7). Il n'admet pas deux choses : qu'une personne ait pris en charge seule le fardeau de rendre justice, mais aussi que le tribunal allemand ait déclaré cette personne non responsable de son acte. Tehlirian est le plus responsable des hommes. La « communauté internationale », elle, ne l'est pas quand elle permet à des criminels d'envergure d'échapper à la justice. Pour autant, la justice ne saurait être privée. D'où l'idée d'élaborer un concept, celui de génocide, qui permettra de résoudre ces apories. Tehlirian a agi en fonction de « normes non dites » (8) : il s'agit de les rendre explicites et opérantes.

au moins. Dans les jours qui ont suivi leur émission, ils ont eu un effet y compris dans des pays jusque-là soutiens inconditionnels d'Israël, comme l'Allemagne, où les appels à dissocier le soutien à Israël de celui apporté au gouvernement actuel affluent même dans les médias dominants (9). Sous une forme différente, ce travail de reconnaissance par le droit s'observe également dans le cas de la Syrie. Dès avant la chute de M. Bachar Al-Assad, une équipe de juristes du Syrian Center for Legal Studies and Research poursuivait les tortionnaires du régime, pour certains en fuite en Europe, avec pour objectif de les traduire en justice et de faire la lumière sur les crimes contre l'humanité dont ils se sont rendus coupables (10).

Pourtant, la CPI ne disposant pas de forces de police propres, les mandats ne seront sans doute jamais exécutés. M. Netanyahu devra être prou-



SARAH LEE. – « The Massacre of the Wrong » (Le massacre du faux), 2021

De quelle utilité politique la vengeance peut-elle se prévaloir ? Éliminer les auteurs d'un crime de masse vise parfois à empêcher qu'il se poursuive. C'était l'un des objectifs des concepteurs de l'opération « Némésis ». Leurs actions n'ont cependant pas évité que le génocide soit « parachévé » dans les années 1920 (6) – ou encore que les Arméniens du Haut-Karabakh soient victimes en 2023 d'un nettoyage ethnique commis par l'Azerbaïdjan soutenu par la Turquie. La vengeance modifie rarement les rapports de forces politiques de manière significative.

Elle pourrait avoir une autre fonction : restaurer la dignité. « La violence du colonisé (...) unifie le peuple », écrivait Frantz Fanon dans *Les Damnés de la terre* (Maspero, 1961), une formule qui a fait couler beaucoup d'encre. Le vengeur signale par son acte que le persécuteur a échoué dans sa tentative d'éliminer le peuple. L'un des organisateurs de l'opération « Némésis » suggéra ainsi à Tehlirian d'attendre son arrestation le pied fièrement posé sur le cadavre de Talaat. Depuis les années 1920, nombre de communautés arméniennes dans le monde célèbrent Tehlirian comme un héros : celui qui a exprimé par son geste le refus d'un peuple de mourir. Le refrain de l'une des chansons populaires à sa gloire invite à lever son verre en son honneur. En mars 2024, plus d'un siècle après les faits, un buste le représentant a été inauguré à Marseille en présence de maires d'arrondissement, de députés, de sénateurs et de représentants de la communauté arménienne. « La haine ne saurait constituer un programme », ajoute cependant Fanon. La justice doit avoir pour horizon la paix et la réconciliation, que la vengeance ne saurait faire advenir.

Où en sommes-nous, un siècle après l'affaire Tehlirian ? Un nombre grandissant de voix s'accordent à considérer la destruction de Gaza par Israël comme un génocide. Une fois le « brouillard de la guerre » dissipé, les historiens se mettront au travail, et l'évidence s'imposera avec davantage de force encore. Le 21 novembre 2024, la Cour pénale internationale (CPI) a émis des mandats d'arrêt à l'encontre de MM. Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, respectivement premier ministre et ministre de la défense israéliens. La CPI considère qu'il y a des « motifs raisonnables » de penser que ces derniers sont « pénalement responsables des crimes suivants (...) : fait d'affamer des civils comme méthode de guerre, constitutif d'un crime de guerre, et crimes contre l'humanité de meurtre, persécution et autres actes inhumains ».

Qu'aurait pensé Tehlirian de ces mandats ? Aurait-il accompli son acte si la CPI avait existé à l'époque ? La décision de la CPI contribue à l'un des objectifs de la vengeance politique : la reconnaissance du crime de masse, par une partie de la « communauté internationale »

dent à l'avenir dans ses déplacements à l'étranger, comme d'autres dirigeants avant lui, MM. Vladimir Poutine ou Omar Al-Bachir par exemple, eux aussi objets de mandats d'arrêt de la CPI. Le vœu de Lemkin, qu'un ordre juridique international conjure la possibilité de la vengeance, ne s'est toujours pas réalisé. Il est temps en la matière de sortir de l'état de nature.

(1) Cf. Ronald Grigor Suny, *They Can Live in the Desert But Nowhere Else. A History of the Armenian Genocide*, Princeton University Press, 2015.

(2) Sources de ce paragraphe : Sévane Garibian, « Ordonné par le cadavre de ma mère. Talaat Pacha, ou l'assassinat vengeur d'un condamné à mort », dans Sévane Garibian (sous la dir. de), *La Mort du bourreau. Réflexions interdisciplinaires sur le cadavre des criminels de masse*, Pétra, Paris, 2016 ; Jacques Derogy, *Les Vengeurs arméniens. Opération Némésis*, Pluriel, Paris, 2015 ; Tessa Hofmann, « A hundred years ago : The assassination of Mehmet Talaat (15 March 1921) and the Berlin criminal proceedings against Soghomon Tehlirian (2/3 June 1921) : Background, context, effects », *International Journal of Armenian Genocide Studies*, vol. 5, n° 1, Erevan, mars 2021.

(3) Cf. Jon Elster, « Norms of revenge », *Ethics*, vol. 100, n° 4, Chicago, juillet 1990.

(4) Robert Nozick, « Retributive punishment », dans *Philosophical Explanations*, Harvard University Press, 1983.

(5) Henry Rousso, « De la vengeance des victimes », dans *Sensibilités*, vol. 10, n° 2, Paris, 2021.

(6) Raymond Kévorkian, *Parachever un génocide. Mustafa Kemal et l'élimination des rescapés arméniens et grecs (1918-1922)*, Odile Jacob, Paris, 2023.

(7) Donna-Lee Frieze (sous la dir. de), *Totally Unofficial. The Autobiography of Raphael Lemkin*, Yale University Press, New Haven, 2013.

(8) Olivier Beauvallet, « Lemkin et le génocide arménien sous l'angle juridique », dans Conseil scientifique international pour l'étude du génocide des Arméniens, *Le Génocide des Arméniens. Un siècle de recherche (1915-2015)*, Armand Colin, Paris, 2015.

(9) Cf. Mathieu von Rohr, « Das Völkerrecht ist deutsche Staatsräson », *Der Spiegel*, Hambourg, 24 novembre 2024.

(10) Cf. Anwar Al-Bunni, « We will follow them wherever they go », *Justiceinfo.net*, 13 décembre 2024.

ÉCOUTEZ LE « DIPLO »

Chaque mois, une sélection d'articles lus pour les abonnés. En ligne et en téléchargement (podcast).

www.monde-diplomatique.fr/audio

Mercosur,

(Suite de la première page.)

Les importations sont passées de 28 à 56 milliards d'euros depuis 2000, et représentent désormais 20 % de l'alimentation nationale, 45 % de la consommation de volailles, 56 % de celle de viande ovine, 63 % de celle de protéines issues d'oléagineux à destination des élevages, et 71 % de celle des fruits (2). La France dépend donc entre autres de partenaires européens à la main-d'œuvre moins coûteuse. Un tiers de la volaille et un quart du porc transformés industriellement en France proviennent des Pays-Bas, de Belgique, d'Allemagne, de Pologne, ainsi que d'Ukraine, qui bénéficie de conditions d'exportation très avantageuses sans appartenir à l'Union européenne.

Si la libéralisation des échanges commerciaux a abouti en Europe avec les réformes de la politique agricole commune (PAC) à partir de 1992 et l'entrée en vigueur du marché unique en 1993, au niveau mondial elle procède de l'accord de Marrakech en 1994, qui institue l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et met un terme à la régulation des marchés agricoles par les prix. L'Union européenne remplace les mesures de régulation interne comme le financement public des stocks par le versement d'aides directes aux agriculteurs et entérine la baisse continue des droits de douane. Au cours des quinze der-



STÉPHANIE SAGOT. – « Carte de Tendre - Terre amoureuse, Férale », 2024

nières années, l'Union a ainsi signé des traités de libre-échange avec le Canada, le Japon, le Vietnam, la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Royaume-Uni, la Côte d'Ivoire, le Mali...

peens, le commissaire européen à l'agriculture puis au commerce Phil Hogan assumait ainsi d'« avoir concédé un peu de bœuf [aux pays du Mercosur] parce qu'il fallait faire des concessions » (Le Monde, 4 juillet 2019).

Les pays du Mercosur... qui s'approvisionnent auprès d'industriels allemands, britanniques ou italiens. Les exportateurs du Vieux Continent y ont envoyé 56 600 tonnes de produits interdits chez eux entre 2015 et 2019 (6).

« très mauvais accord », négocié « comme on le faisait dans les années 1990 », à l'opposé des traités vertueux « de nouvelle génération » qui permettraient le développement mutuel des parties signataires. Un an plus tard, il se vante de tenir tête à la Commission européenne. « Nos agricultures ne seront pas sacrifiées d'un mercantilisme du siècle d'avant », déclarait-il en Pologne le 12 décembre.

Pourtant, au terme des négociations, en juin 2019, M. Macron avait jugé l'accord « bon à ce stade » et regretté les réactions « néoprotectionnistes » (7). Le président français opère un premier revirement deux mois plus tard, lors d'un sommet du G7 à Biarritz, en réaction à des déclarations outrancières du président brésilien Jair Bolsonaro sur le climat. Mais cela n'ira pas plus loin. La France n'a jamais demandé l'interruption du processus ni suggéré la révision du mandat de négociation confié à la Commission européenne par le Conseil (qui représente les gouvernements). Au printemps 2023, le ministre du commerce extérieur français plaide même encore pour la signature d'un texte n'ayant subi aucune modification, en invoquant « des dispositions très favorables à nos entreprises » ; le gouvernement n'ayant jamais « été opposé à la signature de cet accord », précise M. Olivier Becht (8).

L'opposition affichée par M. Macron en 2024 apparaît surtout comme une tentative désespérée de sauver la politique de dérégulation des échanges commerciaux, en sacrifiant (temporairement ?) l'accord avec le Mercosur. Le 24 janvier 2024, les députés du camp présidentiel au Parlement européen ont approuvé un texte négocié avec le Chili. Présenté comme « vertueux », il augmente les quotas d'importation sans droits de douane de porc, de bœuf, de vin,

L'entourloupe des traités « vertueux »

MADAME Ursula von der Leyen entend désormais imposer l'accord commercial avec le Marché commun du Sud – ou Mercosur (selon l'acronyme espagnol, Mercosul dans sa version portugaise) (3). Le 6 décembre à Montevideo, la présidente de la Commission européenne et les chefs d'État argentin, bolivien, brésilien, paraguayen et uruguayen ont conclu vingt-cinq années de négociations. Et suscité en France de vives critiques de la part du monde agricole puis, à sa suite, du monde politique unanime : productrice majeure de produits alimentaires, en particulier de viande, la zone a la capacité de déséquilibrer le marché français. Entre les coûts de pro-

duction des exploitations bovines françaises et brésiliennes, il y a un rapport de un à deux (4). La viande bovine en provenance du Mercosur représente déjà 70 % des importations européennes ; pour la volaille, c'est 50 %. Que se passera-t-il si l'accord entre en vigueur (5) ? Peu importe aux négociateurs européens, entièrement acquis à la théorie ricardienne – du nom de l'économiste anglais du XVIII^e siècle David Ricardo –, dite de l'« avantage comparatif », selon laquelle chaque partie a toujours intérêt à l'échange, pourvu qu'elle fasse le choix d'une spécialisation judicieuse. Pour obtenir une baisse des droits de douane sur des produits industriels euro-

L'accord supprime 92 % des droits de douane sur les biens en provenance du Mercosur importés dans l'Union. Il prévoit des contingents de produits à droits réduits ou nuls dans le cas de l'alimentation, par exemple 99 000 tonnes de viande bovine au taux réduit de 7,5 %. Bruxelles fait le choix de favoriser des importations qui ne respectent pas les normes imposées à ses propres producteurs. La réglementation brésilienne permet aujourd'hui l'utilisation des antibiotiques comme vecteurs de croissance ; elle exempte les conditions de transport des obligations sur le bien-être animal ; elle ne comporte aucune disposition de traçabilité de la naissance à l'abattage de l'animal. Le marché européen doit commercialiser des produits obtenus avec des substances actives issues de pesticides interdits dans l'Union mais utilisés à haute dose dans

En mars 2024, après que la crise agricole de l'hiver dernier avait érigé ce projet de traité avec le Mercosur en symbole de concurrence déloyale, le président Emmanuel Macron l'avait qualifié devant une assemblée de patrons brésiliens de

(2) MM. Laurent Duplomb, Hervé Gillé, Daniel Gremillet, M^{me} Anne-Catherine Loiser, M. Frédéric Marchand et M^{me} Kristina Pluchet, « Alimentation durable et locale », rapport d'information n° 620, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable et de la commission des affaires économiques, Sénat, Paris, déposé le 19 mai 2021.

(3) Lire Luis Alberto Reygada, « Le rêve progressiste, et libre-échangiste, de la gauche latina », *Le Monde diplomatique*, mai 2023.

(4) « La compétitivité agricole du Mercosur. Le cas des filières d'élevage brésiliennes », étude réalisée par l'Institut de l'élevage, l'Institut du porc (IFIP) et l'Institut technique de l'aviculture (Itavi) pour le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, et FranceAgrimer, 24 octobre 2013, <https://agriculture.gouv.fr>

(5) « UE-Mercosur : les dangers d'une ratification de l'accord de commerce en l'état », Fondation pour la nature et l'homme (FNH), Institut Veblen et Interprofession bétail et viande (Interbev), mars 2023, www.veblen-institute.org

(6) « Mondialisation : Comment protéger nos agriculteurs et l'environnement ? Un règlement pour stopper l'importation d'aliments issus de pratiques interdites en Europe », Fondation Nicolas Hulot (FNH), Institut Veblen et Interbev, mars 2021, www.veblen-institute.org

(7) Maxime Vaudano, « Comprendre le revirement d'Emmanuel Macron sur l'accord UE-Mercosur », *Le Monde*, 26 août 2019.

(8) Giorgio Leali, « Paris is warming up to EU-Mercosur deal, but slowly », 10 juin 2023, www.politico.eu

Lutte des classes dans les

Confrontés aux prédateurs des carnassiers et à la solitude, les bergers exercent leur métier dans des conditions précaires de rémunération et d'hébergement. Une nouvelle génération milite au sein de syndicats de gardiens de troupeaux pour améliorer leur quotidien. Mais les patrons éleveurs, s'ils multiplient les revendications auprès des pouvoirs publics, ne sont guère disposés à négocier avec leurs salariés.

PAR MORAN KERINEC
ET ORIANE MOLLARET *

VALENTIN craque. Après dix ans de métier, ce berger laisse derrière lui les brebis qu'il gardait en Provence. Son fourgon vrombit sur la petite route de campagne. Un numéro de *Nunatak*, la revue des « luttes des montagnes », des CD du groupe La Rue Kétanou et des cartes routières caramboles sur le tableau de bord. Jusqu'à son abandon de poste, il a travaillé sept jours sur sept durant l'hiver, de novembre à mars, sans congés ni week-ends, pour 1 500 euros net par mois. Logé dans son camion, il devait se fournir lui-même en eau, essence et gaz. Même les soins vétérinaires de ses chiens de troupeaux étaient à ses frais. Entré dans le métier à

l'adolescence, Valentin en connaissait la rudesse : « Quand les brebis t'ont mordu, tu prends le virus, dit-il en souriant. Je m'attendais à un travail difficile. Jeune, ça allait. Maintenant, j'accepte de moins en moins. La passion ne fait pas tout. » Le berger a finalement trouvé un autre employeur pour l'été.

Des conditions de travail courantes chez les pâtres salariés : l'été, l'ours et le loup les obligent à garder jour et nuit le troupeau. Ils sont logés dans des cabanes pastorales, propriétés des éleveurs qui les emploient, des communes qui possèdent l'alpage ou de l'État. Entre 2021 et 2023, l'inspection du travail a relevé des logements vétustes, mal isolés, privés de sanitaires, dotés de couchages crasseux et de poêles dangereux dans les Alpes du Sud. Les agents ont pu constater la charge mentale portée par les gardiens de troupeaux : solitude, présence en continu pendant plusieurs mois, difficultés à se laver et à se nourrir, manque de temps pour les courses ou d'approvisionnement venant des éleveurs, présence du loup. Des semaines à soixante voire quatre-vingts heures de travail.

Ce constat des services de l'État n'a pas plu à la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) des Alpes-de-Haute-Provence, à laquelle beaucoup d'éleveurs s'affilient. Plus d'une centaine d'exploitants accompagnés de chasseurs ont manifesté devant la préfecture de Digne-les-Bains en novembre 2022 contre une administration « méprisante » qui imposerait « trop de contraintes, trop de sanctions ». Sous pression, le préfet a suggéré un moratoire sur la mise en conformité des cabanes pastorales.

« Au début de l'ère industrielle, le berger est devenu un simple rouage de l'élevage extensif pastoral », expose l'ethnologue Guillaume Lebaudy, spécialiste des transformations du pastoralisme. Jusqu'aux

années 1950, des bergers issus de populations vulnérables devaient supporter la pénibilité du métier ; puis celui-ci a accueilli des profils plus urbains et diplômés. « Aujourd'hui, les bergers ne sont généralement plus originaires du milieu agricole, tout en le connaissant très bien, constate l'ethnologue. Ils ont des formations solides et une conscience politique plus forte. » Berger et vétérinaire, figure de cette nouvelle génération, M. Michel Didier crée le premier syndicat des gardiens de troupeaux (SGT) en Isère en 2013. Trois ans plus tard, il obtient la requalification de ses contrats à durée déterminée (CDD) en contrat à durée indéterminée (CDI) et des indemnités de licenciement.

Une marge de manœuvre réduite

Depuis, plusieurs syndicats ont vu le jour dans la plupart des massifs : en Ariège, dans les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Atlantiques, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). En 2022 et 2023, plusieurs rencontres, notamment à Mens (Isère), permettent de structurer les SGT, qui s'affilient à la Fédération nationale agroalimentaire et forestière (FNAF) de la Confédération générale du travail (CGT) et obtiennent l'ouverture d'une négociation nationale avec la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) en mai 2023. En février 2024, les bergers s'invitent à la foire de Saint-Martin-de-Crau, fréquentée par les plus gros éleveurs du sud de la France, puis en avril à celle de Beaucaisson, qui réunit le monde agricole isérois. Cloche autour du cou, ils tentent, difficilement, de sensibiliser les badauds à leurs conditions de travail. La lutte syndicale peine à se faire entendre entre les familles qui débambulent gaiement, les chèvres naines, les tracteurs dernier cri et les stands de chasse.

Aussitôt créés, les SGT ont demandé l'ouverture de négociations sur les conventions collectives départementales pour y introduire les spécificités du métier. Les commissions mixtes paritaires rassemblent les syndicats salariés, l'inspection du travail et le patronat agricole, représenté exclusivement par le syndicat majoritaire de la FNSEA... qui n'est guère enclin à discuter.

Alors que M^{me} Emmeline Tabillon, du SGT de l'Isère, affûte ses arguments pour défendre la nécessité d'accorder une prime d'équipement aux bergers, sa boîte de courriel tinte : les négociations prévues deux jours plus tard sont annulées. La FDSEA 38 (de l'Isère) refuse de siéger en raison « des propos mensongers et calomnieux » tenus par le SGT sur France 3. « Ils déprogrammèrent une réunion sur deux, regrette-t-elle. Comme si ce qu'ils subissent dans les médias était comparable à ce qu'on subit dans notre travail... » Début février, une réunion avait déjà été annulée en réaction à un communiqué du SGT jugé « diffamant et insultant ». Lors des mobilisations agricoles de début 2024, le syndicat y qualifiait la FNSEA de « patronat agricole des plus rétrogrades » et « peu soucieux du respect du code du travail ».

En Ariège, les négociations ont cessé en novembre 2023, à la suite du rejet par les syndicats de l'accord proposé par la FDSEA. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, elles ont été reportées – sans nouveau rendez-vous. Celles des Hautes-Alpes, prévues le 8 avril 2024, ont été annulées par la FDSEA en raison de « conditions météorologiques défavorables ». Les prévisions indiquaient un ciel voilé, des bourrasques et quelques averses. De quoi mettre en doute la sincérité de la FNSEA dans sa volonté de participer aux discussions. « On a une marge de manœuvre réduite pour négocier », reconnaît M. Guy

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

bombe agricole

de volaille, de préparation de fruits, d'huile d'olive ou encore d'éthanol. Et il supprime totalement les contingents sur les entrées de pommes et de kiwis. Quelques mois plus tôt, le 9 juillet 2023, la France approuvait la conclusion d'un accord avec la Nouvelle-Zélande, qui accroît les contingents d'importation de viande ovine (une filière déjà fragile en Europe) et de produits laitiers, pourtant en situation de surproduction sur le Vieux Continent.

Les promoteurs de ces accords prétendent nouveaux vantent l'inclusion de clauses de réciprocité, dites « miroirs », qui imposeraient des normes identiques aux produits importés et aux produits locaux. Mais il s'agit là d'une entourloupe, analyse M^{me} Marine Colli, consultante en politiques publiques agricoles, pour qui, « en termes d'exigences à l'importation, ces textes sont rédigés exactement de la même façon que l'accord avec le Mercosur ». Le dispositif n'empêche en rien la Nouvelle-Zélande d'exporter des produits obtenus après utilisation d'herbicides et d'insecticides interdits dans l'Union. La seule interdiction véritable frappe l'importation de viande provenant d'animaux nourris en centres d'engraissement, une pratique quasi inexistante en Nouvelle-Zélande...

Les défenseurs de l'accord dit « CETA » – pour Comprehensive Economic and Trade Agreement ou Accord économique et commercial global, conclu entre l'Union européenne et le Canada – vantent eux aussi des clauses miroirs, « alors qu'il n'en contient aucune », souligne M^{me} Colli, qui précise qu'« il n'y a aucune différence entre les modèles d'élevage brésilien et canadien ». En revanche, ce traité dérègle presque entièrement les échanges agricoles entre les deux parties, puisqu'il supprime 93,8 % des droits de douane sur les produits canadiens. Les contingents à droits nuls augmentent, pour atteindre 80 000 tonnes de porc et 65 000 tonnes de bœuf, malgré les fortes divergences entre les modèles des deux zones : « Le profil moyen observé des exploitations du Canada, et plus généralement des États ou régions avec lesquels il est envisagé de conclure des accords de libre-échange, semble assez éloigné du modèle français et européen d'exploitation familiale », relève le sénateur Les Républicains Laurent Duplomb dans un avis sur le projet de loi autorisant la ratification.

alpages

Durand, de la FDSEA 38. *Le national ne voulait pas qu'on aille à la commission du 23 avril, j'ai dû forcer.* Contactée, la FNSEA n'a pas répondu à nos questions.

Télescopage de frustrations

M^{me} Marie-José Allemand – vice-présidente de la branche régionale de la FNSEA en PACA, devenue députée du Parti socialiste en juillet dernier – convient de la nécessité de poser un cadre et de définir les obligations de chacun. Elle explique la réticence des éleveurs à négocier par leurs difficultés financières et administratives. Elle-même se dit « oppressée », entre la paperasse, les normes et ses revenus. « Il n'y a plus d'avenir pour l'élevage dans nos montagnes », soupire-t-elle. Le résultat moyen des exploitations d'ovins était en 2023 de 29 200 euros, soit une baisse de 25 % par rapport au résultat moyen en 2016 (1). Aujourd'hui, 23,6 % des ménages d'éleveurs ovins vivent sous le seuil de pauvreté, contre 14 % de l'ensemble de la population.

Les éleveurs peuvent compter sur les aides européennes de la politique agricole commune (PAC) pour protéger leurs troupeaux contre le loup et l'ours. Le montant de ces subventions, versées en fin d'année ou en début d'année suivante, varie selon les dépenses de « gardiennage renforcé » engagées (bergers salariés, chiens de protection, clôtures électrifiées...), la pression de la prédation sur le territoire de la commune, la durée de pâturage, le nombre de bêtes... « Certains éleveurs n'ont pas encore touché les aides de la précédente PAC... », pointe M^{me} Allemand. Il nous manque 6 000 euros. Sans explication. »

Il poursuit : « L'engraissement se fait dans d'immenses parcs de trente mille places d'où la pâture disparaît rapidement en raison de la densité d'animaux – la ration alimentaire y est composée à 80 % de tourteaux de soja OGM. » Le parlementaire constate aussi des normes beaucoup plus accommodantes en matière d'utilisation de farines animales, d'antibiotiques ou encore de traçabilité (9).

Cet accord, lui aussi très contesté, a été ratifié par le Parlement européen le 15 février 2017. En France, l'Assemblée

La FNSEA empêtrée dans ses contradictions

LES soutiens au CETA avancent un autre argument étonnant : le Canada n'utilise aujourd'hui que 3 % du volume des contingents qui lui ont été attribués sur les exportations de viande de bœuf. L'impact de l'accord sur ce secteur resterait donc négligeable. En réalité, si les éleveurs produisent, pour l'instant, une viande avant tout destinée aux marchés américain et chinois, Ottawa se prépare à la conquête transatlantique : il vient de demander à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) la reconnaissance du traitement de décontamination des carcasses à l'acide

peroxyacétique. En cas de succès de la procédure, le Canada pourra exporter massivement vers l'Europe.

La procédure de règlement des différends entre États et investisseurs privés – qui permet aux seconds de saisir une instance d'arbitrage s'ils estiment que les premiers ont pris une décision contraire au traité et préjudiciable à leurs intérêts – attend, elle, toujours sa mise en place. Présent dans tous les traités préparés par la Commission européenne, ce dispositif piétine une démocratie déjà malmenée par la forme même des négociations : discussions menées par la

Commission sur la base d'un mandat qui n'est pas rendu public, opacité des tractations avec la partie contractante, et mise en retrait des Parlements nationaux.

Défend le libre-échange pour soutenir certains secteurs exportateurs, mais le dénoncer quand ses effets sont jugés néfastes pour d'autres secteurs : les dirigeants politiques sont empêtrés dans leurs contradictions. Tout comme le président de la FNSEA, qui défend les mobilisations contre l'accord avec le Mercosur mais affirme : « Le protectionnisme n'a pas de sens pour l'agriculture française » (BFM TV, 25 février 2024). Pendant ce temps, l'élaboration d'une politique cohérente, axée sur la souveraineté alimentaire, la préservation du revenu des producteurs et la protection de l'environnement, reste au point mort. Depuis la crise du Covid-19, il est devenu commun de se revendiquer favorable à la souveraineté – l'ancien premier ministre Jean Castex a par exemple choisi l'intitulé « ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire ». « La question des échanges commerciaux reste un domaine intouchable [de l'Union européenne] », explique néanmoins M. Jonathan Chabert, l'un des porte-parole de la Confédération paysanne, qui ne croit pas « une seule seconde à une solution à l'intérieur du processus de libre-échange lui-même, les mesures miroirs étant totalement

inefficaces ». Son syndicat réclame donc des mesures douanières sur les volumes, les prix et les normes sanitaires. Il préconise en particulier la mise en place de prix minimaux d'entrée appliqués aux produits importés. Selon ce mécanisme, le prix ne doit pas être inférieur aux coûts subis par les producteurs nationaux (rémunération du travail, coût de la protection sociale...).

Le 12 novembre dernier, plus de six cents parlementaires français appelaient la Commission à ne pas soumettre l'accord d'association avec le Mercosur à l'approbation du Parlement européen et du Conseil. La part de l'industrie dans la production nationale est tombée, après trois décennies de cure libre-échangiste, à 11 %. Après la perte de souveraineté industrielle viendrait la fin de la souveraineté alimentaire ? Pour l'éviter, l'opposition de circonstance au seul accord Mercosur ne suffira pas.

MORVAN BUREL.

(9) M. Laurent Duplomb, avis présenté au nom de la commission des affaires économiques sur le projet de loi, autorisant la ratification de l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Canada, d'autre part, n° 410, Sénat, enregistré le 12 mars 2024.

(10) « Accord économique et commercial global (AECG/CETA) », direction générale du Trésor, 30 juillet 2024, www.tresor.economie.gouv.fr



STÉPHANIE SAGOT. – « Terre amoureuse, Gardarem lo Larzac », 2024

Pour Guillaume Lebaudy, ces négociations laborieuses découlent de la « vision surannée » que les éleveurs ont du berger, dont ils méprisent souvent les compétences professionnelles. « Quand les éleveurs embauchent un berger en alpage, ils pensent l'envoyer en vacances. » L'ethnologue fait l'hypothèse que « les éleveurs se sentent également déconsidérés parce que le prix de la viande d'agneau stagne depuis des décennies. » Pour lui, les frustrations des éleveurs se répercutent sur leurs employés. « Les éleveurs ont dû s'adapter aux normes, à la PAC, au changement climatique, qui génèrent du stress. Sur eux aussi s'exerce une violence symbolique. »

Les bergers syndiqués estiment que la FNSEA profite de sa position de force acquise par les mobilisations de février. Malgré les prises de position politiques de tous bords en faveur des agriculteurs, le soutien à ces ouvriers agricoles reste timide. « La lutte des classes traverse aussi l'agriculture », analyse M^{me} Tabillon, fataliste. « Regardez les revendications des mouvements agricoles, et les promesses pour les petits éleveurs : il n'y en

a pas, souligne, en écho, M^{me} Allemand. *On crève et tout le monde s'en fout.* »

Député communiste du Puy-de-Dôme, M. André Chassaing a déposé en décembre 2023 une proposition de loi en faveur des saisonniers. L'élu, connu pour son soutien aux agriculteurs, entend désormais défendre les droits de leurs salariés – un jeu d'équilibre difficile, reconnaît-il : « La FNSEA réunit aussi bien de grands céréaliers que de petits éleveurs. Je ne comprends pas comment un syndicat peut tenir sur des intérêts aussi divergents. »

Régulièrement, le syndicat agricole majoritaire menace d'embaucher des travailleurs étrangers, moins tatillons sur le logement ou les horaires, et payés selon les salaires du pays d'origine. Comme promis par M. Gabriel Attal, alors premier ministre, à la FNSEA après les mobilisations agricoles, un décret publié le 2 mars est venu ajouter les éleveurs à la liste des « métiers en tension » qui pourront faire appel à des saisonniers venus d'autres pays.

Une aubaine, qui clive les rangs de la fédération. « Hors de question ! », pour M. Jérôme Crozat, président de la FDSEA de l'Isère. Pourtant, grâce à des accords passés en Tunisie et au Maroc, la FNSEA a lancé son propre service pour fournir aux agriculteurs des travailleurs maghrébins. Plusieurs éleveurs embauchent déjà des bergers venus de Roumanie, un pays reconnu pour son savoir-faire pastoral et ses bas salaires. En PACA, dans l'aride région de la Crau, des bergers affirment avoir côtoyé des Roumains surchargés de travail, parfois non payés et logés sous des tentes, sans eau, électricité ou sanitaires. En attendant que leur métier soit reconnu à sa juste valeur, certains bergers, comme Valentin, n'ont d'autre issue que d'aller voir ailleurs et de prendre la clé des champs.

MORAN KERINEC ET ORIANE MOLLARET.

(1) « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires. Insee références. Édition 2024 », Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), Montrouge, 27 février 2024.



LITTÉRATURES

L'éternité de passage

Question 7

de Richard Flanagan

Traduit de l'australien par Serge Chauvin, Actes Sud, Arles, 2024, 288 pages, 22,50 euros.



QUEL rapport y a-t-il entre les langues yolngu parlées dans le nord de l'Australie et les travaux du physicien hongro-américain Leó Szilárd ? À première vue, aucun. Sauf pour le romancier Richard Flanagan, originaire de Tasmanie, qui les invoque dans son nouveau texte, rêverie à la beauté limpide. Entremêlant sources historiques et scientifiques, croisant la réalité stricte et l'imagination, il élabore avec *Question 7*, un titre choisi en hommage à une nouvelle d'Anton Tchekhov, un récit-roman tout en flux et méandres à l'image de la rivière Franklin. Un cours d'eau que Flanagan connaît bien puisqu'il a failli y perdre la vie à 21 ans dans un accident de kayak. Il remonte à la source de son monde, du pays, de sa famille : ses parents nés pauvres, travailleurs et combattifs jusqu'au bout, l'emprisonnement du père au camp japonais d'Ohama, le « Chemin de fer de la mort », pendant la seconde guerre mondiale, l'extermination des Aborigènes par les colons britanniques. Les origines sont violentes, le monde qui en découle ne l'est pas moins. En Tasmanie, « l'histoire resurgissait constamment non comme réponse ou comme réconfort, non comme récit de progrès, mais comme lieu de massacres ».

Suivant un fil surprenant, il raconte la trajectoire d'artistes et de savants dont les choix auraient modifié l'avenir de l'humanité. Ainsi, pour se soustraire aux élans amoureux de la romancière Rebecca West, l'écrivain H. G. Wells, que la science-fiction rendra célèbre, fuit en Suisse et y rédige *La Destruction libératrice*, où il se plaît à imaginer une arme capable d'éradiquer la planète. C'est l'invention fictive de la bombe atomique. Vingt ans plus tard, Szilárd découvre le roman de Wells et prend la mesure de ce que serait une réaction nucléaire en chaîne : la fission, les bombes. Juif de gauche exilé aux États-Unis, Szilárd réussira, avec l'appui réservé d'Albert Einstein, à convaincre le président Franklin Delano Roosevelt de se doter de l'arme atomique, de peur que l'Allemagne nazie n'y parvienne la première. C'est le fameux projet Manhattan. On connaît la suite. La guerre du Pacifique et la bombe larguée par l'aviateur américain Thomas Ferebee sur Hiroshima, en août 1945, provoquant la mort de centaines de milliers de Japonais. À la fin de la guerre, le sergent Flanagan, futur père de l'auteur, est libéré. Il passera sa vie à ne pas parler de ses blessures, en homme pudique, « foncièrement vaporeux, à la fois là et pas là, substance et non-substance », qui voyait l'existence « de biais », écrit son fils.

Flanagan restitue la portée des histoires vécues, ce qu'elles ont d'ordinaire, ce qu'elles ont d'unique. Les événements s'enchaînent, toute vie est implacablement prise dans un continuum, mais ne s'y réduit pas. *Question 7* n'est pas un livre de vengeance sur les origines, mais un regard sur la destruction et la disparition, au sens parfois le plus concret – quand, par exemple, le tigre de Tasmanie passe une dernière fois sous les yeux de l'enfant Flanagan, sur une route déserte, la nuit, en 1966. Dans les langues yolngu, on ne se contente pas de conjuguer au passé, au présent, au futur : il est un quatrième temps. Tout comme il est une saison supplémentaire. C'est peut-être dans cette dimension-là que conduit l'écriture de Flanagan.

JEAN-PHILIPPE ROSSIGNOL.

EUROPE

UKRAINE : AUX ORIGINES DE LA GUERRE. Trois reporters racontent... – Sous la direction de Pierre Piccinin da Prata
Éditions du Cygne, Paris, 2024, 234 pages, 25 euros.

Trois journalistes signent cet ouvrage : un Belge, un Américain et un Russe. Ils se sont croisés en 2014 dans le Donbass, alors que l'armée ukrainienne tentait de reprendre par les armes le contrôle de cette région séparatiste soutenue par Moscou. Trois points de vue s'expriment : ukrainien, séparatiste et russe. À travers leurs chroniques, ces reporters – dont l'un est décédé bien avant la parution – nous racontent ce qu'ils observent au milieu des combats, dans les villes assiégées ou à l'arrière, là où se croisent les convois humanitaires. Les mêmes événements sont parfois décrits depuis des perspectives différentes, comme lorsque deux des auteurs, pris pour des mercenaires occidentaux, sont arrêtés et interrogés par les services de renseignement de la république populaire auto-proclamée de Donetsk. Les témoignages exposent les manipulations médiatiques et politiques, d'un côté comme de l'autre. Dix ans après leur première publication, lire ces articles permet d'éclairer une guerre qui n'a fait l'objet d'une attention mondiale qu'à partir de l'invasion russe de 2022.

LOÏC RAMIREZ

UN POGROM À BUCAREST, précédé de CINQ JOURS CHEZ LES LÉPREUX ET AUTRES REPORTAGES. – F. Brunea-Fox

Non Lieu, Paris, 2024, 240 pages, 16 euros.

On le présentait comme le « prince des journalistes » – surnom qu'il se serait du reste auto-attribué – ou comme « l'Albert Londres de la Roumanie »... F. Brunea-Fox – pseudonyme de Filip Brauner (1898-1977) – a connu une belle carrière dans le Bucarest des années 1930. Il révéla les dramatiques conditions de vie des lépreux du delta du Danube, enquêta sur Ada Kaleh, île danubienne « oubliée » dans les traités internationaux, restée formellement sous souveraineté ottomane jusqu'à la première guerre mondiale, devenue un paradis du jeu et de la débauche entre Roumanie et Serbie, puis finalement engloutie par la construction du barrage des Portes de Fer dans les années 1970... La plus longue enquête traduite dans ce recueil concerne le pogrom de Bucarest en janvier 1941, lancé par les légionnaires de la Garde de fer, qui fit de cent vingt à cent quarante victimes. F. Brunea-Fox documente ces tragiques événements avec précision. Ce pionnier du journalisme est ensuite tombé dans l'oubli, la Roumanie socialiste l'ayant laissé vivre dans l'ombre.

JEAN-ARNAULT DÉRENS

PROCHE - ORIENT

BEYROUTH, 13 AVRIL 1975. Autopsie d'une étincelle. – Marwan Chahine

Belfond, Paris, 2024, 552 pages, 22 euros.

Bien qu'il soit considéré comme l'événement qui marque le début de la guerre civile libanaise (1975-1990), le mitraillage par des phalangistes libanais d'un autobus censé transporter des combattants palestiniens n'a jamais fait l'objet d'une enquête approfondie. Cherchant à retracer « l'histoire d'une guerre qui se déclenche » en se concentrant sur son « étincelle », l'auteur, journaliste franco-libanais, se confronte à « l'histoire d'une guerre qui était déjà là – au moins en germe – et celle d'une guerre qui ne s'est jamais finie ». La reconstitution de cette journée, aussi célèbre dans les mémoires libanaises que méconnue dans ses faits concrets, conduit Marwan Chahine à rencontrer les témoins et leurs descendants, les victimes et les bourreaux qui se côtoient dans le « grand village » libanais. Déambulant parmi les fantômes, menant pendant dix ans l'enquête sur les méandres de cette tuerie, il termine son ouvrage sur une société tentant de « sortir d'un régime vérolé, cadennassé par les seigneurs de la guerre et leurs enfants ».

NICOLAS APPELT

L'ARABE CONFUS. – Sofiane Si Merabet

Belfond, Paris, 2024, 240 pages, 20 euros.

Comment peut-on être arabe aujourd'hui ? Ou, plus exactement, comment peut-on se revendiquer avec fierté, mais aussi avec objectivité et lucidité, d'une appartenance à une aire géographique, diasporas comprises, souvent décriée en Occident en raison d'une actualité sans cesse tragique ? Avant d'écrire ce livre pour répondre à ces questions, Sofiane Si Merabet a d'abord créé un compte Instagram, The Confused Arab (@theconfusedarab), dans lequel il continue à mettre en scène les contradictions de ce monde, conservateur et moderne, où l'art déclenche autant de passions que d'indifférence. Vivant dans le Golfe, cet artiste entend de démonter nombre de clichés concernant les Arabes. Il fait appel à sa mémoire familiale pour décortiquer les mécanismes envahissants de la nostalgie et des difficultés à penser le futur. Érudit, délibérément ouvert à l'autre, l'ouvrage est un voyage à part. Une quête d'identité postmoderne.

LYES SI ZOUBIR

AFRIQUE

L'IDÉE DE LA CASAMANÇE AUTONOME. Possibles et dettes morales de la situation coloniale au Sénégal. – Séverine Awenengo Dalberto

Karthala, Paris, 2024, 316 pages, 29 euros.

C'est un conflit qui dure depuis plus de quarante ans, et qui n'est pas complètement terminé : il oppose le pouvoir central aux indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), qui revendiquent la séparation de ce territoire du Sénégal. Si le Mouvement est très affaibli, l'enjeu continue à diviser. L'historienne Séverine Awenengo Dalberto propose une étude approfondie de l'histoire de l'idée autonomiste dans la « longue formation de la Casamance et du Sénégal ». Elle explique comment le projet d'une Casamance indépendante s'est forgé durant l'expérience coloniale et dans les luttes politiques et électorales des années 1950 à 1970, élaboré aussi bien par des administrateurs coloniaux construisant l'idée « de l'unité de la Casamance et de sa singularité par rapport au reste du Sénégal », que par des militants indépendantistes. Le premier ministre, M. Ousmane Sonko, a assuré, début novembre, que ce livre ne serait pas commercialisé dans le pays.

ELIOTT AUBERT

LE MASSACRE DE THIAROYE. 1^{er} décembre 1944. Histoire d'un mensonge d'État. – Armelle Mabon

Le Passager clandestin, Lorient, 2024, 272 pages, 22 euros.

Le 1^{er} décembre 1944, des tirailleurs ouest-africains récemment rapatriés par la France sont parqués dans le camp de Thiaroye, en périphérie de Dakar. Avant de retourner dans leur village, ils réclament le paiement de leur solde. Inventant une « rébellion armée », l'armée répond par la mitraille. Officiellement, trente-cinq hommes sont tués et inhumés dans des fosses communes. Mais le bilan serait bien plus lourd : entre trois cents et quatre cents morts, selon Armelle Mabon. Depuis de nombreuses années, l'historienne française se bat pour que la vérité soit dite et que justice soit rendue. Publié concomitamment au quatre-vingtième anniversaire de la tuerie, ce livre, préfacé par l'écrivain Boubacar Boris Diop, dénonce la machination qui a permis d'occulter ce crime d'État pendant plusieurs décennies. Après avoir rétabli les faits, Armelle Mabon décrypte méticuleusement la manière dont a été conçu et perpétué ce « mensonge d'État ». Elle règle par ailleurs ses comptes avec sa profession, dans une troisième partie, en questionnant le rôle de la recherche dans la fabrication du « roman national ».

RÉMI CARAYOL

BOUAKÉ, HAUTES TRAHISONS D'ÉTAT. Contre-enquête sur le meurtre de soldats français en Côte d'Ivoire. – Emmanuel Leclère

Nouveau Monde, Paris, 2024, 304 pages, 19,90 euros.

Côte d'Ivoire, 2004. Le pays est coupé en deux : au sud, l'armée fidèle au président Laurent Gbagbo (2000-2011), au nord, une coalition de mouvements rebelles. Entre les belligérants s'interposent les soldats français de l'opération « Licorne », en renfort de ceux des Nations unies. Le 6 novembre 2004, deux avions de chasse, pilotés par des militaires ivoiriens et des mercenaires biélorusses, bombardent un poste de la force Licorne à Bouaké, tuant neuf soldats français et un civil américain. En représailles, l'aviation française détruit au sol la flotte ivoirienne. Dix jours plus tard, des Biélorusses, qui se prétendent « techniciens agricoles », sont interpellés à la frontière entre le Ghana et le Togo. Les autorités togolaises comprennent qu'elles ont affaire à des mercenaires impliqués dans l'attaque de Bouaké, et alertent Paris. La justice française n'émet pas de mandat d'arrêt, et les suspects sont relâchés. Le journaliste Emmanuel Leclère enquête sur ce qui fut présenté comme une série de « dysfonctionnements », mais qui relève en fait de la raison d'État la plus cynique.

CÉDRIC GOUVERNEUR

ASIE

LES KAMIKAZÉS (1944-1945). Leur histoire, leurs ultimes écrits. – Christian Kessler

Perrin, Paris, 2024, 384 pages, 24 euros.

« Le corps et l'esprit que j'ai reçus de vous, mes parents, je les offre tels quels à l'Empereur et, telles les fleurs de cerisier, je fleurirai en beauté dans le ciel des mers du Sud », écrit Ichijima Yasuo, 23 ans. À l'automne 1944, face à la perspective de la débâcle imminente, l'état-major japonais imagine une arme redoutable : les « corps spéciaux d'assaut » ou *tokko-tai*. Le projet prend la forme d'un sacrifice de la jeunesse pour « frapper avec le corps » (*tai-atari*) la flotte américaine. Après une synthèse historique et un rappel de la tradition de « mort volontaire » au Japon, Christian Kessler présente un corpus d'une centaine d'écrits signés par des kamikazés (de *kami-kaze*, « vent divin » en japonais) : lettres, poèmes d'adieu, journaux intimes, rédigés par ces jeunes, souvent étudiants, avant leur ultime mission. Selon lui, ces missives participent de la « théâtralisation de la défaite » orchestrée par le régime. Nourri d'une bibliographie touffue, l'ouvrage éclaire une page souvent incomprise de l'histoire de l'Archipel.

ROBINSON JOUSNI

GÉOPOLITIQUE

L'INDO-PACIFIQUE. – Sous la direction de Delphine Allès et Christophe Jaffrot

Presses de Sciences Po, Paris, 2024, 190 pages, 25 euros.

Si un concept devait traduire le « moment géopolitique » actuel, ce pourrait être celui d'Indo-Pacifique. Après en avoir retracé les origines (récentes), les chercheurs rassemblés ici soulignent la double nature, « stratégique et politique », d'un terme qu'on aurait pu croire issu de la géographie, embrassant l'espace compris entre la côte orientale de l'Afrique et celle, occidentale, des États-Unis. En réalité, ce concept ne décrit pas le monde, il le modèle : il en dessine les camps, en creuse les tranchées – mais du point de vue occidental. Il y a donc des alliés : le Japon, la Corée du Sud et, surtout, l'Inde. Et un adversaire : la Chine. Composé de plus d'une dizaine de contributions couvrant le rôle de l'Europe dans la région, les questions sécuritaires et les aspects économiques de l'un des principaux espaces de transit des marchandises, l'ouvrage fourmille d'informations. L'entière teneur toutefois du président nous convie à sous-tendre l'émergence même de cette notion : l'idée selon laquelle Pékin constituerait le principal facteur de « déstabilisation » dans la région. Vraiment ?

RENAUD LAMBERT

POLITIQUE

LA PENSÉE PERVERSE AU POUVOIR. – Marc Joly

Anamosa, Paris, 2024, 288 pages, 20 euros.

À défaut d'imagination, aurions-nous au pouvoir la pensée perverse ? C'est la thèse du sociologue Marc Joly, qui explore la personnalité de M. Emmanuel Macron à travers le prisme de la psychanalyse, en recourant notamment au concept de « pensée perverse », élaboré par Paul-Claude Racamier. Dans un contexte où l'interrogation sur la santé mentale du président n'est plus une singularité, il définit le macronisme comme « un délire individuel qui s'étaye sur des dynamiques sociohistoriques », et entend démontrer qu'il est l'incarnation même du « pervers narcissique », en s'appuyant avec minutie sur ses paroles, ses actes, les orientations de sa politique... Or « il n'y a de prospérité de la pensée perverse qu'à la faveur d'une crise de la violence symbolique ». Cette sociopathologie, qui s'appuie sur des fantasmes de toute-puissance masculine, est, selon Joly, née de l'affaiblissement de la domination des hommes face aux nouvelles normes d'égalité.

VICTOR LU HUYNH

IDÉES

Démodés, mais toujours d'attaque

APRÈS la gloire des salons, l'Académie et le prix Nobel, Anatole France (1844-1924) connut l'opprobre posthume, et un long purgatoire. À sa mort, les surréalistes l'injurèrent sans vergogne dans leur pamphlet *Un cadavre*. Paul Valéry, lui succédant sous la Coupole, se refusa à prononcer son nom. Louis-Ferdinand Céline le couvrit d'ordures. Vieille barbe, écrivain pour dictées : la modernité littéraire lui fit une fâcheuse réputation, puis l'oublia.

Le centenaire de sa mort n'a pas galvanisé les éditeurs. Pour marquer l'anniversaire, on a republié un « classique », *Les dieux ont soif* (1), roman de la Terreur, et composé un recueil de citations (2). Une dénonciation du fanatisme révolutionnaire d'une part ; une suite de sentences subtiles, mais un peu fanées, d'autre part. Voilà qui ne peut que consolider l'image traditionnelle de France – celle du « doux sceptique », érudit, modéré et bénin. Image incomplète, sinon trompeuse. Car le romancier fut aussi, dans sa maturité, un homme d'engagement. Dreyfusard précoce et pugnace, adversaire résolu du parti clérical, France mit sa plume et son immense prestige au service de tous ceux – socialistes, anarchistes, syndicalistes, coopérateurs... – qui luttèrent pour des temps weil-

leurs. Il dénonça le massacre des Arméniens et la « folie coloniale » des grandes puissances européennes. Après avoir cédé à l'emballage belliciste de 1914, il se reprit et eut contre la guerre des mots définitifs : « On croit mourir pour la patrie ; on meurt pour des industriels » (*L'Humanité*, 18 juillet 1922). Presque octogénaire, l'écrivain poussa la provocation jusqu'à se déclarer « bolcheviste de cœur et d'âme », adresser publiquement un « salut aux soviets », et se rapprocher – pour un temps – du jeune Parti communiste (SFIC). Aujourd'hui, après un si long oubli, impossible de « ressusciter » France (3) sans donner à voir, aussi, ces décennies d'engagement, ces « trente ans de vie sociale », pour reprendre le titre que Claude Aveline donna au recueil de ses écrits politiques, inséparables de son œuvre littéraire.

Le souvenir d'Alain (1868-1951), lui aussi, a pâli. Son image a connu le même type d'affaiblissement posthume que celle de France. Philopote quasi officiel de la république radicale, et maître à penser de toute une génération de khâgneux, il n'est plus, pour le grand public, que l'auteur des *Propos sur le bonheur* (1925), ensemble salubre mais assez inoffensif. Une nouvelle anthologie de ses propos (4), à teneur plus politique, rend au philo-

sophe son allant, son mordant, son tranchant. Dans ces billets parus entre 1900 et 1914 dans *La Dépêche de Rouen*, Alain fustige les grands actionnaires, les princes de l'Église et la noblesse d'État. Il cingle les importants et les belles âmes, moque la charité et le conformisme, balaye les « grandsureux d'établissement ». Il assaille les nationalistes et les fauteurs de guerre ; se porte au secours des socialistes ; réclame l'égalité de droits pour les femmes. L'allure est légère, souvent moqueuse ; mais les coups assénés sont rudes, et touchent juste. Au soir de sa vie, Alain écrivait : « Je pense par un mouvement du cheval qui refuse la bride. » Un siècle après les *Propos sur le bonheur*, les *Propos rebelles* viennent attester cette propension instinctive à ruer dans les brancards.

ANTONY BURLAUD.

(1) Anatole France, *Les dieux ont soif*, Calmann-Lévy, Paris, 2024, 224 pages, 26 euros.

(2) *Ainsi parlait Anatole France*, textes choisis par Guillaume Métayer, Arfuyen, Orby, 2024, 192 pages, 14 euros.

(3) Henriette Chardak, *Anatole France, une résurrection*, Le Passager, Paris, 2024, 858 pages, 23 euros.

(4) Alain, *Propos rebelles*, textes choisis par Pierre Heudier, Librairie, Paris, 2024, 96 pages, 3 euros.



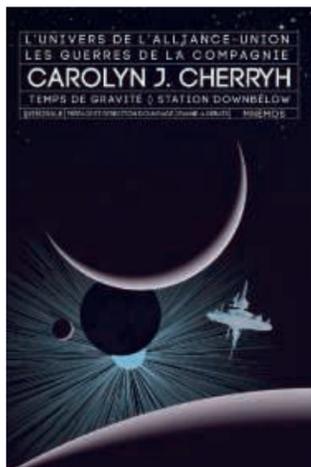
DU MONDE

Vivre entre les étoiles

L'Univers de l'Alliance-Union.
Les Guerres de la Compagnie

de Carolyn J. Cherryh

Traduit de l'américain par Jean-Pierre Pugi (« Temps de gravité ») et par Daniel Lemoine (« Station Downbelow »), Mnemos, Saint-Laurent d'Oingt, 2024, 704 pages, 38 euros.



On la cite assez peu quand on évoque la littérature de science-fiction écrite par des femmes. On passe souvent des pionnières des années 1950-1960, comme Leigh Brackett ou Nathalie Henneberg – qui publia longtemps sous l'identité de son mari, Charles –, aux grandes auteures des années 1970-1980, notamment Joanna Russ ou Ursula K. Le Guin, plus « politiques ». Objet de nombreuses traductions il y a quelques décennies, reconnue pour sa puissance et sa singularité, l'œuvre de l'Américaine Carolyn J. Cherryh a peu à peu quitté les librairies. C'est pourtant une romancière marquante, et l'une de celles qui ont fait le lien entre ces deux époques, se nourrissant des archétypes du space opera pour se les approprier. Les éditions Mnemos publient deux titres de la plus grande saga de Cherryh, celle qu'elle a nommée *L'Univers de l'Alliance-Union* et dans laquelle figurent vingt-cinq romans où se croisent les mêmes héros, dans une sorte de « comédie spatiale ». *Temps de gravité* (*Heavy Time*, 1991) et *Station Downbelow* (1981), parus autrefois aux éditions Opta, puis J'ai lu, sous les titres respectifs de *Temps fort* et *Forteresse des étoiles* (prix Hugo 1982), relèvent d'un sous-ensemble du très vaste cycle *Les Guerres de la Compagnie*.

L'ambition en est vaste. Cherryh a entrepris de raconter l'histoire de l'humain dans l'espace : découverte de mondes inconnus, cohabitation d'espèces différentes, importance capitale des stations spatiales, danger de déplacements ouvrant sur l'inconnu... Elle dépeint non pas des conquérants mais des hommes et des femmes dont l'existence se déroule entre les étoiles, ayant rompu tout lien avec la Terre et devenus,

comme les marchands du XVI^e siècle arpenter la route de la soie, des explorateurs forcés. Dans *Temps de gravité*, un sauvetage nous fait plonger à la fois dans le monde des prospecteurs et dans les arcanes géologico-économiques du monopole des matières premières. Dans *Station Downbelow*, les convoitises soulevées par une station spatiale démarrent le conflit qui marquera la naissance de l'« alliance ». Comme dans *Alien* (1979), le film de Ridley Scott, les vaisseaux sont sales et usés, et l'épopée a cédé le pas aux difficultés de la vie quotidienne. Cherryh raconte l'aventure des « spaciens », pour reprendre la terminologie d'Isaac Asimov, qui désignait ainsi dans son *Cycle de l'Empire* les descendants des premiers Terriens ayant colonisé la galaxie. Comme chez Asimov, on trouve dans cet univers, plus marchand que guerrier, la force d'expansion et les défaillances qui firent grandir puis condamner l'Empire romain, modèle classique de ce genre de récit.

Dans ce nouveau monde en création, non sans beauté, chacun tient une place, ni inférieure ni supérieure à celle de l'autre. Si l'écriture est classique, les portraits le sont moins – ainsi les prospecteurs de *Temps de gravité* apprennent-ils à surmonter leur cupidité pour se lier d'amitié avec le naufragé qu'ils ont recueilli, et la très martiale capitaine Malory de *Station Downbelow* se sent-elle changer au contact des laissés-pour-compte de la planète Pell... On ne peut qu'espérer que ce début d'« intégrale » redonne à Cherryh toute sa place.

HUBERT PROLONGEAU.

HISTOIRE SOCIÉTÉ

LES ACQUITTEMENTS SCANDALEUX DES ANNÉES FOLLES. – Marc Hédrich

Michalon, Paris, 2024, 248 pages, 22 euros.
Pour l'auteur, haut magistrat pénaliste, les acquittements d'Henriette Caillaux, de Raoul Villain et de Germaine Berton pour les meurtres qualifiés d'assassinats, puis commise avec préméditation, sur les personnes respectives de Gaston Calmette, rédacteur en chef du *Figaro*, de Jean Jaurès, directeur de *L'Humanité*, et de l'activiste Marius Plateau – en lieu et place, au dernier moment, de Léon Daudet, codirecteur de *L'Action française* – relèvent du domaine de l'erreur judiciaire. Mais dans le cas de Germaine Berton, par exemple, qui estimait que Daudet, par ses appels au meurtre dans son journal, était le véritable responsable de l'assassinat de Jaurès, ne peut-on considérer, comme l'a fait le jury, que la « légitimité » de son geste l'a emporté sur le principe de légalité ?

JEAN-JACQUES GANDINI

SURVIVRE. Une histoire des guerres de religion. – Jérémie Foa

Seuil, Paris, 2024, 352 pages, 23 euros.
En cette seconde moitié du XVI^e siècle, bûchers, massacres et chasses à l'homme occupent les espaces publics et les esprits. Quel que soit le camp, la survie exige la dissimulation et la simulation : la moindre inattention peut conduire à la mort. La pratique du mensonge et la prolifération du secret contribuent à la constitution de l'individu moderne, cet homme des troubles qui, loin d'être sanguin et réactif, devient un être de sang-froid. L'historien Jérémie Foa, auteur de *Tous ceux qui tombent* (La Découverte, 2024), consacré à la Saint-Barthélemy, rend patent, à partir d'archives, notamment de correspondances, combien cette tension de chaque instant incite à la prudence, à l'inventivité ainsi qu'à une « augmentation considérable de la réflexivité ». S'ouvre alors « l'histoire longue de la déconfectionnalisation et du détachement religieux », car ce qui se montre n'est plus regardé comme la véritable expression de ce en quoi l'on croit, au point de dévaluer lentement la croyance même. Foa voit là une confirmation des propos du sociologue Georg Simmel selon lesquels « le secret est l'une des plus grandes conquêtes de l'humanité ».

GILLES LUCAS

ON NE LA FERME PAS ! – Benoît Jahan

Éditions FLBLB, Poitiers, 2024, 200 pages, 20 euros.

En conduisant sa fille à l'école Jean-Jaurès du Pradet (Var), Benoît Jahan remarque un attroupement inhabituel devant les grilles. D'abord amusé, il déchanté en en découvrant l'origine : l'école va fermer. Officiellement, c'est la présence d'amiante qui justifie cette décision brutale. Mais les parents d'élèves comprennent vite qu'il s'agit en réalité d'une volonté municipale d'en finir avec cet établissement centenaire. Commence alors une mobilisation têtue de six années pour défendre l'école. Face à l'indifférence administrative et aux manœuvres bureaucratiques, les parents tissent un réseau de solidarité et de revendication. Mêlant chronique militante et récit personnel, Jahan, témoin et acteur, dresse le portrait d'une communauté unie par la lutte, où s'entre-lacent récits locaux et enjeux nationaux.

Cette bande dessinée résonne comme une fresque collective de résistances, de courtes joies, de profondes désillusions et d'espoir. Au-delà de l'école, elle raconte comment un combat local peut éveiller une conscience politique plus large, embrassant des enjeux de justice et d'égalité sociale.

ALBIN BRUNET

ÉTRANGERS, PRIS DANS LES RETS DU TEMPS. – Gaëtane Lamarche-Vadel

Éditions Recherches, Paris, 2024, 116 pages, 17 euros.

Temporalités absurdes. Marathons pour obtenir des documents transitoires, qui se retrouvent vite périmés. Attente sans fin du sésame. Gaëtane Lamarche-Vadel décrit avec brio les situations : délais de procédure, administration inaccessible du fait de la dématérialisation des démarches, injonctions contradictoires comme celle de fournir des fiches de paie alors qu'il leur est interdit de travailler rendent quasiment impossible aux étrangers d'obtenir une autorisation de séjour. En cas d'échec de la régularisation, c'est la privation de liberté, dans des centres de rétention administrative. Et si les sans-papiers s'est illégalement maintenu sur le territoire, ce qui n'est pas (encore) un délit, est alors prononcée une OQTF (obligation de quitter le territoire français) redoublée par l'IRTF (interdiction de retour), un régime administratif d'exception, durci depuis 1945 au fil des lois. Et ce alors même que l'économie française a besoin de ces étrangers renommés « migrants irréguliers », voire « délinquants ». Le temps est ici un outil exorbitant pour discipliner, assujettir, exploiter une main-d'œuvre en lui déniait ses droits et en menaçant sa santé.

HÉLÈNE YVONNE MEYNAUD

TECHNOPOLICE. La surveillance policière à l'ère de l'intelligence artificielle. – Félix Tréguer

Éditions Divergences, Quimperlé, 2024, 234 pages, 16 euros.

Pleins phares dans la nuit technosécuritaire ! Dans un récit à la première personne, le politiste et militant des libertés publiques Félix Tréguer nous embarque dans le parcours politique, matériel et idéologique des technologies de surveillance, en reliant le déploiement des premiers fichiers policiers du XIX^e siècle, les projets d'« urbanisme cybernétique » des années 1960 et la vidéosurveillance algorithmique d'aujourd'hui. Il met en lumière les liens d'intérêt et les intermédiaires entre les forces de sécurité publiques et les industriels de l'intelligence artificielle sécuritaire. Immersés au cœur d'une patrouille de police, d'un salon commercial de l'armement des États, d'un gala de lobbying, nous découvrons les rouages du déploiement actuel de la « sécurité algorithmique ». Et soudain émerge une hypothèse aussi provocatrice que troublante : que serait-il advenu de la Résistance si le régime nazi avait disposé d'une infrastructure de surveillance équivalente ? Quelques pièges à éviter et pistes pratiques pour commencer à desserrer l'étau du contrôle technologique sur nos vies complètent le propos.

THOMAS JUSQUIAME

LE DROIT DE RÊVER. Écrits esthétiques. – Gaston Bachelard

PUF, Paris, 2024, 300 pages, 16 euros.

Édité à titre posthume en 1970, ce choix d'articles, de revues et de préfaces de Gaston Bachelard fait l'objet d'un recueil critique confié au philosophe Jean-Philippe Pierron, auteur d'un bel *Éloge de la main* (Arkhé, 2023), qui signale dans sa préface l'originalité d'une « critique » des œuvres d'art [qui] délaisse (...) l'histoire de l'art et ses catégories objectives ».

L'ouvrage se compose de deux parties, l'une consacrée à l'art, l'autre à la littérature (Edgard Poe, Paul Éluard...). Dans une prose délicate (« *Le nymphéa est un instant du monde. Il est un matin des yeux* », ou : « *Un jaune de Van Gogh est un or alchimique, un or butiné sur mille fleurs, élaboré comme un miel solaire* »), ces textes courts affirment le pouvoir de l'onirisme. Bachelard y préfigure Annie Le Brun, récemment disparue : comme le souligne Jean-Philippe Pierron, « l'actualité atteste la contemporanéité (...) de l'esthétique de Bachelard (...), la résistance aux hypersollicitations d'un capitalisme qui écrase nos sensibilités », rendant « salutaire une rénovation par l'imagination de nos manières de penser, de sentir et tout simplement d'habiter le monde ».

MIKAËL FAUJOUR

LITTÉRATURE

Clarté par temps sombres

L'apostérité l'a assigné à une case unique : celle de l'auteur de *L'Homme sans qualités*. Robert Musil (1880-1942) est avant tout connu pour ce roman immense et intimidant, un pavé de presque deux mille pages, publié en deux volumes (1930, 1933), et qu'il n'aura pu achever. Avec ce récit situé dans la Vienne de 1913, il chronique, à travers le regard du personnage principal, Ulrich, le déclin de l'Empire austro-hongrois et, par extension, du monde occidental. À la veille de la Grande Guerre, l'époque est multiples fois troublée : le libéralisme éclairé des Habsbourg agonise, l'idéal humaniste entre en crise et la raison subit une « effroyable défaite », comme l'écrira Stefan Zweig dans *Le Monde d'hier* – la raison instrumentale, quant à elle, affiche une forme tonique. Les pacifistes peinent à faire

entendre leur voix ; dans le champ de la pensée, la psychanalyse ébranle l'optimisme du libre arbitre ; dans le champ médiatique, la propagande politique de masse affiche ses premières velléités. C'est dans ce climat que se déroule le roman.

S'il appartient au cénacle des grands écrivains du XX^e siècle, Musil reste assez peu fréquenté. Il est donc bienvenu que son œuvre fasse l'objet d'une actualité éditoriale. On se réjouit que soit proposé, dans une traduction nouvelle, plus de soixante ans après celle de Philippe Jaccottet en 1960, son premier roman, *Les Égarés de l'élève Törless* (1). L'écrivain y explore les interrogations et les oscillations d'âme de Törless, pensionnaire dans un collège militaire très huppé, face

au spectacle des sévices moraux, physiques et sexuels que deux de ses pairs font subir à l'un de leurs condisciples. Musil sonde la crise de conscience de Törless, et ses choix – crise qui renvoie à celle d'une bourgeoisie viennoise en proie à l'effritement de ses valeurs morales. *Törless*, paru en 1906, déploie déjà cette singulière faculté à capter l'air du temps qui caractérisera *L'Homme sans qualités*.

On retrouve cette attention soutenue aux ténèbres de la psyché dans l'essai *L'Ère du toxique* (2), où Törless est étudié comme un cas clinique. La psychanalyste Clotilde Leguil s'y propose d'identifier les nouvelles formes d'angoisse contemporaine qui s'expriment notamment dans le recours au terme « toxique » pour caractériser un type de relations. Elle montre avec clarté qu'on retrouve dans l'expérience intime de Törless son abandon à une pulsion sadique, la jouissance qu'il en tire puis la souffrance qui y succède, les prémices de l'ère du toxique et l'expression du point de bascule entre le monde d'hier et le monde de demain.

Laura du romancier a quelque peu éclipsé le nouvelliste et le dramaturge, mais aussi l'essayiste averti et ironique. En témoinne *De la bêtise* (3), le texte d'une conférence prononcée à Vienne en 1937, auquel Musil attachait une grande importance. Le propos semblera pourtant de prime abord frivole, ou du moins mineur, jusqu'à ce qu'on perçoive l'audace de l'entreprise, qui entend décrypter la société des années 1930 par le biais de la bêtise ambiante. Musil, et c'est ce qui fait son charme, n'arrête aucune définition de la bêtise, n'en propose aucun concept ni doctrine, et ne prescrit pas de remède. Il préfère jouer d'analogies, et sonde ses liens avec les émotions et les déséquilibres affectifs. En définitive, il sème le trouble, suggère des directions à suivre et propose, tout au plus, des solutions partielles, jamais la solution définitive. Un malicieux empêcheur de penser en rond.

NIDAL TAÏBI.

Le dessin au crayon noir prend le contre-pied du Marseille de carte postale vendu aujourd'hui. L'hiver y est froid. La ville est noire, de la halle des Capucins, devenue Bourse du travail cette année-là, jusque dans le quartier de la Belle de Mai, aujourd'hui l'un des plus pauvres de France malgré le pôle artistique désormais installé dans les anciennes usines. Depuis les années 1990, on y entend plus souvent Carmen, la plus connue des cigarières, que le froissement des feuilles de tabac. Le livre est dédié aux femmes de chambre grévistes de l'hôtel Ibis Batignolles, à Paris, et à toutes celles « qui œuvrent dans l'ombre ».

Christophe Goby. (1) Mathilde Ramadier et Élodie Durand, *La Belle de Mai. Fabrique de révolutions*, Futuropolis, Paris, 2024, 144 pages, 22 euros.

CHRISTOPHE GOBY.

ROMAN GRAPHIQUE

Le courage des ouvrières

Elles ont fait un tabac. En 1887, une grève de cigarières démarre à la Manufacture des tabacs de Marseille à la Belle de Mai – quartier dont Jules Guesde disait qu'il était le « boulevard de la révolution (1) ». On n'y est pas trop mal payé mais le contre-maître est de ceux qui profitent de leur pouvoir. Il aime fouiller les ouvrières, sous prétexte de vérifier qu'elles ne sortent pas avec des cigares mal roulés. Ces « belles » qui façonnent le tabac pour en faire des cigares, pour beaucoup des immigrées italiennes, s'organisent, sans syndicat, pour faire cesser les humiliations. La presse est en ébullition, les journalistes viennent soutenir les grévistes. Le poète et député socialiste Clovis Hugues prend leur défense, comme il avait soutenu la Commune de Marseille. La manufacture est la propriété de l'État. Les recettes y sont importantes. L'affaire n'est pas mince.



(1) Mathilde Ramadier et Élodie Durand, *La Belle de Mai. Fabrique de révolutions*, Futuropolis, Paris, 2024, 144 pages, 22 euros.



ARTS

LES Z'ENTROP, DES CHÔMEURS SUR LES PLANCHES. Analyse d'une expérience du théâtre protestataire. – Richard Dethyre, Emmanuel Pierru et Muriel Righeschi

Editions du Croquant, Vulaines-sur-Seine, 2024, 158 pages, 15 euros.

Amener sur les planches des « gens en trop », les laissés-pour-compte du chômage – 470 000 personnes en 1973, 5 129 600 fin 2023 pour 331 500 postes à pourvoir : c'est l'objet de la pièce *Comment ils ont inventé le chômage*. Écrite par Richard Dethyre, cofondateur de l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et des précaires (Apeis), et mise en scène par Muriel Righeschi, elle décrypte la fabrication historique et politique de ce scandale d'État. Jouée 115 fois par 140 comédiens (essentiellement non professionnels) de 2012 à 2022, elle met au jour le processus qui transforme les victimes en coupables aux yeux de la société, et souvent à leurs propres yeux, dans une relation interactive avec le public. Dethyre et Righeschi, avec la collaboration du sociologue Emmanuel Pierru, dont les travaux sur le chômage et la précarité font référence, posent les questions qui dérangent, non seulement sur la construction du chômage de masse, mais aussi sur ce qui anime les choix de financement des institutions culturelles.

MARINA DA SILVA

POP FOREVER. Tom Wesselmann... – Collectif

Fondation Louis Vuitton-Gallimard, Paris, 2024, 348 pages, 45 euros.

Le catalogue qui accompagne fidèlement le parcours de la vaste exposition consacrée au peintre américain Tom Wesselmann (1931-2004) et au pop art (Roy Lichtenstein, Andy Warhol, Martial Rayssse...) est, comme souvent, somptueux... et lourd. Les propos des commissaires, Dieter Buchhart et Anna Karina Hofbauer, qui semblent abonnées à la Fondation Vuitton – on leur doit déjà les expositions Jean-Michel Basquiat et Egon Schiele –, sont une introduction efficace mais sans grande nouveauté. Certains passages surprennent : « *Comme le Dada, le pop art est un mouvement transgressif.* » Transgressif ? Ironique, peut-être, et encore... Plus pertinente, la contribution de Brenda Schmahmann : abordant le thème, central chez Wesselmann, du féminin, elle considère que l'artiste ne réduit pas la femme à un simple objet – une critique fréquente –, mais la présente comme un sujet qui affirme son désir. Cependant, elle oublie de mentionner que ces pin-up stylisées perpétuent la tradition du corps offert au regard masculin.

ITZHAK GOLDBERG

POÉSIE

NE T'EXCUSE PAS. – Mahmoud Darwich

Actes Sud, Arles, 2024, 136 pages, 18 euros.

L'un des derniers recueils de Mahmoud Darwich (1941-2008), paru à Beyrouth en 2004, vient d'être réédité, dans une traduction d'Elias Sanbar. On ne se lasse pas de lire le grand poète palestinien dont la voix vibrait avec les siens et tenait le fil du récit de leur résistance à l'occupation depuis l'expulsion de 1948. Si, avec et après lui, d'autres poètes ont dit avec flamme la lutte contre la dépossession, mais aussi leur foi dans la beauté des êtres et des choses, il reste celui qui a marqué les esprits et soulevé l'émotion. Une cinquantaine de poèmes, parfois courts, comme celui qui donne son titre à l'ouvrage, où l'amour défie la mort, où le vent et les étoiles sont inaliénables et où les mères se tiennent debout comme des rochers. Ce qui est détruit renaît des cendres. La patience et l'espoir dessinent la ligne d'horizon. La Tunisie, l'Égypte, la Syrie, le Kurdistan, l'Irak et la Grèce sont des pays aux poètes frères, il les a côtoyés et les salue ici – hommage à la vie. En ce moment historique terrifiant qui voit l'anéantissement le plus brutal de Gaza et du Liban dans l'impunité absolue, la parole de Darwich nous est nécessaire, à nous tous, qui y assistons en temps réel.

M. DA. S.

CINÉMA

ROBERT ALTMAN. Miroitements d'une œuvre. – Édouard Sivière

Marest éditeur, Paris, 2024, 444 pages, 22 euros.

On est loin d'en avoir fini avec les films de l'Américain Robert Altman (1925-2006), comme le prouve ce voyage limpide à travers l'œuvre de ce touche-à-tout prolifique, de ses débuts erratiques à ses chefs-d'œuvre (*Nashville*, *Short Cuts*). Altman a toujours gardé un pied ancré dans la tradition du cinéma classique, dont Édouard Sivière synthétise l'essence dans son introduction : « *Faire des corps les lieux d'une incarnation et de leurs déplacements un outil de mesure du monde.* » Pour autant, Altman appartient en propre aux temps modernes des crises idéologique et économique. La dimension critique de son cinéma se reconnaît dans ses jeux incessants avec les doubles et les reflets, son ironie constante, sa passion pour l'improvisation et les histoires chorales exemptes de héros. Les commentateurs ont longtemps voulu voir en lui un cynique et un misogynne. Par une approche chronologique puis transversale, en décrivant pointilleusement l'architecture souvent subtile, parfois bancale, de chacun de ses films, Sivière montre que c'est tout le contraire : Altman fut un féministe inconditionnel et un amoureux libéral du foisonnement de l'existence.

MEHDI BENALLAL

NOUVELLE-CALÉDONIE

Kanaky, éléments du combat

DEUX parutions récentes projettent un éclairage oblique sur le contexte insurrectionnel propre à la Nouvelle-Calédonie. En mai 1989, Djubelly Wéa (1945-1989) assassine le leader indépendantiste Jean-Marie Tjibaou et son bras droit Yeiwéné Yeiwéné. Avant d'être abattu par leur garde du corps, il s'écrie : « *Les accords de Matignon sont morts ! Vive l'indépendance kanake socialiste !* » Wéa, qui fut parmi les premiers prisonniers politiques après la prise d'otages d'Ouvéa, considère que ses deux victimes ont court-circuité la quête de consensus au sein du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) en signant ces accords (juin 1988).

Hamid Mokaddem, agrégé de philosophie, en Nouvelle-Calédonie depuis la fin des années 1980, lui consacre un essai, mêlant biographie, entretiens et analyse de textes, qui montre combien les positions de Tjibaou, catholique formé via le réseau mariste océanien à Lyon, et de Wéa, protestant passé par la filière anglophone du Pacific Theological College de Suva (Fidji), se font d'abord écho (1). Tous deux s'inscrivent dans le renouveau culturel kanak, réhabilitant le concept de parole sacrée au centre de la coutume, mise à mal par le modèle occidental d'éducation. Tous deux ont le même objectif : la souveraineté kanak. Wéa se considérait-il comme l'instrument correcteur, au nom de la tradition, d'une « parole dévoyée », quitte à en mourir ? Une stratégie vouée à l'échec, selon Mokaddem, qui rappelle que les autorités se servent de « ces violences pour (...) mieux ancrer la France dans le Pacifique sud ».

Wéa avait été l'un des initiateurs des écoles populaires kanakes (EPK) et le penseur d'une radicalité désireuse de se servir de la *butei waina* (« bouteille de vin » en langue iaai), comme il surnomme le système éducatif en place – dont les effets sont comparés à ceux de l'alcoolisme. « *L'éducation française n'éduque pas le peuple. Elle manufacture des gens pour une société qu'elle impose et maintient sur nous.* » En 1977, dans son mémoire de licence en théologie, il réhabilitait les méthodes d'apprentissage traditionnelles d'Ouvéa, la relation constante avec le collectif contribuant selon lui à l'épanouissement de l'individu au fil

des âges. Pour la première fois traduit en français à la suite de l'essai de Mokaddem, ce court texte appelle à un « *changement profond et radical, d'un point de vue kanak, qui répond aux besoins de [ce] peuple aujourd'hui* » : « *Nous devons être les créateurs de façons de créer.* »

Dans le dernier roman d'Alice Zeniter, dont l'action se situe en 2022, la résistance du peuple premier est incarnée par un groupuscule ayant recours à des actions dites d'« *empathie violente* » : il s'agit de « *créer chez les Blancs un sentiment de dépossession, troubler l'évidence du chez-soi* (2) ». Si Wéa puisait dans la culture ancestrale, ces activistes de l'ombre assument des références citadines. Détachés de leurs obligations tribales comme de tout lien avec les instances du FLNKS, ils trouvent en Nouméa autant un lieu de réinvention cosmopolite que d'aliénation.

Citoyenne calédonienne, professeure de français dans un lycée de la ville, Tass tente d'intéresser ses élèves kanaks à Marivaux tout en guettant d'éventuels tatouages, indices d'une « radicalisation » indépendantiste. Comme si « l'autre » était une énigme... Il faudra une virée en brousse pour qu'une rencontre véritable ait lieu. Là, revisitant « *deux siècles de peines et de hasards qui ressemblent à l'histoire de sa lignée* », elle retrouve la trace de son aïeul bagnard, « transporté » depuis l'Algérie en 1867 pour un délit véniel, et interdit de retour après avoir purgé sa peine. Cette révélation d'une communauté d'ancêtres parmi les « *perdants de l'histoire* », selon les mots de Tjibaou, permet un rapprochement entre elle et ses élèves. Une forme de solidarité nouvelle a lieu dans la lutte contre les diverses oppressions patriarcales, qui traversent toute la société néo-calédonienne. Une manière de suggérer que le contexte colonial démultiplie les violences, en même temps qu'il les juxtapose.

SYLVAIN DERNE.

(1) Hamid Mokaddem, *L'histoire dira si le sang des morts demeure vivant. Jubelly Wea 1945-1989*, suivi de Jubelly Wea, *Une éducation pour la libération kanak*, Au vent des îles, Papete, 2024, 208 pages, 16 euros.

(2) Alice Zeniter, *Frapper l'épopée*, Flammarion, Paris, 2024, 352 pages, 22 euros.

MUSIQUE

Bruce Springsteen au travail

GREIL Marcus, l'un des plus célèbres analystes de la culture rock, écrivait peu après la sortie de l'album *Nebraska* (1982) de Bruce Springsteen qu'il constituait la « *déclaration de résistance et de refus la plus complète des États-Unis de Ronald Reagan* ». Deux publications récentes, qui restent à traduire en français, permettent d'éclairer ce jugement. L'écrivain et musicien Warren Zanes se concentre sur la genèse de cet album, le critique musical Steven Hyden sur son succès, le célèbre *Born in the USA*, dont la chanson éponyme fut enregistrée également pour *Nebraska*, mais non retenue. Ce que Springsteen a plus tard considéré comme une erreur, d'autant que le dépouillement de cette version acoustique aurait contrebalancé la rythmique martiale de la version électrique de l'album *Born in the USA*. C'est bien son seul regret concernant *Nebraska*, qu'il considère comme son album le plus réussi. Et si *Born in the USA* fut un succès commercial, Springsteen n'a jamais caché à son propos ses doutes, voire un certain embarras.

L'essai, passionnant, de Zanes nuance le jugement de Marcus (1). Il souligne que si *Nebraska* a bien une dimension intime, l'album dresse aussi le portrait de l'Amérique violente et claustrophobe des années 1950, qui sont celles de l'enfance du rockeur. Plus encore que ceux de Ronald Reagan, ce sont les États-Unis de Charles Starkweather, un tueur en série, qui structurent l'imaginaire de *Nebraska*. L'homme, qui a laissé une traînée de sang dans le Midwest fin 1957-début 1958, a inspiré le film *Badlands* (*La Balade sauvage*) de Terrence Malick et la chanson. Mais les deux évocations divergent, comme le signale Zanes. Le cinéaste en fit une lecture romantique, alors que le musicien mit l'accent sur la brutalité et la gratuité des crimes. Les sessions d'enregistrement de l'album *Born in the USA* confirment sa perception pessimiste et désabusée. Sous l'exubérance d'un rock énergique se cache le destin de personnages fragiles ou perdus (*Dancing in the Dark*) qui contemplant l'échec de leur vie privée (*Downbound Train*) ou le déclin de leur vie (*My Hometown*). Au cours des sessions d'enregistre-

ment, Springsteen empile les titres, dans la veine de *Nebraska*, dont certains, comme *A Gun in Every Home* (« Une arme dans chaque foyer ») ou *Murder Incorporated* (« Meurtre en société anonyme »), poursuivent l'exploration d'une Amérique violente. Steven Hyden revient longuement sur une chanson restée inédite, *The Klansman*, qui évoque le recrutement d'un jeune Américain par le Ku Klux Klan (2). Si les deux albums s'opposent formellement – l'un relevant de l'esthétique du *do it yourself*, enregistré à domicile et sur lequel Springsteen joue de tous les instruments, l'autre aspirant à la perfection du son –, ils n'en constituent pas moins un inséparable duo, comme le soulignent Zanes et Hyden. Ce dernier replace l'album le plus vendu de Springsteen (trente millions d'unités) dans un contexte culturel en mutation : émergence du vidéoclip et de la chaîne MTV, tentatives de raconter musicalement l'Amérique profonde sur un autre mode (Tom Petty, John Mellencamp, R.E.M.) que celui du Reaganisme triomphant. Hyden rappelle le succès commercial de ces artistes et de leurs albums tout autant que leur impuissance. Le *heartland* de l'Amérique et sa bonté, pour reprendre un propos de Springsteen dans le magazine *Rolling Stone* en 1984, a finalement été enseveli par la révolution néoconservatrice... *There Was Nothing You Could Do* (« Il n'y avait rien à y faire »), y compris quand on est Springsteen, comme le dit si bien le titre de l'essai de Hyden. Les récentes polémiques sur la flambée des prix des billets de concert et la mise en place d'une « tarification dynamique » (*dynamic pricing*) par le géant de la billetterie Ticketmaster (3), le tout accepté par Springsteen, témoignent à tout le moins de sa résignation.

FABRICE SZABO.

(1) Warren Zanes, *Deliver Me From Nowhere. The Making of Bruce Springsteen's « Nebraska »*, Crown, New York, 2024, 320 pages, 18 euros.

(2) Steven Hyden, *There Was Nothing You Could Do*, Hachette Books, New York, 2024, 272 pages, format ebook, 14,99 euros.

(3) Lire Jean-Christophe Servant, « Si chers concerts », *Le Monde diplomatique*, octobre 2024.

DANS LES REVUES

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** À partir d'une étude sur les peintres flamands du xvii^e siècle (dont Bruegel), une réflexion sur les rapports entre art et histoire ; la transidentité devant les tribunaux américains ; le nationalisme économique et la politique industrielle aux États-Unis. (Vol. LXXI, n° 20, 19 décembre, bimensuel, 9,95 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **HARPER'S.** Comment le didactisme politique a tué l'art contemporain ; une petite ville du Connecticut face au désastre climatique ; la passion pour les « belles américaines » ; ces voitures de collection des années 1920-1950. (Vol. 349, n° 2095, décembre, mensuel, 7,99 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **MONTHLY REVIEW.** Cinquantième anniversaire de la parution de *Labor and Monopoly Capital*, de Harry Braverman, un ouvrage toujours essentiel pour analyser les processus productifs modernes, notamment dans le cadre de l'automatisation liée à l'intelligence artificielle. (Vol. 76, n° 7, décembre, mensuel, 4,50 euros. — New York, États-Unis.)

□ **NEW LEFT REVIEW.** Perry Anderson rend hommage à Fredric Jameson. Anton Jäger analyse la dislocation de l'ordre politique américain. Les techniques administratives françaises pour empêcher l'accès aux archives de la guerre d'Algérie. (N° 149, septembre-octobre, bimestriel, 14 euros. — Londres, Royaume-Uni.)

□ **THE CHINA QUARTERLY.** L'éducation comme moteur de l'éradication des inégalités entre ville et campagne. Pourquoi, à Hongkong, les pratiquants de « religions traditionnelles chinoises » se montrent-ils plus confiants envers les autorités que ceux qui pratiquent des « religions occidentales » ? (Vol. 259, septembre, 273 euros par an, accès en ligne. — Cambridge, Royaume-Uni.)

□ **ASIAN LABOUR REVIEW.** Les réseaux sociaux ne remplacent pas les interactions humaines dans les efforts d'organisation des travailleurs des plates-formes en ligne. Retour sur la chute de Sheikh Hasina et ses conséquences politiques au Bangladesh. (Gratuit en ligne. — Tokyo, Japon.)

□ **EAST ASIA FORUM.** Un numéro consacré à l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Anase) et aux enjeux de sa survie dans un contexte de retour des tensions géopolitiques. (Vol. 16, n° 3, juillet-septembre, trimestriel, 9,50 dollars australiens. — Canberra, Australie.)

□ **JAMHOOR.** Le sort des Rohingyas au Bangladesh : le meilleur test, selon la revue, de la nature progressiste du pouvoir parvenu aux affaires en 2024. (Gratuit en ligne. — New York, États-Unis.)

□ **MELBOURNE ASIA REVIEW.** La langue coréenne : quelles différences qu'on la pratique à Séoul ou à Pyongyang ? (N° 20, novembre, mensuel, gratuit en ligne. — Melbourne, Australie.)

□ **NUOVA SOCIEDAD.** Un dossier consacré à la diversité des productions et des cultures musicales latino-américaines. Quelles transformations des sociétés accompagnent-elles ? (N° 314, novembre-décembre, bimestriel, abonnement un an : 120 dollars. — Buenos Aires, Argentine.)

□ **REVISTA SAAP.** La revue de science politique propose un ensemble d'articles sur le fédéralisme argentin. Dans quelle mesure le système des provinces du pays absorbe-t-il les chocs économiques et politiques de ces dernières années ? (Vol. 18, n° 2, novembre, semestriel, gratuit en ligne. — Buenos Aires, Argentine.)

□ **REVUE INTERNATIONALE ET STRATÉGIQUE.** Les pays du Caucase et d'Asie centrale sont devenus des plates-formes de contournement des sanctions occidentales contre Moscou : preuve de leur efficacité, les exportations kazakhes vers la Russie ont bondi de 400 % en 2022... (N° 136, hiver, trimestriel, 20 euros. — Paris.)

□ **CAHIERS D'HISTOIRE RUSSE, EST-EUROPEENNE, CAUCASIENNE ET CENTRASIATIQUE.** Le grand slavisant Georges Nivat consacre un article sévère à son amie Hélène Carrère d'Encausse, morte en août 2023 : lacunes de certains de ses ouvrages, « *résilience de son amour pour la Russie* » qu'il juge excessif après l'invasion de l'Ukraine... (N° 65, juillet-décembre, semestriel, 19 euros. — Paris.)

□ **QUESTIONS INTERNATIONALES.** Armes atomiques, le retour de la menace. Notre collaborateur Olivier Zajec analyse les doctrines d'emploi des États dotés d'armes nucléaires. (N° 128, décembre-janvier, bimestriel, 10,90 euros. — Paris.)

□ **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES.** « *Écologie et dominations* » : les inégalités d'exposition aux nuisances et aux risques environnementaux, ainsi que d'accès aux ressources naturelles. (N° 255, décembre, trimestriel, 19 euros. — Paris.)

□ **POUVOIRS.** Afrique du Sud : les contributions décortiquent une Constitution parlementaire et une pratique institutionnelle soucieuses de l'éradication des discriminations raciales ainsi que des séquelles des luttes violentes pour leur abolition. (N° 191, trimestriel, novembre, 19,80 euros. — Paris.)

□ **SEPTENTRION.** Publiée depuis 1972, la revue abandonne le papier, mais reste en ligne. Ce dernier numéro imprimé est consacré à la mer du Nord, de Jean Bart à un écumeur de plages moderne. (N° 10, semestriel, 19 euros. — Rekkem, Belgique.)

ÉDITION

Interdit aux mineurs

La loi du 16 juillet 1949 encadrant la littérature pour la jeunesse, plusieurs fois modifiée, concerne aussi les ouvrages destinés aux adultes qui pourraient être lus ou lus par des mineurs. Si les sanctions restent rares, l'autocensure prend le relais. Les éditeurs préfèrent modifier en amont ce qui pourrait entraîner un signalement. Est-ce l'enfant qui est protégé ou une certaine vision de l'ordre moral ?

PAR BAPTISTE DERICQUEBOURG *

LE 17 juillet 2023, un ouvrage publié par les éditions Thierry Magnier dans une collection destinée aux adolescents se voit interdit de vente aux mineurs. Publié un an plus tôt, *Bien trop petit*, de Manu Causse, connaissait jusqu' alors une diffusion assez limitée. L'arrêt lui offre une publicité inattendue en déclenchant une vague d'indignation à laquelle le romancier Nicolas Mathieu donne de l'écho sur Instagram quand il appelle ses abonnés à raconter leurs émois de jeunes lecteurs. Des témoignages qui soulignent le rôle de la lecture et de l'écriture dans la découverte du fantasme et de la sexualité.

L'encadrement de la littérature à destination de la jeunesse relève des dispositions de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949. Lors de son vote, le texte fait l'unanimité au sein des diverses forces politiques, mais pour des raisons différentes. Les catholiques conservateurs entendent lutter contre la corruption des mœurs, dans le sillon tracé entre autres par l'abbé Louis Bethléem, auteur en 1904 du best-seller *Romans à lire et romans à proscrire*. Protestants et laïques entendent promouvoir la modernisation de l'éducation. Les communistes se préoccupent de l'influence culturelle américaine, notamment depuis l'arrivée en France du *Journal de Mickey*, en 1934. Il s'agit aussi de lutter contre l'importation de *comics* américains produits à bas coûts. Enfin, après les années noires de l'Occupation et dans une période de grande agitation sociale, on enregistre une forte augmentation des comparutions de mineurs en correctionnelle (1). L'heure est aux appels à protéger la jeunesse, mais aussi à se protéger de la jeunesse, voire à se protéger au nom de la jeunesse. Pour le meilleur et pour le pire.

La loi, modifiée à plusieurs reprises depuis sa promulgation, vise toutes les publications qui sont, « par leur caractère, leur présentation ou leur objet, principalement destinées aux enfants et aux adolescents » (article premier) et exige qu'elles ne comportent « aucune publicité ou annonce pour des publications de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse » (article 2). Ici, il faut entendre le mot « démoraliser » au sens d'affaiblir le sens moral. Si la définition du législateur ne lève guère les ambiguïtés, celui-ci crée, pour veiller au respect de ces interdictions, une commission de surveillance et de contrôle des publications pour la jeunesse. Seize membres la composent dont son président, conseiller d'État.

La violence et le vol ont longtemps constitué les principaux sujets d'inquiétude de l'instance. Le très catholique éditeur belge Dupuis subit ou anticipe la censure à plusieurs reprises. Il met fin à la série *L'Épervier bleu* en 1953 – son auteur, Sirius, aurait abusé des armes à feu – et demande la même année à Franquin de faire disparaître des pistolets d'une aventure de Spirou. En 1953 également, la commission obtient de l'éditeur que Jean-Michel Charlier envoie Buck Danny dans des pays fictifs – après que deux albums ont évoqué la guerre de Corée ; en 1965, qu'une réédition de l'album *Soixante Gags de Boule et Bill* (Roba) paraisse expurgée de vignettes représentant les « tortures diverses d'un pauvre chien » (Bill aux oreilles entortillées...) ; et, en 1977, c'est *Les Gorilles et le Roi Dollar* (Berck et Cauvin) qu'on frappe d'interdiction pour avoir montré « la police sous un jour très dévalorisant » (2).

Mais il est une constante dans l'histoire de la censure : son ambition est démesurée, elle ne frappe donc que de manière erratique. Olivier Maltret, libraire à Univers BD dans le 10^e arrondissement de Paris et fondateur de Canal BD, se souvient du magazine *Le Pèlerin* de sa grand-mère, dans lequel certains récits illustrés échappaient au contrôle de la vertueuse commission. Du reste, celle-ci n'emprunte que rarement la voie pénale, tout procès exposant à une issue incertaine. Il faudra par exemple sept ans pour faire condamner, en 1961, Pierre Mouchot, dessinateur (sous le nom de Chott) et éditeur de bandes dessinées proches des *comics*, comme *Big Bill le casseur*. Mouchot sera par la suite amnistié, mais il abandonnera la bande dessinée. Défendant un libraire qui avait laissé visible



TOMI UNGERER. – Dessin pour une carte de vœux, 2000

un livre interdit d'exposition, l'avocat Maurice Garçon obtient pour sa part que son client ne soit condamné qu'à une peine de 300 francs – l'équivalent de 5 euros aujourd'hui (3).

Il n'en demeure pas moins qu'avec l'article 14 la censure administrative s'est dotée d'un instrument visant, dans la rédaction initiale des dispositions, « les publications de toute nature présentant un danger pour la jeunesse, en raison de leur caractère licencieux ou pornographique, de la place faite au crime », puis, grâce à un élargissement du champ du contrôle, à celles destinées aux adultes si « par leur accessibilité, leur présentation et leur circuit de vente elles sont directement susceptibles d'être lues ou vues par des mineurs ». Or les interdictions de vente, d'exposition et de publicité suffisent souvent à tuer une œuvre, voire un périodique... Parmi les victimes de l'article 14, on trouve : la bande dessinée *Barbarella*, de Jean-Claude Forest (Le Terrain vague, 1964), qui réparaitra « retouchée », c'est-à-dire avec moins de nus ; le roman de Pierre Guyotat *Éden, Éden, Éden* (Gallimard, 1970), dont l'interdiction sera levée en 1981 ; et le périodique *Hara-Kiri Hebdo*, qui, frappé par un arrêté d'« interdiction d'exposition et de publicité par voie d'affiche » en 1970, donnera naissance à *Charlie Hebdo*.

« Il est question qu'avec la gauche au pouvoir la loi de 1949 vive ses derniers jours, raconte le journaliste Bernard Joubert, spécialiste de la censure. Il n'en sera rien. [En 1982, un arrêté pris après avis de la commission] met fin à Prolo (1982, *Elvifrance*), le priapique ouvrier qui baise, au figuré, les patrons et, au propre,

leurs épouses. (...) En décembre 1987, la « haine raciale » et les « stupéfiants » viennent s'ajouter aux critères de l'article 14, et, deux mois après, Hitler = SS, de Gourio et Vuillemin, version Comtel (une petite structure qui héberge Hara-Kiri, où la bande a été prépubliée), est interdit. Il en sera de même pour la réédition chez Magic Strip, en 1990, parce que, selon les termes de l'arrêté, elle « évoque de manière extrêmement dévalorisante l'holocauste dans les camps de concentration ; qu'elle disqualifie par la dérision et les représentations les plus dégradantes la mort des victimes de la barbarie nazie » (4). »

De l'abbé Bethléem aux nouvelles cabales, au fond, c'est moins l'enfant qui est protégé qu'une certaine vision de la société et des mœurs, moins l'ordre public que le dernier état de l'ordre moral et ses nouvelles obsessions. Dans son rapport d'activité le plus récent, la commission relève ainsi comment, depuis 2018, « elle a eu à connaître certains ouvrages de maisons d'édition islamiques, uniquement sur signalement de particuliers ou du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (5) ».

Les censeurs présentent la jeunesse comme aussi vulnérable que naïve, et pourtant prompte à se pervertir si on lui en laisse la possibilité. Ils semblent ignorer les multiples fonctions de l'imaginaire, qui permet divers types de confrontation avec la vie : l'une des étapes du passage à l'âge adulte... Romans et bandes dessinées, qui y contribuent, présentent-ils vraiment le danger que craignent les censeurs ? Et l'autocensure est-elle aussi anodine qu'ils le suggèrent pour les créateurs ?

Les sanctions effectivement prononcées restent rares. En 2020, l'examen de 145 ouvrages par la commission n'a donné lieu qu'à des observations, et dans trois cas seulement. Néanmoins, les éditeurs solliciteraient de plus en plus la relecture de leurs publications par des avocats. Confrontées à une application incertaine de la loi, les maisons tenteraient d'évaluer les risques avant de procéder à des réécritures ou à la modification de certaines illustrations. Il arrive aussi que certaines d'entre elles choisissent d'accompagner des livres pour adolescents d'avertissements, de les soumettre à une limite d'âge ou de les mettre en vente sous blister.

Et les libraires prennent leurs responsabilités. À la Maison du livre de Rodez, par exemple, la *dark romance*, un sous-genre de la littérature sentimentale mettant en scène des relations parfois condamnées par la morale ou la loi, très populaire auprès des adolescentes, se vend avec les publications pour adultes. Mais les jeunes Arrageoises ont pu voir *L'Ombre d'Adeline* (Roncière), un des best-sellers du genre, en vitrine au Furet du Nord, sous blister et affublé d'un sticker : « Plus d'un milliard de vues sur TikTok ». La précaution ne dessert pas toujours la promotion.

(1) Thierry Crépin et Thierry Groensteen (sous la dir. de), *On tue à chaque page !*, Éditions du Temps, Lausanne, 1999.

(2) « Censuré ? », www.toutspirou.fr

(3) Cf. Maurice Garçon, *Contre la censure*, Les Belles Lettres, Paris, 2016.

(4) Bernard Joubert, « Un demi-siècle d'interdictions de bandes dessinées », *9^e Art*, n° 4, Angoulême, janvier 1999.

(5) Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence, rapport d'activité 2018-2020, www.justice.gouv.fr

DANS LES REVUES

❑ **ESPRIT**. Les enjeux politiques et sociaux des troubles psychiques. Alain Ehrenberg examine les trois figures de l'« enfant à problèmes » depuis le XIX^e siècle. Pierre-Henri Castel interroge le sens à donner à l'« ascension des états-limites », entre psychose et névrose. (N° 516, décembre, mensuel, 20 euros. — Paris.)

❑ **LA REVUE NOUVELLE**. Après l'invasion de l'Ukraine, le Comité international olympique sanctionne les athlètes russes ; pas les sportifs israéliens, en dépit des bombardements aveugles sur Gaza. Être contre la guerre en Russie. (N° 7, huit numéros par an, 12 euros. — Bruxelles, Belgique.)

❑ **SILENCE**. De plus en plus de collectifs expérimentent l'idée d'une Sécurité sociale alimentaire, une solution universelle à l'heure où un Français sur dix a recours à des aides pour se nourrir. (N° 538, décembre, mensuel, 5,50 euros. — Lyon.)

❑ **DEDANS DEHORS**. Dix fois plus de suicides en prison qu'à l'extérieur. Et vingt fois plus dans les quartiers disciplinaires. La Réunion : des mineurs détenus illégalement. (N° 124, novembre, mensuel, 7,50 euros. — Paris.)

❑ **L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE**. Pour le sociologue Karel Yon, les syndicats de transformation sociale – Confédération générale du travail (CGT), Fédération syndicale unitaire (FSU) et Solidaires – peuvent aider « la gauche » à « repenser une forme de présence dans des espaces où elle est devenue invisible ». (N° 110, novembre-décembre, bimestriel, 7 euros. — Forbach.)

❑ **LE POSTILLON**. Un ancien « conseiller spécial » de M. Éric Piolle, le maire de Grenoble, raconte comment il aurait été forcé de reverser une partie de son salaire à la première adjointe. (N° 74, hiver, bimestriel, 4 euros. — Grenoble.)

❑ **MÉDOR**. Une exploration des séminaires de développement personnel, une « immense machine à fic jouant sur les peurs et les aspirations secrètes des participants ». (N° 37, hiver, trimestriel, 17 euros. — Liège, Belgique.)

❑ **REVUE QUART MONDE**. Des associations tentent de protéger les jeunes Africains des prédateurs exploitant les rêves de réussite sociale par le football. Les politiques de démocratisation du sport ont parfois des objectifs ambigus, comme celui de « pacifier » les jeunes garçons à risque. (N° 270, hiver, trimestriel, 10 euros. — Montreuil.)

❑ **COURANT ALTERNATIF**. Passées sous les radars médiatiques, les guerres en République démocratique du Congo (RDC) s'ancrent depuis trente ans dans la compétition des puissances mondiales et des industries des « Big Tech » pour l'exploitation de ses ressources naturelles. (N° 345, décembre, mensuel, 5 euros. — Paris.)

❑ **ALTERNATIVES HUMANITAIRES**. Les guerres en Ukraine et à Gaza traduisent à la fois le discrédit de l'Occident et la fragilisation des normes internationales. Le mépris grandissant pour les civils oblige les acteurs humanitaires à repenser leurs méthodes. (N° 27, annuel, gratuit en ligne.)

❑ **ESPOIR**. Un dossier s'attache à démontrer, exemples à l'appui, que le vivre-ensemble n'est pas qu'un slogan. Partout en France se multiplient des expériences de colocation intergénérationnelle, d'« éco-lieux » dans le monde rural, de pensions de famille interreligieuses, etc. (N° 196, décembre, trimestriel, 6 euros. — Colmar.)

❑ **UNION PACIFISTE**. Le « tour du monde en quatre-vingts conflits » en signalant les luttes et les points de résistance à la violence et à la guerre à travers la planète. Des hommages au « pacifisme libertaire » et à René Dumont. (N° 621, décembre-janvier, mensuel, 3 euros. — Paris.)

❑ **ÉLÉMENTS**. Un entretien avec Henry Laurens sur la question palestinienne. La revue de la « nouvelle droite » voit dans le déclin de l'influence occidentale et la montée en puissance des « Suds » l'occasion de refonder une civilisation européenne sur le modèle du Saint Empire romain germanique. (N° 211, décembre-janvier, bimestriel, 7,90 euros. — Paris.)

❑ **DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE**. Entre anecdotes drolatiques et conseils orthographiques, la revue fournit de nombreux exemples de la créativité des locuteurs francophones et révèle les mots nouveaux apparus en Europe ou en Afrique. Elle s'en prend aussi aux journalières « gâtes-langue » à la grammaire pétrée d'anglicismes. (N° 294, trimestriel, octobre-novembre-décembre, 9 euros. — Paris.)

❑ **LA DÉCROISSANCE**. La sexualité sous emprise du marché. M^{me} Sandrine Rousseau est-elle écolo ? La décroissance peut-elle être populaire ? En attendant qu'elle le devienne, le journal annonce un retour à la périodicité bimestrielle à partir de 2025. (N° 215, décembre, mensuel, 4 euros. — Lyon.)

❑ **BERLIN REVIEW**. La version imprimée de cette « revue de livres et d'idées », l'une des rares publications allemandes à ne pas entériner comme une fatalité le soutien inconditionnel de Berlin à la politique israélienne au Proche-Orient, passe au crible plusieurs ouvrages sur Israël et la Palestine. Un portfolio sur le thème de l'assoupissement et du sommeil. (N° 2, semestriel, 14 euros. — Berlin.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

Un cinéma post-traumatique

PAR PIERRE CONESA *

DANS le sous-sol du commissariat d'une petite bourgade du nord-ouest des États-Unis, des policiers maltraitent un vétéran vagabond que le shérif du coin a pris en grippe. Ainsi s'emballent l'action de *Rambo* (1982). Campé par Sylvester Stallone, John J. Rambo oppose une résistance passive et muette, mais quand l'un des agents brandit un rasoir, le souvenir des tortures subies par le soldat lorsqu'il était prisonnier des Vietnamiens resurgit. La suite est connue. Rambo se déchaine, s'échappe dans les bois et finit par détruire la moitié de la ville avant de se rendre au colonel Trautman, son ancien supérieur.

En 1978, déjà, *Voyage au bout de l'enfer*, de Michael Cimino, mettait en scène trois ouvriers de retour du « Nam » en proie à des troubles physiques et, surtout, psychologiques. Si nul n'ignorait les conséquences psychiques des guerres, la catégorie des troubles de stress post-traumatique (ou TSPT) s'applique pour la première fois aux vétérans de l'intervention américaine au Vietnam (1965-1975), pour connaître ensuite un succès sans précédent. Impossible d'évoquer un conflit sans aborder la question. Même les auteurs d'atrocités ont droit à cette attention, comme en témoignent une série d'articles sur les TSPT endurés par des soldats israéliens participant aux destructions de Gaza (1). Si, dans le film de Cimino, le personnage de Mike (joué par Robert De Niro) semble enclin à renoncer à la violence lors de son retour au pays, tel n'est pas le cas de trois autres grands guerriers cinématographiques – sujets aux TSPT si l'on s'en tient à leurs multiples performances de baroudeurs.

Dans *Rambo II. La Mission* (1985), Stallone redonne de la fierté aux Américains qui pansent les plaies du « bourbier » vietnamien (2,3 millions de GI y ont servi). Son personnage passe ainsi du statut de paria à celui de héros capable à lui seul de rejouer la guerre du Vietnam. « Cette fois, on y va pour gagner ? », demande-t-il au colonel Trautman, qui lui répond : « Cette fois, ça dépend de toi, John. » Affaire entendue : Rambo venge à lui seul un pays déshonoré d'une guerre perdue par les bureaucrates et libère des soldats américains encore détenus dans les geôles vietnamiennes. En marge du festival pyrotechnique, John tue entre 51 et 75 personnes selon les méthodes de comptage. Et rompt avec un cinéma américain plus ou moins critique à l'encontre de la guerre : celui de Cimino, mais aussi *Apocalypse Now* (1979), *Platoon* (1986), *Full Metal Jacket* (1987).

Dans *Rambo III* (1988), Trautman tire Rambo d'un monastère thaïlandais pour l'envoyer combattre en Afghanistan contre les Soviétiques. À l'époque, la guerre froide tire à sa fin, mais l'Amérique de Ronald Reagan n'a pas renoncé à en découdre. Marlon Brando, personnage crépusculaire dans *Apocalypse Now*, fut le premier choix pour le rôle du méchant officier soviétique Zaysen, mais il déclina. Cette fois, Rambo tue de ses mains 83 enne-

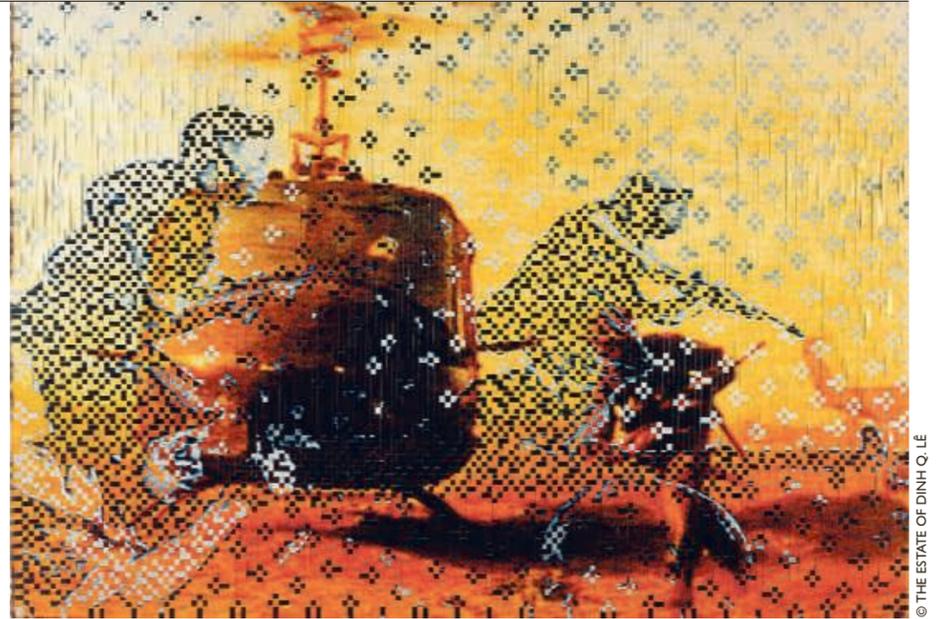
* Ancien haut fonctionnaire au ministère de la défense, auteur de *Hollywood. Hollywood, arme de propagande massive*, Robert Lafont, Paris, 2018.

mis (0,72 mort à la minute, mais les explosions et mitraillages empêchent un décompte sérieux). Superbes images finales car le héros va enfin rentrer chez lui... Mais l'histoire et l'Amérique ont encore besoin de lui.

Dans *John Rambo* (2008), il est sollicité par le responsable d'une organisation non gouvernementale (ONG) américaine pour libérer des missionnaires détenus quelque part en Asie du Sud-Est. Il prend alors part à l'opération de sauvetage en soutien à l'Armée karen de libération nationale. Dans le film, le cruel major birman Tint est interprété par Maung Maung Khin, qui est en réalité un vrai chef de la résistance karen. Le tournage débute en février 2007 en Thaïlande, dont les autorités ont souhaité que le film reste d'une « violence raisonnable ». Promesse tenue. On ne dénombre que 236 cadavres, dont les 83 occis par Rambo. Cadence : 2,59 morts par minute ; 113 « gentils » périssent également mais il s'agit d'indigènes. Là aussi, les statistiques patinent puisque Rambo travaille à la mitrailleuse 12,7 mm et aux explosifs. Dans le cinquième volet, *Rambo. Last Blood* (2019), notre guerrier coule dans son ranch familial une retraite bien méritée mais, hélas, vite interrompue par une nouvelle mission : sauver la petite-fille d'une amie kidnappée par un cartel mexicain.

David Morrell a inventé le personnage de Rambo en 1972 (*Rambo*, Gallmeister, 2013). L'écrivain canadien s'est inspiré de la vie d'Audie Murphy, le militaire américain le plus décoré lors de la seconde guerre mondiale, et dont l'autobiographie *To Hell and Back* (1949) a été portée à l'écran (*L'enfer des hommes*, 1955). Murphy souffre de TSPT au retour de la guerre ainsi que d'insomnie et de dépression. À la fin des années 1960, il tente d'attirer l'attention sur les troubles mentaux affectant les vétérans de Corée et du Vietnam en évoquant publiquement ses propres problèmes. Il demanda au département des anciens combattants d'accroître l'aide aux victimes de troubles de stress post-traumatique. Cette dimension reste absente des films de Stallone, où rien ne freine la furie sanglante du soldat.

Acteur emblématique d'une Amérique conservatrice, anticommuniste et triomphante, John Wayne, redresseur de torts dans 135 films, aurait voulu s'engager pour combattre en Europe. Mais, parce qu'il était marié et père de quatre enfants, sa demande fut rejetée à plusieurs reprises. Il en fut déçu : « J'ai toujours eu honte de ne pas avoir combattu (2). » Pour se rattraper, Wayne tourna une série de films durant la guerre : il incarne un pilote réfugié en Normandie dans *Quelle part en France* (1942) ou un colonel américain aux prises avec la guérilla locale dans *Retour aux Philippines* (1945). Wayne joue ensuite dans trois films sur la guerre du Pacifique : *Les Sacrifiés* (1945), *Iwo Jima* (1949) et *Les Diables de Guadalcanal* (1951). En 1960, il produit et réalise *Alamo*, une fresque historique sur la mort de Davy Crockett lors du siège de Fort Alamo, défaite américaine qu'il transforme en héroïque épopée. Stakhanoviste de la guerre sur pellicule, Wayne



DINH Q. LÊ. – « Persistence of Memory #14 » (Persistence de la mémoire n° 14), 2000-2001

campera aussi le rôle du lieutenant-colonel parachutiste Benjamin H. Vandervoort dans *Le Jour le plus long* (1962) – non sans avoir refusé de se déplacer en France pour tourner. En 1968, *Les Bénévoles* se résume à cent quarante-deux minutes de propagande en faveur de l'intervention au Vietnam, alors que l'offensive du Têt met les troupes américaines en difficulté.

Wayne n'accepta le trépas qu'à neuf reprises, presque toujours dans des westerns, jamais dans des films de guerre. Rambo, lui, survit toujours au cinéma. Le script original du premier volet prévoyait une issue fatale, réécrite in extremis par la volonté de Stallone, des producteurs et d'un public test.

GRANDE figure du western spaghetti et du policier à la gâchette facile, Clint Eastwood a lui aussi tâté du film de guerre avec le très médiocre *Quand les aigles attaquent* (1968) et le tragico-loufoque *De l'or pour les braves* (1970). Mais, en tant que réalisateur, Eastwood aborde la question des TSPT dans *American Sniper* (2015), un hommage à Chris Kyle, tireur d'élite américain qui revendique l'exécution de 255 personnes en Irak (le Pentagone ne lui a validé « que » 160 tirs létaux). Dans le film, Kyle dit « la Légende » demeure prostré. Un psychiatre diagnostique un stress post-traumatique lié à la culpabilité de n'avoir pu empêcher la mort de ses camarades de combat – pas d'avoir tué des êtres humains dont des civils. Le psy lui conseille de s'occuper de vétérans blessés, et Kyle choisit de leur donner des leçons de tir, une activité idéale pour contribuer à la paix dans le monde. Il retrouve alors sa joie de vivre, redevient bon époux et bon père. Gros succès commercial, le film oublie de préciser, autrement que par un message avant le générique, que Kyle fut tué dans un stand de tir au Texas par un ancien combattant souffrant de TSPT qui n'avait peut-être pas seulement vu ses cibles mourir dans une lunette de visée.

Les personnages incarnés, ou filmés, par Stallone, Wayne et Eastwood souffrent-ils vraiment de TSPT ? Un ensemble de symptômes spécifiques permettent le diagnostic (3). La reviviscence, d'abord : la personne revit sans cesse son traumatisme sans le vouloir (flash-back, rêves, souvenirs : tout réveille

l'événement). C'est le cas de Rambo, du moins dans le premier volet de la saga, car par la suite c'est un homme plutôt serein qui sème la dévastation. Ensuite, l'évitement : involontairement ou pas, le malade esquive tout ce qui pourrait le ramener à l'événement ou réveiller le traumatisme. Ni Rambo ni les personnages de Wayne ne manifestent ce symptôme ; et Kyle retourne quatre fois en Irak bien que jeune marié. Troisième signe, l'hypervigilance : un état d'alerte qui met le sujet constamment sur le qui-vive. Là aussi, rien à signaler chez nos trois guerriers. Quatrième indice : la dissociation, qui provoque une forme d'anesthésie émotionnelle avec un état de détachement, comme si la personne avait perdu le contact avec son environnement. Elle ne ressent plus la douleur, et il lui devient parfois impossible de penser ou de parler. La description colle on ne peut plus étroitement au jeu de Stallone. Enfin, les troubles du sommeil provoquent agressivité et irritabilité. La névrose traumatique perturbe la régulation émotionnelle, entraînant des accès de colère ainsi qu'une perte de contrôle de soi. Ce qui explique peut-être pourquoi Rambo détruit la petite ville des Rocheuses.

Au cours des années 2000, pour 1 soldat mort au combat, on comptait 10 suicides de vétérans. Le 27 mars 2014, 1 892 drapeaux américains ont été plantés sur le Mall à Washington, en hommage aux 1 892 vétérans qui s'étaient donné la mort depuis le 1^{er} janvier de la même année – soit 22 par jour en moyenne. Aujourd'hui, le taux de suicide chez ces soldats reste deux fois plus élevé que dans l'ensemble de la population (4). Les TSPT des soldats méritent sans doute mieux que les fantaisies hollywoodiennes de « héros » qui n'ont jamais fait la guerre.

(1) Isabelle Mandraud, « Des soldats israéliens, bourreaux et victimes, soignés pour des troubles de stress post-traumatique : "Pour vous, nous sommes des monstres, n'est-ce pas ?" », *Le Monde*, 18 novembre 2024.

(2) Frédéric Valmont, *John Wayne. Le géant de l'Ouest*, Éditions Didier Carpentier, Paris, 2010.

(3) « Trouble de stress post-traumatique », Organisation mondiale de la santé (OMS), 27 mai 2024, www.who.int

(4) Sources de ce paragraphe : Robert Bossarte et Janet Kemp, « Suicide data report, 2012 », Department of Veterans Affairs, www.va.gov ; Jada F. Smith, « Using flags to focus on veteran suicides », *The New York Times*, 27 mars 2014 ; « National veteran suicide prevention annual report », Department of Veterans Affairs, Office of Mental Health and Suicide Prevention, septembre 2022, www.mentalhealth.va.gov ; cf. aussi « Suicide », National Institute of Mental Health, www.nimh.nih.gov

SOMMAIRE

- PAGE 2 :**
« Mais vous êtes malade, M. Tenzer ! », par **SERGE HALIMI ET PIERRE RIMBERT**. – Coupures de presse. – Courrier des lecteurs.
- PAGE 3 :**
Fin de règne chaotique pour le président français, par **SERGE HALIMI**.
- PAGES 4 ET 5 :**
Eisenhüttenstadt, utopie urbaine inachevée, par **JENS MALLING**.
- PAGE 6 :**
Quand l'extrême droite cible la jeunesse, par **BORIS GRÉSILLON**.
- PAGE 7 :**
Le trader, le boxeur et le Sinn Féin, par **DANIEL FINN**.
- PAGE 8 :**
Au Myanmar, derrière les fusils, les travailleurs, par **STEPHEN CAMPBELL**.
- PAGE 9 :**
Incompétence de Bruxelles, réussites de Pékin, par **KISHORE MAHBUBANI**.

- PAGE 10 :**
Géopolitique de Donald Trump, par **MICHAEL KLARE**.
- PAGE 12 :**
Le jour où les spéculateurs ont tremblé, par **BENJAMIN LEMOINE**.
- PAGE 13 :**
En Afrique, le gendarme est (presque) nu, par **RÉMI CARAYOL**.
- PAGES 14 ET 15 :**
L'arbre dragon témoin d'un passé interdit à Socotra, par **QUENTIN MÜLLER**. – Une île très convoitée (**Q. M.**).
- PAGES 16 ET 17 :**
Syrie, l'année zéro de l'après-dictature, par **AKRAM BELKAÏD**. – Israël pousse frénétiquement ses pions, par **ANGÉLIQUE MOUNIER-KUHN**. – Une économie à terre (**A. M.-K.**).
- PAGES 18 ET 19 :**
Palestiniennes emprisonnées, une histoire de résistances, par **ASJA ZAINO ET HÉLÈNE SERVEL**. – Israël accusé de génocide (**Ak. B.**).
- PAGE 20 :**
Les leçons de Srebrenica, par **PHILIPPE DESCAMPS**.

- PAGE 21 :**
Vengeance est-elle justice ?, par **RAZMIG KEUCHEYAN**.
- PAGES 22 ET 23 :**
Mercosur, bombe agricole, par **MORVAN BUREL**. – Lutte des classes dans les alpes, par **MORAN KERINEC ET ORIANE MOLLARET**.
- PAGES 24 À 26 :**
LES LIVRES DU MOIS : « Question 7 », de Richard Flanagan, par **JEAN-PHILIPPE ROSSIGNOL**. – « L'Univers de l'Alliance-Union. Les Guerres de la Compagnie », de Carolyn J. Cherryh, par **HUBERT PROLONGEAU**. – Démodés, mais toujours d'attaque, par **ANTONY BURLAUD**. – Clarté par temps sombres, par **NIDAL TAÏBI**. – Le courage des ouvrières, par **CHRISTOPHE GOBY**. – Kanaky, éléments du combat, par **SYLVAIN DERNE**. – Bruce Springsteen au travail, par **FABRICE SZABO**. – Dans les revues.
- PAGE 27 :**
Interdit aux mineurs, par **BAPTISTE DERICQUEBOURG**.